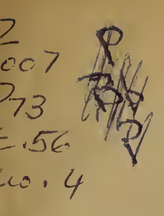


POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTIÈME. — LVI[e] DE LA COLLECTION

QUATRIÈME LIVRAISON — OCTOBRE



PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID

Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1889

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'OCTOBRE 1889

A NOS LECTEURS

L'œuvre capitale dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES,** est accueillie dans le monde entier, avec un véritable enthousiasme, comme une chose *universellement attendue*, comme la *réalisation du rêve* de *tous* les catholiques. Le succès s'explique si l'on considère que par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la forme qui leur a été donnée, par la correction du texte, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES** est l'équivalent d'une bibliothèque complète ; c'est la SOMME des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle. On nous communique les bonnes feuilles du *cinquième* volume, qui va paraître fin octobre ; nous y remarquons les très intéressantes biographies de Napoléon Ier, de Napoléon III, de Pie IX ; l'article *Pape*, etc...

Tandis que l'encyclopédie le plus en vogue n'est cédée qu'à 750 francs et a le tort d'être condamnée par la Congrégation de l'Index, l'ouvrage de Mgr Guérin sera parfaitement orthodoxe et ne coûtera que 180 francs, somme dont les souscripteurs privilégiés pourront obtenir le remboursement d'après la combinaison que l'auteur a expliquée clairement.

Nous exhortons donc vivement ceux de nos lecteurs qui désireraient profiter des avantages stipulés, à souscrire sans retard. Nous reproduisons à notre deuxième page le *bulletin* de souscription.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire une proposition que vous trouverez, je l'espère, très avantageuse. Voici enfin réalisé le vœu souvent émis dans les Congrès catholiques. Le journal de M. le comte de Mun « La Corporation » l'annonce en ces termes :

VIENT DE PARAITRE LE TOME II

DU

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE DES LETTRES, DES SCIENCES & DES ARTS

Sous la direction de Mgr Paul GUÉRIN, camérier de Sa Sainteté

L'ouvrage entier comprendra 6 ou 7 volumes de 1,300 pages (depuis, les tomes III et IV ont été expédiés ; l'impression des derniers volumes, très avancée, touche à sa fin). Cette œuvre capitale, hautement approuvée, va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée...

En effet, la plupart des dictionnaires et encyclopédies, de nos jours, sont plus ou moins empreints de l'esprit anticatholique, répandent dans les familles des erreurs pernicieuses et faussent l'esprit de la jeunesse. Il s'agissait de remplacer, de détrôner ces ouvrages dangereux sous le rapport de la foi. Nous obtenons ce résultat en publiant le Dictionnaire lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le plus au courant de la science, conçu dans l'esprit catholique et marqué au coin de la sincérité. Le *Moniteur de Rome* (si bien placé pour juger une pareille publication), a signalé et recommandé chaleureusement cette œuvre, comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prédit un brillant succès, qui s'annonce et s'accentue en effet chaque jour. Il arrive ainsi que la **bonne œuvre** devient en même temps une bonne affaire. Les **Imprimeries Réunies**, auxquelles je me suis adressé, à cause de leur immense et parfait outillage, n'engagent pas moins d'un million dans cette vaste entreprise, après avoir constaté, d'après la vente ordinaire de tous les dictionnaires, qu'on obtiendrait, presque immédiatement après la terminaison de l'ouvrage, un premier écoulement d'au moins trente mille exemplaires (car ce genre d'ouvrage

s'adresse à des centaines de mille acheteurs), et qu'on vendrait facilement ensuite de 3 à 5 mille exemplaires par an.

Or, l'ouvrage va être **terminé**. Mes droits d'auteur étant d'au moins 16 francs par exemplaire, il me reviendra donc d'abord dans un avenir prochain 480,000 francs, sans parler de la suite. D'après ces données, après avoir pris conseil de personnes compétentes, j'ai établi la combinaison suivante, que je viens vous proposer. Veuillez souscrire ci-dessous le bulletin de **180** francs. (C'est le prix de faveur du Dictionnaire pour les abonnés.)

Vous aurez droit : 1° à la possession gratuite de tous les volumes du *Dictionnaire*, et vous recevrez immédiatement les quatre premiers, et même le *cinquième* si vous voulez nous permettre de retarder notre envoi jusqu'à la fin d'octobre ; 2° à la reconstitution du capital que vous aurez souscrit, **180** fr., au moyen de la moitié de mes droits d'auteur que je vous abandonne, et qui seront constatés par les inventaires semestriels de la Société des *Imprimeries Réunies*. Vous serez donc remboursé en volumes avant d'avoir rien versé ; de plus, vous doublerez votre capital par la participation à mes droits d'auteur. Vous aurez de la sorte, *pour rien*, le *Dictionnaire des Dictionnaires*, ouvrage d'une utilité quotidienne, et moi, j'aurai, tout de suite, deux mille personnes d'élite associées à ma croisade, deux mille propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense.

N. B. — Ci-joint un bulletin de souscription, dont l'engagement a peu d'importance, puisque vous ne devez verser que fin décembre, et qu'à ce moment, après avoir été remboursé en volumes, vous ne serez pas loin de commencer à toucher le dividende auquel vous avez droit jusqu'à concurrence du chiffre de 180 fr.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

PAUL GUÉRIN,

Camérier de Sa Sainteté Léon XIII, auteur des *Petits Bollandistes*,
directeur du *Dictionnaire des Dictionnaires*.

P. S. — Nous voici au-delà de 1,800 souscriptions; si le nombre de deux mille est dépassé, avant que l'émisssion soit close, je ferai aux souscriptions excédantes la même situation privilégiée, les mêmes avantages qu'aux DEUX PREMIERS MILLE, au moyen de la deuxième moitié de mes droits d'auteur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné ....

demeurant ....

déclare souscrire .... *part*...

de **180 francs** *pour la publication intitulée* **LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES,** *me donnant droit à un exemplaire gratuit de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit au moyen de la moitié des droits d'auteur de Mgr P. GUÉRIN, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de Mgr P. GUÉRIN, fin décembre 1889.*

Signature :

Fait à ....

le ....

Prière d'indiquer le nombre d'exemplaires en toutes lettres, et renvoyer le présent bulletin à *Mgr PAUL GUÉRIN*, *avenue de Déols, 56*, à Châteauroux (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imprimeur breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Le Disciple*, par Paul Bourget. Paris, Lemerre, 1889, in-18 de 364 p., 3 fr. 50. — 2. *Jean Bise*, par Jean Honcey. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 282 p., 3 fr. — 3. *Fort comme la mort*, par Guy de Maupassant. Paris, Ollendorff, 1889, in-18 de 348 p., 3 fr. 50. — 4. *Henriette*, par François Coppée. Paris, Lemerre, 1889, in-18 de 200 p., 3 fr. 50. — 5. *Jack*, par Alphonse Daudet (Nouvelle édition illustrée par Mirbach et Guillaume). Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-12 de 716 p., 3 fr. 50. — 6. *L'Age de papier*, par Charles Legrand. Paris, Kolb, 1889, in-18 de 324 p., 3 fr. 50. — 7. *Fou d'amour*, par Charles d'Héricault. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 288 p., 3 fr. 50. — 8. *Amour sans nom*, par Charles Lomon. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 340 p., 3 fr. 50. — 9. *Double-Blanc*, par Fortuné du Boisgobey. Paris, Plon et Nourrit, 1889, 2 vol. in-18 de 274 et 280 p., 7 fr. — 10. *Grandterroir*, par Paul Dys. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 296 p., 3 fr. 50. — 11. *La Hanterie*, par Paul Harel. Paris, Lemerre, 1889, in-12 carré de 210 p., 3 fr. — 12. *Le Dernier Maître*, par Charles de Bordeu. Paris, Quantin, 1889, in-18 de 382 p., 3 fr. 50. — 13. *Maman Capitaine*, par Victor Fournel. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 224 p., 3 fr. — 14. *Le Petit Gosse*, par William Busnach. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 274 p., 3 fr. — 15. *Une Faute*, par le commandant Stany. Paris, Calmann-Lévy, 1889, in-18 de 318 p., 3 fr. 50. — 16. *Suzanne Duluc*, par Attale du Cournau. Paris, J. Ducher, 1889, in-12 de 330 p., 3 fr. 50. — 17. *L'Agonie*, par Jean Lombard. Paris, Savine, 1889, in-18 de 368 p., 3 fr. 50. — 18. *Présentée*, par Hamilton Aïdé, traduit de l'anglais par Robert Honloy. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 296 p., 1 fr. 25. — 19. *Fatalité*, par mistress Braddon, traduit de l'anglais par Frédéric Bernard. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 304 p., 1 fr. 25. — 20. *Le Mystère d'un Hansom Cab*, par Fergus W. Hume, traduit de l'anglais par Léon Bochet. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 288 p., 1 fr. 25. — 21. *Aux trois Boules d'or*, par Baring Gould, traduit de l'anglais par Mme C. du Parquet. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 372 p., 3 fr. 50. — 22. *Le Colonel Sabretasche*, par Ouida. Paris, Perrin, 1889, 2 vol. in-12 de 330 et 316 p., 7 fr. — 23. *Adoptée*, par M. Herbert, traduit de l'allemand par J. de Rochay. Paris, H. Gautier, 1889, in-12 de 320 p., 3 fr. — 24. *Pour la gloire*, par Salvatore Farina, traduit de l'italien par Francisque Regnard. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 266 p., 1 fr. 25. — 25. *Demoiselle Micia*, (mœurs galiciennes), par Marie Paradowska. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 332 p., 3 fr. 50. — 26. *Le Chant du cygne*, par Léon Tolstoï, traduit du russe par Halpérine-Kaminsky. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 289 p., 3 fr. 50. — 27. *Louk-Loukitch*, par Henry Gréville. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 290 p., 3 fr. — 28. *Croquis valaisiens* (*Un Vieux Pays*), par Mario. Lausanne, F. Payot, 1889, in-12 de 290 p., illustrations de Ravel, 5 fr. — 29. *Péchés de vieillesse*, par Armand de Pontmartin. Paris, Calmann-Lévy, 1889, in-18 de 292 p., 3 fr. 50. — 30. *Le Père Anselme*, par le comte A. de Saint-Aulaire. Paris, Victor Havard, 1889, in-18 de 290 p., 3 fr. 50. — 31. *Coquin d'amour*, par René Laffon. Paris, Westhausser, 1889, in-12 de 240 p., illustrations par Léandre et Lefebvre-Lourdot, 3 fr. 50. — 32. *Contes à mon singe*, par J. Ricard. Paris, Calmann-Lévy, 1889, in-18 de 330 p., 3 fr. 50. — 33. *Racontars de wagon*, par Charles Lexpert. Paris, Ghio, 1889, in-12 de 324 p., 3 fr. 50.

1. — Y a-t-il des doctrines philosophiques dangereuses et funestes? Le philosophe, l'écrivain, le savant, le maître enfin qui nie le bien et le mal, qui ne voit dans les actes vertueux ou vicieux que des phénomènes de physiologie animale, qui tient Dieu pour une chimère et la

volonté pour une illusion pure, est-il responsable des méfaits et des actes criminels de son disciple? Tout le roman, ainsi titré, de M. Paul Bourget, de la première à la dernière ligne, répond : oui! En vain, M. Anatole France, dans le *Temps,* et un anonyme de la *Revue scientifique,* se sont-ils insurgés contre l'absolu de cette conclusion. Elle est réelle, et, comme le dit M. Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes,* elle a été voulue. En écrivant *le Disciple,* M. Paul Bourget a eu l'intention formelle de poser devant ses lecteurs la responsabilité morale des savants et des écrivains. Une courte analyse de l'œuvre suffit à la démonstration.

Dans la rue Guy de Labrosse, près du Jardin des Plantes, vit un athée dont la conduite est d'un saint et dont les doctrines sont la négation de toute cause finale, de toute idée religieuse, de toute sanction divine. Adrien Sixte est son nom. Laissant à sa vieille gouvernante, une ancienne servante de curé, le soin de diriger son ménage, il est tout entier à sa pensée, sans se préoccuper du monde extérieur. Synthétisant Spinoza, Littré, Renan, Taine et Herbert Spencer, il a publié trois ouvrages : *La Psychologie de Dieu, la Théorie des passions* et l'*Anatomie de la volonté,* dans lesquels il ne recule devant aucune hardiesse de l'ordre spéculatif. On a même cru que M. Paul Bourget avait peint, dans la personne d'Adrien Sixte, soit M. Taine, soit M. Littré. Mais il n'en est rien. Le type décrit a existé. C'était un professeur de philosophie, nommé François Magy, à qui l'on doit un livre publié en 1864 chez l'éditeur Ladrange, et qui est intitulé : *De la Science et de la Nature.* Magy ou Adrien Sixte, peu importe!... Un fait est certain, c'est qu'il exerce une grande influence sur la jeunesse non chrétienne des écoles. L'un de ces étudiants, nommé Robert Greslou, a perdu la foi en lisant les ouvrages du philosophe. Fils d'un mathématicien qui, de bonne heure, lui apprit à raisonner méthodiquement toutes ses impressions et tous ses actes, ce Greslou plonge du premier coup jusqu'au plus profond des abîmes de la négation. Avec cela, sensuel, égoïste, sans cœur, envieux : toutes passions qui n'étant plus bridées par la religion, ne demandent que le moment et le terrain propices pour se développer en lui dans toute leur brutalité. Greslou perd son père, et sa mère est sans fortune. Ne pouvant plus continuer ses études, il accepte une place de précepteur dans une famille aristocratique d'Aydat (Auvergne), les Jussat-Randon. Ils sont six personnes : le marquis et la marquise; André, leur fils aîné, capitaine de dragons en congé; leur fille Charlotte et le petit Lucien, l'élève de Greslou. Charlotte a dix-huit ans ; elle est fort belle et fort distinguée. En la voyant, le disciple d'Adrien Sixte se jure à lui-même de la séduire et de s'en faire aimer. Ne croyez pas que ce soit de l'amour que ce vilain monsieur éprouve pour cette jeune fille, si douce, si noble, si simple, bien

qu'un peu romanesque. Non! « C'est le désir mauvais de détruire un idéal entrevu, de souiller une splendeur. » Et il parvient à son but satanique. Charlotte de Jussat-Randon finit par se donner à Robert Greslou, à la condition qu'ils mourront tous les deux. Sur ce point, *le Disciple* rappelle l'affaire Chambige. Mais il paraît qu'il était écrit avant que n'éclatât le drame de Sidi-Mabrouck. Quoi qu'il en soit, sommé de remplir l'engagement suprême, le séducteur se dérobe et ne veut plus. Il préférerait vivre et garder sa maîtresse. Alors, la jeune fille comprend l'infâme calcul de ce misérable, et l'horreur de sa situation lui apparaît. Elle ne survivra pas au déshonneur. Charlotte de Jussat s'empoisonne en avalant une fiole de nux vomica. Cette séduction, ce suicide sont le comble même de l'invraisemblance. Étant donné l'éducation de Charlotte, il n'est pas vraisemblable qu'elle se livre ainsi à un Robert Greslou; étant donnés ses sentiments religieux, il n'est pas plus vraisemblable que, la faute commise, elle l'aggrave par un suicide que sa foi réprouve. Néanmoins, il serait ridicule de chicaner M. Paul Bourget sur ce point. La séduction et la mort de Mlle de Jussat sont précisément le nœud du roman. Il n'existerait pas sans cela, et la leçon philosophique et morale qu'il comporte n'aurait pas sa raison d'être. Il suffit d'indiquer ici qu'il ne faut pas faire passer sous tous les regards « cette planche d'anatomie. » Mais les jeunes gens que le pessimisme, le fatalisme et la négation auraient commencé de mordre trouveront à la lecture du *Disciple* un réel profit. Il leur est d'ailleurs dédié.

Donc, Charlotte de Jussat est étendue morte sur son lit. On reconnaît aisément des traces de poison; on ramasse à terre la fiole où la noix vomique a été enfermée. Tous les indices recueillis accusent le précepteur, qui, précisément, a fui le château la veille. On arrête ce nouveau Julien Sorel, — lequel, par plus d'un point d'ailleurs, ressemble beaucoup au triste héros de *Rouge et Noir*, de Stendhal. Il ne se défend point, et on l'incarcère dans les prisons de Riom. Là, pendant que s'instruit son procès, il rédige un Mémoire à l'adresse de son maître Adrien Sixte. Il raconte sa vie, ses hérédités, son milieu intellectuel, sa transplantation, ses tourments d'idées. Il ne cache aucun détail de sa vie au château d'Aydat. Oui, il a froidement, systématiquement, prémédité de séduire Charlotte de Jussat. Oui, il haïssait à mort le comte André, qui lui était si supérieur en force et en santé de cœur et d'esprit! Oui, il cherchait dans l'amour je ne sais quelles expériences physiologiques; il faisait de la « chimie d'âme! » mais il n'éprouve aucun repentir, aucun remords. Il explique tranquillement que chacun de ses actes et de ses crimes n'a été que l'application des doctrines du philosophe sur le jeu des passions et le mécanisme du moi. « Cette histoire, je l'avais machinée savamment, d'après deux

principes que vous posez, cher maître, dans votre chapitre sur l'amour. » Le « cher maître » commence à réfléchir. Lui, le négateur de toute liberté, le fataliste impassible qui décomposait le vice et la vertu avec la brutalité d'un opérateur étudiant un gaz, se prend à frissonner au fur et à mesure qu'il avance dans la lecture du Mémoire de Robert Greslou. Attendez! ce n'est pas fini. Aux assises, le philosophe intervient en faveur de son disciple, qui est acquitté. Mais au moment où celui-ci sort de prison, un coup de revolver part et il tombe mort. C'est le frère de Charlotte, André de Jussat, qui sait tout, dont la déposition a concouru à l'acquittement du misérable, et qui, se substituant à la loi défectueuse, venge sa sœur, son honneur et son nom. Durant la nuit qui suivit cette scène tragique, les admirateurs d'Adrien Sixte eussent été bien étonnés s'ils avaient pu voir ce qui se passait dans une des chambres de l'hôtel du Commerce à Riom. Au pied du lit où reposait Robert Greslou inanimé, se tenait agenouillée la mère du défunt. Assis sur une chaise, le philosophe regardait tour à tour cette femme qui priait et ce mort qui avait été son disciple. Alors, pour la première fois, sentant sa pensée impuissante à le soutenir, le négateur, le fataliste, l'analyste, s'humilia, s'inclina, s'abîma devant le mystère de la destinée. Les mots de la seule oraison qu'il se rappelât de sa lointaine enfance : « Notre Père qui êtes aux cieux, » lui revenaient au cœur. Il ne les prononçait pas; mais n'est-ce pas la plus touchante des prières que ce besoin de prier? — « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. » A cette minute, Adrien se rappelait cette phrase admirable de Pascal, et « quand la mère se releva elle put le voir qui pleurait. » C'est par ces mots que le roman se ferme. Ainsi se termine pareillement le *Sens de la Vie*, de M. Édouard Rod. Ainsi, dans *le Docteur Rameau*, M. Georges Ohnet fait se courber et s'humilier son athée devant Dieu. Il n'y a pas là pure coïncidence; il y a la preuve que, depuis *la Morte*, de M. Octave Feuillet, les préoccupations religieuses, naguère encore reléguées au second plan, tendent à reprendre dans le monde littéraire une place prépondérante. Le problème de la destinée humaine finira bientôt par ne laisser personne indifférent.

Soutienne maintenant qui voudra que M. Paul Bourget n'a fait dans *le Disciple* qu'œuvre de dilettante ! Le livre tout entier proteste contre cette interprétation. Au surplus, l'auteur lui-même a pris soin de préciser sa véritable intention dans une Préface qui, publiée par le *Figaro*, a eu le plus grand retentissement. Cette Préface a l'accent solennel d'un examen de conscience. Après avoir fait le portrait du positiviste brutal qui abuse du monde sensuel et du sophiste dédaigneux qui abuse du monde intellectuel, M. Bourget conseille au jeune homme à qui il s'adresse de n'être ni l'un ni l'autre de ces deux monstres. « L'âme n'est pas une machine à calcul au service d'une machine à plaisir. » Il

s'y élève contre les Narcisses philosophiques, les jongleurs d'idées, les sceptiques raffinés, au fond desquels on n'aperçoit qu'un égoïsme féroce et qu'une affreuse sécheresse. *Le Disciple* et la Préface qui lui sert d'introduction, ainsi compris, sont plus qu'un événement littéraire; c'est presque un acte de foi, dans tous les cas, un *meâ culpâ.* Préoccupé des ravages que la malaria du pessimisme et du déterminisme cause dans l'esprit et le cœur de la jeunesse de notre temps, M. Paul Bourget a éprouvé certainement quelque remords de son passé de romancier. Il a été l'un des prôneurs de la psychologie morbide. Les pessimistes et les nihilistes ont trouvé des modèles dans la plupart de ses livres, surtout dans *Cruelle Énigme, Mensonges* et *Crime d'Amour*. Alors il a été peut-être effrayé de son œuvre, et il a voulu réagir en écrivant *le Disciple.* S'il en est ainsi, il a fait preuve d'un courage et d'une indépendance dont il convient de le louer. Va-t-il persévérer dans cette voie? Son talent certes ne pourrait qu'y gagner; car *le Disciple* est, à mon avis, le roman le plus remarquable que M. Paul Bourget ait écrit. Les mièvreries de pensée et de style qui rendaient insupportables certaines pages de ses précédents ouvrages ont ici disparu. Dans le récit de l'action, dans le caractère des personnages, dans le développement philosophique du sujet, dans la description des paysages d'Auvergne, on sent une largeur de touche, une sûreté de main auxquelles on ne s'attendait pas. Bref, il n'a, selon moi, rien produit encore de plus viril et de plus beau.

2. — Si M. Bourget se défend d'avoir, dans *le Disciple,* mis à contribution la *Gazette des Tribunaux,* et brodé des variations sur l'affaire qui s'est, il y a un an bientôt, dénouée devant la cour de Constantine, M. Honcey se vante, au contraire, d'avoir mis en scène « le triste héros de ce drame récent. » Remarquez d'abord le calembour phonétique formé par le titre même du roman : *Jean Bise,* Chambige. Il est impossible de s'y méprendre. C'est donc l'histoire de ce Werther décadent qui tue et ne se tue pas, que M. Honcey nous raconte, en un style très personnel. L'auteur, sous le rapport du drame, a copié en quelque sorte *le Disciple.* Seulement, il ne conclut pas de la même manière que M. Bourget; ses déductions sont diamétralement opposées, et aucune leçon morale ne se dégage de l'œuvre. Fils d'un professeur de chimie à la Faculté des sciences de Montpellier qui, on ne sait trop pourquoi, se brûle la cervelle, Jean Bise est avant tout un type complet de ces détraqués littéraires, si nombreux aujourd'hui, infatués d'eux-mêmes jusqu'à la démence et dont les théories philosophiques et les mœurs dépravées ne tendent, sous prétexte de raffinement, à rien moins qu'à ramener l'amour à la brutalité des temps préhistoriques. En regard de Jean Bise, M. Honcey a retracé l'exquise figure d'une honnête mère de famille, Mme Suzanne Demay, femme d'un capitaine du génie et qui

devient la victime de la passion qu'elle a inspirée, et inconsciemment encouragée par son imprudente bonté. Dès que Suzanne s'aperçoit que le mauvais garnement ne vise qu'à la détourner de ses devoirs, elle le repousse avec horreur et cherche à se dégager de cette dangereuse obsession. Alors, tout simplement, Jean Bise sort un revolver de sa poche et tue Suzanne sans le moindre scrupule, sans le moindre remords. Le drôle s'estime d'une nature supérieure aux gens qui l'entourent. Il méprise sa mère. Il conçoit un second Werther qui serait, non plus un panthéiste pleurard, mais un analyste écartelé entre deux éléments hostiles : la sensation et la réflexion, qu'il saurait concilier en faisant servir la science au plaisir. Il veut aussi refaire la *Confession d'un enfant du siècle,* d'Alfred de Musset, qu'il trouve démodée parce que l'homme qui ne croit plus n'a pas su s'y dégager de la souffrance morale du doute. Le vrai déterministe n'habite que des *templa serena,* où règne seule l'impassibilité ironique. Il est le « grand souffreur, » lui qui « pense. » Mais la douleur lui donne des droits : il lui faut une compensation, et il doit la prendre sur la terre, « puisqu'après il n'y a rien. » Plus de conscience, plus de grandeur d'âme, plus de remords. Telles sont les belles théories de Jean Bise. Rien d'étonnant à ce qu'il fasse comme Antony : « Elle me résistait, je l'ai assassinée. »

3. — M. Guy de Maupassant est un très habile ouvrier. Il n'a pas écrit de roman plus chaste dans les mots que *Fort comme la mort,* et de plus immoral dans le fond. C'est la glorification naturelle, la consécration sociale de l'adultère de bonne compagnie. Il donne comme un fait tout simple, comme une chose parfaitement admise, le ménage à trois du peintre Olivier Bertin, de la comtesse et du comte de Guilleroy. Olivier est l'amant de la femme, le meilleur ami du mari. Il vit dans sa maison presque continuellement. Il fait sauter sur ses genoux sa fillette qui grandit. Rien qui détonne : c'est correct, c'est bourgeois. Pas une inconvenance apparente, et cela dure ainsi jusqu'à ce que cet Olivier s'apperçoit qu'il se détache de la mère pour aimer la fille. Alors la peur le prend et il se fait écraser par une voiture. Adultère réalisé, désir d'inceste, suicide, voilà l'œuvre qu'une certaine critique salue comme une conversion !... Merci ! M. de Maupassant accumule tout pour rendre ses héros sympathiques. Mais il n'y parvient pas. Il a beau les promener au Bois, au vernissage, dans les salons où les snobs de la noblesse et de la bourgeoisie contemporaines montrent à nu le dénument de leur cœur et l'inanité de leur esprit, on reste froid devant toutes ces conversations et descriptions. Qu'importe que cette comtesse se désole de vieillir ! Qu'importe qu'Olivier meure, désespéré ? Ce sont deux parfaits égoïstes qui, dans la quiétude la plus absolue, sans la moindre préoccupation morale, n'ont pas honte de trom-

per sous son propre toit un brave homme qui a pleine confiance en eux. Que dis-je ? N'est-elle pas méprisable, cette femme qui a le front de demander à Dieu de protéger son vice ? Oui, je sais, en Italie, il y a des vierges folles qui ne s'empêchent pas d'invoquer pieusement la Madone. Mais là-bas, c'est de la naïveté, une sorte de corruption inconsciente. Ici, c'est de l'hypocrisie qui n'ose s'interroger et s'avouer. On a dit de M. de Maupassant qu'il était le romancier de ceux qui ne croient plus à rien, qui n'espèrent plus rien, qui, en dehors de la satisfaction des sens, n'aiment plus rien, et qui, selon lui, ont raison de ne plus croire, de ne plus espérer, de ne plus aimer. *Fort comme la mort* corrobore ce jugement. Aussi, tout en admirant son talent d'écrivain qui devient de plus en plus limpide, puissant et vigoureux, je déteste ce romancier presque autant — et ce n'est pas peu dire — que l'affreux Stendhal.

4. — Demeurée, jeune encore, veuve d'un mari peu regrettable, Mme Bernard des Vignes refuse la main d'un galant homme pour se consacrer exclusivement à l'éducation de son fils Armand. Elle ne voit que lui, et il est tout pour elle. Mme des Vignes a le bonheur de voir Armand correspondre à sa tendresse maternelle et, par sa conduite, par son goût du travail, par sa distinction suprême, lui donner toutes sortes de satisfactions. Mais cette vie heureuse et calme ne dure pas longtemps. Une petite couturière, Henriette Perrin, vient travailler chaque jour dans la maison de Mme des Vignes. Le jeune Armand, tout frais émoulu du collège, s'en éprend et entre elle et lui une liaison se forme que la mère tente vainement de faire cesser. Il faut appeler les choses par leur nom : Henriette est la maîtresse d'Armand, pour qui désormais les affections de famille ne comptent plus. On peut juger de la colère de Mme des Vignes. Ce n'est pas tout : son fils meurt de la fièvre typhoïde. Et chaque fois qu'elle va au cimetière pour visiter sa tombe, elle y trouve un bouquet tout frais déposé par Henriette. Cette fidélité ne l'exaspère que davantage. Un jour, à sa grande joie, Mme des Vignes ne voit plus de fleurs, plus de bouquets. La petite ouvrière est allée sans doute à d'autres amours. Alors, elle oublie, elle aussi, et elle se décide à épouser le vieil ami qui veut partager sa solitude. Mme des Vignes s'est trompée : la veille de son mariage elle reçoit une lettre d'Henriette Perrin, mourante à l'hôpital, et qui lui demande pardon. La mère d'Armand pardonne, en s'écriant : « Elle l'aimait mieux que moi ! » Cette historiette, signée : François Coppée, est d'un sentimentalisme dangereux et faux. On dirait que l'auteur l'a écrite pour rabaisser l'amour maternel. Dans *Henriette,* la supériorité du cœur reste à la maîtresse, l'infériorité d'affection se trouve chez la mère. « Elle l'aimait mieux que moi. » Toutes les sympathies sont accumulées autour de cette petite voleuse de cœur qui meurt ensuite du

regret d'avoir perdu son amant, tandis que la mère oublie dans de secondes noces l'enfant qui n'est plus. Ce n'est ni moral, ni sain. Il aurait fallu que Mme Bernard des Vignes demeurât toute sa vie, comme Niobé ou Rachel, inconsolable. Il aurait fallu qu'elle ne pardonnât pas à celle qui, au hasard d'une rencontre de jeunesse, lui avait pris son fils. Il est vrai qu'ainsi présentée, l'histoire n'aurait pas fait pleurer les grisettes du Quartier latin. Je ne dis rien du style : il est correct et offre une certaine élégance facile, mais sans nerfs, sans relief, sans vigueur : du bon sous-Feuillet. On ne croirait pas que c'est la même plume qui a écrit *la Bénédiction, le Reliquaire, le Passant* et *Severo Torelli*. En serait-il de M. Coppée comme de M. Leconte de l'Isle? Admirable artiste en vers, traducteur original même, l'auteur des *Érynnies* n'est pas de ceux, si l'on en juge par son discours de réception à l'Académie française, aux œuvres « pédestres » duquel (*Musa pedestris*) pourrait s'appliquer ce puissant vers de Louis Veuillot :

La prose, mâle outil et bon aux fortes mains.

5. — Il ne me paraît pas indiqué de revenir sur le *Jack* de M. Alphonse Daudet. Le *Polybiblion* a suffisamment parlé de la première édition. Celle-ci a des illustrations que ne possédait pas l'autre et qui en font un des joyaux de la collection Guillaume. En tant que rappel critique, on peut ajouter que *Jack* est le roman où M. Daudet a mis le plus de cœur, de sensibilité vraie, d'émotion attendrie. Il est intéressant et sympathique ce pauvre petit Jack, cet enfant sans père, à qui sa folle de mère fait donner d'abord une éducation distinguée, qu'elle abandonne ensuite pour aller vivre avec un raté de la littérature, qui se voit forcé d'endosser la blouse de l'ouvrier pour gagner son pain, que nous retrouvons successivement forgeron à l'usine d'Indret, serrurier en Touraine, chauffeur du *Cydnus*, et qui, épuisé par les privations, abattu par la souffrance morale, meurt sur un lit d'hôpital en confiant au docteur Rival cette délirante et navrante malédiction où se livre tout son cœur endolori : « Je vous dis qu'elle ne viendra pas. C'est une mauvaise mère, et tout ce qu'il y a eu de tristesse dans ma vie m'est venu d'elle. » Évaporée, en tempête, Ida finit par arriver, mais trop tard. Jack est mort. Le défaut de l'œuvre, c'est qu'elle manque d'unité et se noie dans les digressions. M. Daudet suit ici le procédé de Charles Dickens dans *David Copperfield* et de M. Pierre Loti dans *Pêcheurs d'Islande*. Il serait injuste néanmoins de s'en plaindre trop. Si quelques-unes de ces digressions sont ennuyeuses ou un peu risquées, d'autres sont touchantes ou ravissantes. Le gymnase Moronval, le monde des Ratés, l'apprentissage d'Indret, les longues traversées à travers des zones inconnues, la mort de Jack, voilà du bon Daudet, de celui de derrière les fagots.

6. — M. Charles Legrand a, comme M. Édouard Drumont, la juste haine

du banquier juif, avec cette différence qu'il est libre-penseur, tandis que l'auteur de la *Fin d'un Monde* est catholique. Tous les deux s'accordent aussi sur un autre point : c'est qu'ils attaquent ouvertement les chefs du parti conservateur qui peuvent se commettre dans les salons de la juiverie financière, avec cette différence que M. Drumont prononce ses anathèmes dans l'espoir d'une conversion désirée et possible, tandis que M. Legrand fulmine ses malédictions au nom de je ne sais quelles radicales transformations sociales. M. Legrand méconnaît aussi absolument le caractère du vaillant comte de Langres (lisez : de Mun), qu'il nous donne comme un ténor politique et religieux (ce qui, calomnie gratuite, suppose un comédien) et comme un orateur petit-maître cherchant à plaire aux dames (ce qui nous fait supposer que le romancier n'a jamais entendu le grand orateur catholique). Il est injuste pareillement pour la noblesse contemporaine, en généralisant certaines défaillances. Pour une vingtaine de gentilshommes qui, en s'accoquinant avec les juifs, ont galvaudé leur antique blason, combien de milliers d'autres, qui, sans bruit, sans éclat, restent fidèles aux traditions des aïeux ! Il est sans pitié enfin pour la Société universelle de Crédit (l'Union générale) et pour son directeur à qui Zacharie Möser (Rothschild) fait des avances royales, afin de mieux l'étouffer. Mais, à part ces tendances et ces exagérations, il y a du bon, dans *l'Age du papier*. Le clou du livre est certainement le portrait en pied du docteur Henri Favre, désigné sous le nom de Salest. Médecin, philosophe, chimiste, théologien, kabbaliste, épicurien, fouriériste, stoïcien, bouddhiste, le docteur Salest a sondé le néant de la pensée et de la science humaines. Il a passé par toutes les utopies de son siècle, et en a gardé tous les reflets. Il vit comme un ascète et se conduit comme un cynique. Plus malappris que la mère Angot, plus crû que Diogène, plus sale que Gustave Planche, il a une qualité dont il ne se départ jamais. Il refuse de soigner, si millionnaires soient-ils, tous les ennemis de sa chère Gaule celtique. » Il qualifie la Bourse un « faux temple grec élevé au seul dieu du jour, le Porc d'or. » Il est d'avis que l'empire économique actuel est sorti des convents maçonniques. Il estime que la Révolution partie en guerre pour régénérer le monde n'a abouti qu'à rétablir, à la place de la féodalité terrienne, une féodalité financière qui a fait déjà plus d'esclaves que le Christ n'en a libéré. Il démontre qu'à cette heure tout, depuis le travail du plus chétif ouvrier jusqu'à la vieille fortune aristocratique ou bourgeoise amassée par des générations d'honnêtes gens, est guetté, gratté, déchiré, happé, dévoré, bu par les fallaces de l'annonce et transmué en un vain papier qui, au champ du coq, pareil au trésor magique, n'est plus. Il prouve enfin que le vrai danger social, c'est une banqueroute universelle, au milieu de laquelle, immense araignée pompante, le juif restera seul debout.

Savez-vous que cet original de Salest, avec son parapluie énorme, rougeâtre et cabossé, avec ses longs bras qui ont toujours l'air de bénir ou d'envoûter quelqu'un, pourrait bien être de ces fous dont parle La Fontaine, qui vendent ou donnent la sagesse? Il est facile aussi de reconnaître dans ce roman à clef, bien d'autres personnages : Reignier répond à M. Meyer (du *Gaulois*); Pol Aurelys, à M. Aurélien Scholl; Rodéric Chavredon, à M. Bontoux... qui sais-je encore? Les voiles sont d'ailleurs plus que transparents.

8. — *Fou d'amour* est une œuvre dont le titre est flamboyant, le style brûlant, le récit haletant, le drame poignant. Mais la lumière qui éclaire tout le roman est pure. Il ne pouvait pas en être autrement d'un livre d'imagination, signé : Charles d'Héricault. Cependant les jeunes filles chrétiennes auraient tort de prendre *Fou d'amour* pour livre de chevet. Le « fou » s'appelle Pierre de Lozembrune. Il aime éperdument la coquette, brillante et frivole Flora Wolseley, qui le rebute, le déconcerte, le dégrise et finit par l'exaspérer au point qu'il « la plante là » pour épouser une jeune fille pauvre, aux sentiments nobles, au cœur élevé, Berthe Loudéac, à qui il a sauvé la vie. Flora se marie avec M. de Léreintay, débauché, pervers, effronté, type de la basse gentilhommerie de ce temps, la gentilhommerie d'affaires. Qui se ressemble s'assemble. Il y a dans *Fou d'amour* des fils de 89 tout à fait réussis parmi lesquels le parvenu Barondin et le domestique enrichi Detonnau. Il y a aussi des épisodes humoristiques d'une gaieté communicative, entre autres, le récit du formidable coup de canif que Mme Barondin donne au contrat conjugal. D'autres pages sont dans la note attendrissante et mélancolique : tel le chapitre consacré à raconter la mort d'une pauvre petite poitrinaire. C'est ainsi qu'un maître écrivain, un homme d'esprit, sait tour à tour se montrer conteur passionné, philosophe aimable, et varier à l'infini les sensations des lecteurs délicats. On peut voir aussi dans *Fou d'amour* une sorte de protestation parlante contre le réalisme à la mode que M. J.-J. Weiss désigna un jour prophétiquement sous le nom de « littérature brutale. » C'était en 1858, après l'apparition de *Madame Bovary*.

9 et 10. — Dans *Amour sans nom*, l'auteur de *Jean Dacier*, M. Charles Lomon, aborde un sujet passablement risqué, mais il a soin de le traiter d'une façon aimable. Un certain M. Chalande était allé chercher fortune en Amérique. Il en revient sans le sou. Sur le vaisseau qui le transporte en France, il se lie avec un compatriote nommé Roger, lequel a eu plus de chance. Il avoue avoir gagné là-bas douze cent mille francs qu'il rapporte avec lui et qui lui serviront à bien faire élever et plus tard à bien marier sa fille. Roger meurt en route : on jette son cadavre dans la mer. M. Chalande s'empare de ses papiers et de sa fortune, s'installe à Paris sous le nom de Roger, va visiter la fille

du mort, Gabrielle, encore au couvent, et se donne pour son père. Celle-ci, orpheline de mère et qui n'avait jamais vu l'auteur de ses jours, croit M. Chalande sur parole. Quelques années passent. Le faux Roger est maintenant un richissime banquier. Les douze cent mille francs volés ont multiplié au centuple — et le voleur se dit : « Je vais constituer à Gabrielle une dot de trois millions, bien plus que son vrai père ne lui a laissé ; de cette façon mon vol n'aura fait du tort à personne. » Plusieurs partis se présentent pour Gabrielle : le baron Roger (car il est maintenant baron) les repousse tous. C'est qu'il aime Gabrielle et ne peut le lui avouer, puisqu'elle le croit son père. Celle-ci ne se doute de rien, et son cœur se porte vers Georges Fergueil, jeune capitaine d'artillerie revenu du Tonkin. Jaloux comme un tigre, le baron Roger parvient à écarter Fergueil et à intercepter toutes les lettres qu'il écrit à Gabrielle, puis il la marie au comte de Val-Saint-Pé, qu'il étrangle de sa propre main devant la porte de la chambre nuptiale. Georges est accusé du crime, et comme cette nuit-là, il rôdait autour de l'hôtel, les apparences sont telles qu'il n'échappe à une condamnation que grâce à l'éloquence de son avocat. Gabrielle elle-même le croit coupable. Alors commence pour Georges Fergueil une vie nouvelle. Découvrir le véritable assassin de M. de Val-Saint-Pé occupe sa pensée tout entière. Grâce à une ancienne servante du baron Roger, il y parvient, et quand M. Chalande se voit découvert il se fait justice lui-même. Il ne faut pas chercher la moindre leçon morale, la moindre psychologie, la moindre analyse, dans *Amour sans nom.* C'est un roman purement romanesque. Ainsi en est-il de *Double-Blanc,* de M. Fortuné du Boisgobey, qui roule sur le sujet que voici : la marquise de Metzatlan a juré de venger la mort d'une de ses amies, Héva Nesbit, et de son père, que des misérables ont fait disparaître pour s'emparer de leur fortune. A travers mille péripéties, aidé d'un galant homme qu'elle aime, Hervé de Scaër, la marquise atteint son but. Les assassins découverts se trouvent être un banquier véreux, un rastaquouère sans scrupule et une mégère hypocrite. Inutile d'ajouter qu'au dénouement, comme dans les pièces de M. Scribe, le crime reçoit son juste châtiment.

10, 11 et 12. — J'ai à signaler trois « paysanneries » qui ont chacune un réel mérite, bien qu'inégales littérairement. Ce sont : *Grandterroir,* par Paul Dys ; *la Hanterie,* par M. Paul Harel ; *le Dernier Maître,* par M. Charles de Bordeu.

Dans *Grandterroir,* M. Paul Dys met en présence un père et un fils qui ne se ressemblent pas plus que la nuit ne ressemble au jour. M. Fortier père est le type de ces riches paysans d'autrefois qui, possesseurs ou locataires du sol, le cultivaient eux-mêmes et ne rougissaient pas d'en porter le sceau. Enragé au travail, âpre au gain, des-

pote comme on en voit peu, dur aux autres, dur à lui-même, le vrai maître en un mot, il aime sa belle ferme Grandterroir ; il la met au-dessus de tout, et il voudrait voir son fils Adrien, brûlant de la même passion agricole, continuer les traditions ancestrales. Par malheur, Adrien, qui a fait ses études à Paris, regrette la ville, déteste la campagne et préfère au travail des champs le labeur intellectuel. Le père Fortier n'entend pas de cette oreille ; dans sa rudesse inflexible il a juré qu'Adrien lui succéderait comme chef du riche domaine, à la prospérité duquel tous les Fortier se sont employés de temps immémorial. Dès lors, une lutte sourde, constante, opiniâtre, se poursuit entre ces deux hommes. Le père aime pourtant son fils, mais son affection est si peu expansive, qu'Adrien se croit haï. Pour secouer le joug paternel, il se lie avec une fermière du voisinage, la belle Mme Resviat, veuve dissolue, qui use de tous les moyens pour l'attirer et le retenir chez elle. M. Fortier, exaspéré de voir une étrangère exercer sur son fils une aussi funeste influence, le met en demeure de choisir. Incapable d'une résolution virile, le faible Adrien se tue. M. Paul Dys s'est évidemment proposé de nous peindre dans *Grandterroir,* ces mêmes paysans que M. Émile Zola nous a montrés sous un jour si repoussant et si faux dans *la Terre.* Ici, certes, rien qui répugne. Les types décrits, depuis le rude père Fortier et le féminin Adrien, jusqu'au curé de Moronval, brave homme de prêtre herculéen et franc de collier, en passant par la sensuelle veuve Mme Resviat, qui finit par se convertir, sont naturels et vrais. Mais, malgré cette observation exacte, *Grandterroir* laisse le lecteur indifférent. Pourquoi? Parce qu'il y manque la vie, le relief, la puissance de création et d'évocation. En dehors de quelques bonnes pages sur une moisson rondement menée et un repas de noces à la Pantagruel rustique, le style est terne, et rien, sauf les types dont j'ai parlé plus haut, n'y impressionne l'imagination. C'est dommage ; car, réserves faites sur le suicide d'Adrien et sur les débordements de Mme Resviat, *Grandterroir* respire l'amour de la vie rurale.

La Hanterie, de M. Paul Harel, est, au contraire et tout à la fois, une œuvre littéraire de premier ordre et une paysannerie fortifiante, reposante et saine. Avec M. Paul Dys, nous étions en Picardie, avec M. Paul Harel, nous sommes en Normandie, du côté d'Échauffour, dans l'Orne, où notre poète-romancier exerce les fonctions d'aubergiste. Onésiphore Beauplan, dit la Hanterie, a un fils unique, Octave Beauplan. Celui-ci, nature droite et simple, pensant à sa petite cousine, élevée aux champs, veut rester laboureur comme son oncle. Mais ces goûts déplaisent à son riche papa. La Hanterie s'est mis dans la tête de faire de son fils un avocat. C'est l'antipode du père Fortier, de même qu'Octave est l'antipode d'Adrien. Le pauvre garçon se sacrifie à la sotte

vanité paternelle. Il va étudier le droit à Caen, y tombe malade et revient mourir dans sa famille désolée... Trop tard ! Puisse cette cruelle leçon guérir les riches ruraux qui partagent les fausses idées et les billevesées d'Onésiphore Beauplan ! A la suite de *la Hanterie,* M. Paul Harel a lié une petite gerbe de Nouvelles : *La Bouyade, Flambron, Jean Chassagne, Entre deux scrutins, le Charbonnier,* qui ont la même saveur rustique, la même fraîcheur de style et le même réconfort.

Les d'Arbonne du Béarn, dont M. Charles de Bordeu nous fait le curieux portrait dans *le Dernier Maître,* sont un peu comme les « Burgraves » de Victor Hugo. Le premier aïeul fut un homme extraordinaire, tout d'une pièce, un caractère qui jamais ne se démentit. Le second suivit les traces du premier, mais avec moins d'inflexibilité. Très attaché à son Dieu et à son roi, il vécut moins solitaire et moins fier. Le troisième dégénéra : il garda l'orgueil de la race, sans en avoir les mœurs ni surtout la foi. Médecin, il professa des idées peu canoniques, et prit en grippe cette vieille maison que ses ancêtres avait faite. Marié avec une digne et sainte femme, il cultiva le plus qu'il put la Vénus vagabonde. Puis, quand l'âge vint, la raison reparut aussi, mais trop tard. Le docteur André d'Arbonne s'était endetté, et ce fut son fils qui paya. Celui-ci, par une loi d'atavisme qui n'est pas rare, eut toutes les vertus du premier aïeul. Il aimait la maison, le foyer, le vieux domaine — et il se vit forcé de vendre tout ce qu'il chérissait, et d'aller, enfant raisonnable d'un père prodigue, créer ailleurs, avec sa femme et ses enfants, une autre maison, un autre foyer. Le dernier maître est donc parti; les appartements sont démeublés; la porte est close. Quelle tristesse poignante dans ce départ que l'honneur commande ! Dans ses pages colorées, M. Charles de Bordeu en donne la vivante et pénétrante sensation. Son livre est plein de traits de mœurs éminemment curieux, et qui nous initient à une foule de détails peu connus de la vie rurale béarnaise. Au cours de l'action, une action simple et pourtant fertile en intéressants épisodes, les principales étapes de la vie humaine sont retracées avec une éloquente émotion. A la calme beauté de ces peintures familiales et patriarcales, j'ai reconnu l'auteur de cette *Marie bleue,* que je signalai dans le *Polybiblion* comme un des romans les plus remarquables qu'aient inspirés les idées sociales de Frédéric Leplay.

13, 14, 15 et 16. — Il est moins facile qu'on ne pense d'écrire un roman honnête qui ne tombe pas dans la niaiserie, qui nous ramène au spectacle de la vie-réelle, sans se noyer dans la boue du naturalisme, et qui contienne une leçon sans sermon ni homélie. M. Victor Fournel, qui aborde sur le tard ce genre difficile, y réussit merveilleusement. On l'a vu, il y a trois mois, par cette *Confession d'un père,* dont toute la critique a parlé comme il se doit. La critique accueillera aussi favo-

rablement *Maman Capitaine,* du même auteur, qui vient de paraître. C'est l'histoire d'un brave homme qui n'a pas de chance, qui ne s'insurge pas contre la destinée, qui ne s'écarte jamais de la ligne du devoir, et qui, dans sa misère, trouve encore le moyen de se dévouer et de se sacrifier pour une petite orpheline que lui a léguée un de ses amis au lit de mort. Cette histoire rappelle celle d'*Un Cœur simple,* avec la note religieuse en plus, qui manque au récit de Gustave Flaubert. Pour sécher les larmes que font couler les touchantes mésaventures du pauvre Hardy, M. Fournel termine son volume par les réjouissantes *Tribulations d'un critique herbivore,* qui font pleurer aussi, mais de rire.

A côté de *Maman Capitaine,* il faut mettre : *Le Petit Gosse*, de M. William Busnach ; *Une Faute,* du commandant Stany ; *Suzanne Duluc,* de M. Attale du Cournau.

Qui aurait dit que la même plume qui a mis la *Nana* et *l'Assommoir* de M. Zola au théâtre pourrait écrire ce chaste *Petit Gosse,* paru dans la *Revue de famille?* Nous sommes au siècle des surprises. Ce qui est non moins surprenant, c'est que l'auteur arrive à nous intéresser aux épreuves aussi banales qu'invraisemblables de cet écureuil de Gilbert, qui s'enfuit de l'hospice des Enfants-Trouvés, où la sœur Félicité le soignait si bien, vend des hannetons pour vivre, devient pître dans une troupe de saltimbanques, y trouve une petite fille volée à ses parents, la délivre, la rend à son père et plus tard l'épouse, après avoir lui-même retrouvé sa mère. Ce récit est de ceux qui font les délices des lecteurs de M. Émile Richebourg. Il dénote un cœur que les habitudes théâtrales n'ont pas racorni. Le style est tantôt d'une simplicité enfantine, tantôt d'un pathétique attendrissant, déparé par certaines distractions réjouissantes. Ainsi, à un certain endroit, M. William Busnach parle de « voiture roulante. » Que pourrait donc bien être une voiture qui ne roulerait pas ?

Une Faute, du commandant Stany, pèche également quelque peu par l'invraisemblance. Mais ce défaut est racheté par l'intérêt palpitant du drame. Louise Malgorn, fille d'un brave marin breton, vient cacher à Paris les suites d'une faiblesse. Devenue riche en travaillant beaucoup, elle parvient à faire de son fils un brillant officier de marine. Celui-ci, pour venger sa mère qu'on insulte, lève la main sur un de ses supérieurs. Or, dénouement imprévu et terrible, le président du conseil de guerre qui prononce sa condamnation à mort n'est autre que son propre père.

J'aime beaucoup moins *Suzanne Duluc,* malgré les intentions droites de l'auteur. Suzanne immole généreusement l'amour qu'elle porte à Philippe Maucomble, pour sauver l'honneur du banquier, son père, compromis dans une malheureuse affaire d'argent. Un homme

méprisable, vicieux et dégradé, a demandé sa main, le comte de Trémont. Duluc est son créancier : elle obéit. Mais son cœur reste à Philippe, qui tue Trémont en duel. *Suzanne Duluc* porte ce sous-titre : « Roman honnête. » Sans doute, il n'y a pas là-dedans la moindre expression risquée. Mais cependant l'œuvre laisse une impression qui n'est pas tout à fait bonne. Ainsi, M. du Cournau, qui a d'ailleurs du talent et de l'imagination, insiste à mon avis beaucoup trop sur le cynisme et les prouesses galantes de M. de Trémont. Le père Duluc a la conscience singulièrement élastique : il détourne une grosse somme de son actif dans le but de reconstituer sa fortune et de désintéresser plus tard tous ses créanciers : ce n'est certainement pas un modèle de probité. Philippe Maucomble tue en duel le mari de la femme qu'il aime et qu'il épouse ensuite. Ce qui est d'autant plus choquant qu'il bénéficie par ce mariage du capital laissé par le premier mari. En somme, on a fait observer que des quatre personnages de ce drame, Suzanne seule était irréprochable. C'est la vérité.

17. — *L'Agonie* est une évocation historique de la Rome d'Héliogabale. S'inspirant d'un ouvrage de Chaussard, paru en 1803, sous ce titre : *Esquisse de la dissolution romaine sous les Empereurs,* M. Lombard, auteur de *l'Agonie,* a, selon moi, dépensé un immense talent à décrire brutalement et sans réserve les orgies sans nom, les monstrueuses impudicités, les stupres effrénés, les vices immondes auxquels se livraient alors et le prêtre du Soleil qui gouvernait l'Empire, et sa mère Sœmias, et ses favoris et ses prétoriens. De plus, M. Lombard a ressassé dans son livre toutes les calomnies que les écrivains païens ont répandues contre les premiers chrétiens : débauches ténébreuses, promiscuité sexuelle, agapes nocturnes où ils buvaient réciproquement leur propre sang. Il peuple Rome de « sectes religieuses » se disputant l'antiquité croulante. Les chrétiens orientaux ont pour chef Zal, fils d'un roi perse, favorable à Héliogabale et moulant le christianisme sur le culte épuré de la Pierre-Noire, symbole de la génération. Les Occidentaux reconnaissent pour maître l'Helvète Maglo, un ascète ignorant, tonitruant et barbare. Il incarne les chrétiens de la ville dans Alta, un hypocrite masquant ses vices du voile de la religion, type de l'homme d'État qui veut le christianisme au pouvoir pour l'asservir à ses idées, et qui se ligue avec la princesse Mammée pour détrôner Héliogabale et proclamer Alexandre-Sévère. C'est la partie la plus sérieuse, la plus dramatique et la plus vivante de *l'Agonie.* Mais de l'évêque de Rome, du Pape, de la véritable Église chrétienne, déjà formée, il n'en est pas une seule fois question. Le style de M. Jean Lombard a cela de bon qu'il rend la lecture de son œuvre impossible à quiconque n'est pas absolument ferré sur le grec et le latin. De cette façon, *l'Agonie* reste accessible aux purs humanistes et aux lettrés seuls. Ainsi, il dira

des matelots d'un navire qui amène des Syriens en Italie : « Le *portator* accompagnait dans l'entrepont, d'une voix qui devenait allègre, le *celeusma* des rameurs ; sur le pont qui s'animait tout à fait, le *magister* commandait, et le *gubernator* répondait de sa poupe au *proreta* assis à la proue. » A chaque instant, il est question de *cataphractes* et d'*aphractes,* d'*actuariaires,* de *phasélus,* de *camères,* de *curbites,* d'*hippagoges,* de *liburnes,* de *basternes,* de *cisiums,* de *phedas,* de *carpentums,* de *transtas,* d'*essedas,* de *sarracums :* tous les manuels Roret de l'antiquité latine y passent. Et cela fatigue, et cela rebute, et cet écrivain qui est certainement artiste finit par nous étourdir, nous abasoudir et nous ennuyer. *L'Agonie,* comme drame historique et résurrection du passé, procède évidemment de *Salammbô,* mais c'est la seule ressemblance.

18, 19, 20, 21 et 22. — Qui nous délivrera des Anglais et des Russes? Les traductions des romans parus en Angleterre et en Russie pullulent toujours. On vante beaucoup *Présentée,* de Hamilton Aïdé : histoire d'une jeune fille riche, sans famille, sans relations, qui offre le tiers de ses revenus à qui la présentera dans les salons du high-life londonien. Une famille noble, mais déchue, accepte cet office. La jeune fille, Catherine Johnstone s'éprend d'abord du fils aîné de ses hôtes qui n'est qu'un désœuvré et un intéressé. A la fin, lasse de luxe et de fêtes, frappée de l'inanité du monde, elle délaisse son premier caprice pour épouser un jeune et pauvre précepteur dont elle reconnaît les qualités solides et qui l'aime sérieusement. C'est le *Roman de la jeune fille riche,* comme le pendant du *Roman d'un jeune homme pauvre,* de M. Octave Feuillet. On vante aussi beaucoup *Fatalité,* de miss Braddon, où est traitée la question du mariage entre beau-frère et belle-sœur, prohibé par le protestantisme anglais, et où sont décrits avec une certaine force les scrupules, les remords, les douleurs et l'héroïque sacrifice d'une jeune femme qui, sur de faux indices d'ailleurs, croit découvrir qu'une personne qu'elle soupçonne être sa sœur naturelle a été la première épouse de son mari. C'est assez compliqué. Un peu moins cependant que *le Mystère d'un Hansom Cab,* de Fergus W. Hume. Roman judiciaire, dans le genre de ceux de notre Gaboriau. Un assassinat a été commis à Melbourne dans des conditions mystérieuses qui rappellent celles du *Crime de l'Omnibus*, de M. Fortuné du Boisgobey. Un innocent, descendant des anciens rois d'Irlande, est poursuivi. Il pourrait se sauver en prononçant un seul mot, mais ce mot dévoilerait à Madge Frettby, sa fiancée, que l'assassin est son père. Il se tait. Le témoin désiré surgit et Brian Fitzgérald est sauvé. Tout ceci est pour l'auteur du *Mystère d'un Hansom Cab* l'occasion de détails fort curieux sur les bas-fonds de la société australienne et sur la police de Melbourne. On lit ce

drame judiciaire avec plaisir, bien qu'il soit saupoudré çà et là de quelques plaisanteries mécréantes, qui certes n'ont rien d'attrayant. On lit avec plus de plaisir encore, *Aux trois boules d'or*, de M. Baring Gould, où sont racontées avec une verve qui n'a rien d'anglican les aventures d'une fillette mise en gage par sa mère chez le juif Lazare, usurier et brocanteur dans le quartier du Barbican, à Plymouth. Cette fillette, Joanna, devient la propriété, l'esclave, la chose de l'israélite qui l'exploite indignement. Ce qui n'empêche pas que, par son esprit, son habileté, son activité, son charme merveilleux, la petite fée n'apprivoise le vieil hibou. Elle finit même, à force d'ingéniosité, par sortir de sa situation misérable et, après mille péripéties étranges, par devenir la femme d'un galant homme. Il y a dans ce récit des tableaux pittoresques qui font penser à certaines toiles de Rembrandt. On lirait de même *le Colonel Sabretasche*, d'Ouida, si cette infatigable, inépuisable et surabondante conteuse avait su concentrer son sujet en un volume. Il lui en a fallu deux, selon ses habitudes, pour démontrer au lecteur que lord Granville de Vigne et lord Chevasney ont eu le grand tort, étant jeunes cadets de l'armée anglaise, d'épouser par passion : celui-là une indigne et méprisable fille d'Albion ; celui-ci une Italienne qui ne vaut pas mieux. Lorsqu'ils ont compris leur erreur, la chaîne est nouée. Ils subissent un incroyable supplice moral, dont ils ne sont délivrés qu'après de longues années. Il leur est permis alors de goûter le bonheur dans une nouvelle union avec des créatures d'élite. Mais c'est un bonheur bien tardif. Toujours le proverbe : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait. » La thèse, par là même qu'elle est éminemment humaine, serait donc intéressante, à la condition de n'être pas noyée, ce qui est le cas du *Colonel Sabretasche*, dans des détails inutiles, puérils et encombrants.

23 et 24. — Un éditeur de Cologne, M. P. Bachem, a entrepris d'éditer une série de romans catholiques. Il a fait appel dans ce but aux romanciers d'Outre-Rhin qui pouvaient lui répondre. Plusieurs d'entre eux ont répondu, notamment une femme distinguée qui signe ses ouvrages : *M. Herbert*. Elle a déjà publié dans la série : *Miss Ida Brown*, *la Chasse au bonheur* et *l'Enfant de son cœur*. C'est ce dernier roman que Mme J. de Rochay vient de traduire en français, sous ce titre : *Adoptée*. On y voit un grand seigneur célibataire, solitaire, sceptique et blasé, emmener dans son château et faire élever comme sienne, après adoption légale, la fille d'un musicien bohème et d'une cantatrice de famille noble qui l'a épousé par amour et qui meurt lui laissant sur les bras deux orphelines : Juliane et Alexa. C'est Alexa qui va vivre avec le comte de Hesslar. Ce misanthrope qui n'a d'autre parent qu'un frère et qui ne veut même pas le voir, donne à la fille du musicien Henri Grégor une éducation détestable. Elle grandit avec tous les

préjugés de la noblesse, sans en avoir la distinction, quitte ensuite son père adoptif pour monter sur les planches comme feu sa mère et finit par se marier avec le fils d'un général. Robert de Hesslar, major dans l'armée allemande, a un instant fait la cour à Alexa. Mais il ne tarde pas à s'apercevoir que c'est une poupée sans cœur, et il épouse Juliane, qui est tout l'opposé d'Alexa, qui a de la religion, et qui a souffert. *Adoptée* dénote une plume des mieux exercées. Le récit court sans encombre, amusant et dramatique tour à tour. Un bon livre à divers points de vue, et beaucoup plus catholique, malgré sa tournure allemande, que *Pour la gloire,* qui se passe dans la catholique Italie. Il ne faudrait cependant pas exagérer pour le plaisir de l'antithèse, comme la chose arriva si souvent à Victor Hugo. *Pour la gloire,* le dernier roman paru de Salvatore Farina, est une œuvre d'honnêteté relative. Il y est question d'un vieux peintre milanais atteint de cécité qui, après avoir obstinément poursuivi la « gloire, » reconnaît enfin que ce pourrait bien n'être qu'une chimère, et que le mieux est encore d'aimer l'art en soi, pour lui-même, sans se préoccuper des applaudissements souvent frelatés du public. Tout autour du vieil artiste s'ébauche un roman d'amour aux fines nuances, en harmonie avec le milieu artistique et sur les intermèdes duquel plane, comme un vague murmure, le chœur bourdonnant des critiques. Le trait et l'observation ne manquent pas ici. On y fait même en se jouant le procès du spiritisme. Le peintre aveugle a la toquade d'évoquer l'ombre de Néron dont ses deux filles, Judith et Sophia, se moquent avec une espièglerie charmante. L'ombre impériale en frémit d'horreur.

25. — *Demoiselle Micia,* de Mme Marie Paradowska, passe pour une belle étude galicienne. Tel n'est pas mon sentiment. En dehors des mystérieuses métamorphoses d'une âme d'enfant en une âme de jeune fille auxquelles l'auteur nous fait assister congruement ; en dehors du problème moral et industriel qu'elle soulève, à propos de la découverte d'une mine d'huile de pétrole, le livre (quoi qu'en dise le titre) ne fait guère qu'effleurer la peinture des mœurs de ce pays, et je ne crois pas que les observations à fleur de peau de Mme Paradowska fassent jamais oublier les récits galiciens, si vigoureux et saisissants du célèbre conteur viennois, Sacher-Masoch. A signaler pourtant dans *Demoiselle Micia,* un curieux type de sorcière, la Tarasia, qui connaît les secrets terribles de certaines plantes. La leçon de botanique qu'elle donne à Micia est tout à fait originale. Ainsi, la mandragore, qui ne croît que sur la tombe des suicidés, des parricides et des exécutés, jette quand on l'arrache un cri désespéré qui rend fou. La racine de la bryone a la forme d'un nouveau-né : pendant la nuit, les jeteuses de sorts vont la déterrer ; elles l'emmaillotent dans des langes et la cachent dans leur coffre ; avec ce talisman, elles peuvent, chaque premier jeudi du mois,

tarir le lait des femmes, des vaches, des juments et des brebis ; mais le talisman est impuissant contre le lait des truies et des chiennes, parce que le diable ne le veut pas. La fleur de la fougère a aussi des pouvoirs merveilleux : celui qui est assez habile pour la cueillir la veille de la Saint-Jean, a le privilège de découvrir tous les trésors cachés sous la terre. Chose curieuse ! J'ai noté cette superstition sur la fougère dans un petit canton du Bas-Vivarais, où étaient exploitées autrefois des mines d'argent appartenant aux évêques de Viviers.

26. — Il serait peut-être bon de s'arrêter enfin dans la traduction des raclures de tiroirs du comte Léon Tolstoï. De ce qu'on a produit un chef-d'œuvre : *La Guerre et la Paix ;* de ce qu'on a construit un roman de longue haleine où se trouvent, à côté de grandes faiblesses, des pages vraiment remarquables : *Anna Karrénine,* s'ensuit-il que tout ce qui est sorti de votre plume doive être considéré comme merveilleux, éblouissant, superbe et génial ? C'est l'avis de M. Halpérine-Kaminsky — un traducteur ne saurait, sans forfaiture, médire des ouvrages qu'il traduit. Mais ce n'est pas le nôtre. Aujourd'hui, voici *le Chant du Cygne.* De quoi s'agit-il ? D'un musicien qui, le violon à la main, surpasse Paganini. Quand il ne joue pas, il est bête, ivrogne, payant les bienfaits par des ingratitudes, bref le plus désagréable des particuliers. Vient ensuite l'*Histoire d'un cheval,* qui, au moment de mourir, raisonne comme un philosophe sur les rapports des hommes avec les animaux. Le volume se termine par les fragments d'un roman inachevé, dont le héros est un vieux seigneur, proscrit politique, qui, revenu à Moscou après trente ans de Sibérie, ne s'y reconnaît plus. C'est tout, et ce n'est pas suffisant pour nous faire pousser des points d'orgue d'admiration.

27. — Avec Mme Henry Gréville, nous sommes encore en Russie. *Louk-Loukitch* sert de titre à un recueil de scènes dramatisées qui ont une ville ou un village russes quelconques pour théâtre. La première a pour but de montrer que, si l'amour conjugal peut s'élever jusqu'à l'héroïsme, l'amour coupable d'un homme marié pour une autre femme que la sienne peut faire de celui-ci, honnête jusque-là, un assassin. Cette thèse est comme les maximes de Bilboquet : elle est loin d'être neuve. La seconde scène est renouvelée de l'histoire de Noë. Au lieu d'imiter Cham, des fils généreux jettent leur manteau sur la faute de leur mère. La troisième scène a trait à une jeune mariée qui meurt en apprenant que son André, qu'on avait promis d'exempter, a été pris par le recrutement. La quatrième.... ma foi ! je ne suis pas allé plus loin. En somme, ce n'est pas ce que Mme Henry Gréville a fait de plus mauvais.

28. — Un « vieux pays, » au temps où nous vivons, c'est assurément celui où l'on va toujours à la messe et où l'on n'a point la prétention

de détrôner le bon Dieu. Vous trouverez ce pays-là, en Suisse, dans le Valais. Là, les mœurs sont restées inébranlablement chrétiennes, simples et naïves, s'il faut du moins en croire (et pourquoi ne le croirions-nous pas?) l'auteur des *Croquis valaisiens*. Ils sont charmants, ces croquis, et ils donnent la vision réelle de ce coin perdu dans les Alpes. Les descriptions y alternent avec les légendes, et certaines ont une saveur exquise. Telle celle de Zachéo, le nain missionnaire, qui pénètre miraculeusement chez les féroces Anniviers, les apaise, nouvel Orphée, aux sons de sa voix évangélique, et sur les bords de la Nevizance, les convertit l'un après l'autre au christianisme. On dirait un feuillet détaché de *la Légende dorée* de Jacques de Voragine. A mentionner aussi la vie de la grande chasseresse Barbe Joyeuse de Platea qui, son mari mort, s'enferme d'abord comme Artémise dans sa douleur solitaire, et puis, sous l'influence chrétienne, devient la Sœur de charité de tout son district.

29. — Les *Péchés de vieillesse* de M. Armand de Pontmartin sont des péchés que beaucoup de jeunes voudraient pouvoir commettre. En voici les titres : *Feux de paille, Un point d'orgue tragique, l'Impasse, English Spoken, la Veillée, la Véritable Auberge des Adrets, Rachel à trois époques*. Chacun de ces péchés, ou, si vous aimez mieux, de ces récits, est un petit tableau de genre écrit avec un art achevé et une exquise perfection de détail. Les *Feux de paille* et le *Point d'orgue tragique* nous reportent au Paris littéraire et artistique de 1830 et de 1832. C'était l'époque où Victor Hugo publiait les *Feuilles d'automne* et faisait jouer *Marion Delorme*. Lamartine partait pour l'Orient. La Porte Saint-Martin attirait chaque soir la foule avec la *Tour de Nesle*, d'Alexandre Dumas. Balzac, George Sand, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Berryer, Rossini, Châteaubriand, étaient dans tout l'éclat d'une gloire vaillamment conquise. Ces écrivains, ces orateurs, ces artistes, ces poètes, ces hommes politiques, M. de Pontmartin, alors à ses débuts dans les lettres, les connut, les fréquenta. Quelques-uns même furent ses amis. Aussi en parle-t-il avec fierté ; aussi évoque-t-il avec plaisir, — mais non sans un mélancolique attendrissement, — leurs ombres radieuses. Dans les *Feux de paille*, un jeune Provençal est mis en scène, qui pourrait bien être M. de Pontmartin lui-même. Gaston d'Arthenay, carliste à trente-six carats, quitte le Midi et entre dans la cuve parisienne au moment même où y grouillent et bouillent le choléra, le romantisme et le saint-simonisme. Si, dans cet effervescent milieu, Gaston perd quelques-unes de ses illusions naïves, le fonds vrai de ses convictions reste inentamé. Il est vrai qu'il n'en est pas moins traité de renégat par une petite bécasse de cousine qui lui préfère l'hypocrite, sceptique et mécréant Raoul de Neyrac. Voulez-vous une Nouvelle dans le genre d'Hoffmann? Passez à *la Véri-*

table Auberge des Adrets, où l'on saigne les voyageurs, la nuit, comme des poulets. Cette « auberge des Adrets » ressemble à la fameuse auberge de Peyrabeille dont les crimes, dans les premières années de ce siècle, épouvantaient les populations de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Je saute *l'Impasse, English Spoken* et *la Veillée,* pour arriver à *Rachel à trois époques.* D'aucuns estiment que c'est la perle du volume : je n'y contredis pas. M. de Pontmartin nous montre la grande tragédienne à sa première victoire, à son apogée, à son déclin : Marengo, Iéna, Waterloo. Il y a dans ses triomphes une pointe d'amertume. Elle se plaint d'être éternellement vouée à la tragédie : elle aurait voulu jouer le drame. Y aurait-elle également réussi ? L'auteur des *Péchés de vieillesse* laisse la question pendante.

30, 31 et 32. — L'étudiant Georges de Sigoulès noue une liaison coupable avec une femme mariée. Celle-ci meurt au premier rendez-vous donné. Grâce à la complicité d'un commissaire de police, l'amant évite la colère du mari et la police correctionnelle. Mais il est tellement effrayé, si bien désabusé, qu'il quitte le monde et se fait chartreux. Tel est le sujet du *Père Anselme.* Cette nouvelle, leste de ton, est suivie de quatre autres : *Un Cicerone, l'Amour polyglotte, la Croix de corail* et *Mon Agilité,* qui sont à peu près dans la même note. Ajoutons que la gauloiserie rabelaisienne, intitulée : *Mon Agilité,* n'est pas de l'invention de M. le comte de Saint-Aulaire. Je l'ai lue, il y a cinq ou six ans, dans l'*Almanach provençal,* racontée, d'après un anecdotier du dix-huitième siècle, par le Cascarelet, autrement dit : Joseph Roumanille, félibre et libraire « en Avignon. » Si légères que soient les Nouvelles de M. de Saint-Aulaire, celles que M. René Lafon a réuni sous ce titre : *Coquin d'amour,* le sont bien davantage. Il en est pourtant dans le nombre qui pourraient être lues en famille, par exemple : *le Poète Huissier,* étude intéressante et vraie des manies versifiantes de certains jeunes incompris de province ; par exemple encore : *Déliquescence,* dédiée aux décadents, qui n'y sont pas plus épargnés que dans le spirituel pamphlet d'Adoré Floupette. Mais c'est le petit nombre. C'est le très petit nombre aussi qui ne soient pas pornographiques, des *Contes à mon singe,* de M. J. Ricard. On me dira qu'un singe ne rougit pas. Et cependant M. Ricard reste encore bien loin des priapées de M. Dubust de Laforêt. Ce qu'il y a d'irritant, c'est que ces nouveaux Arétins, qui n'écrivent ou du moins paraissent n'écrire que pour les collégiens pervers, les femmes détraquées et les vieillards pourris, ont la prétention, en s'acharnant à la description variée d'une seule situation, d'un acte unique, d'honorer les Lettres et de rester fidèles à l'Art. De l'Art, leurs tableaux lubriques!... oui, comme certaines peintures que les rapins ivres charbonnent sur les murs.

33. — A la première page de ses *Racontars de wagon,* M. Charles

Lexpert, qui a la meilleure opinion de lui-même, promet de nous faire rire. Cette promesse est lancée en vers de mirliton. Plus loin, en prose, parlant du livre d'un de ses amis, mais pensant au sien, l'auteur des *Racontars de wagon* écrit ceci : « Livre absurde, diront les moroses, livre bête, diront les imbéciles; livre frivole, diront les pédants; livre rudement amusant, diront les lecteurs sains de cervelle; livre utile pour chasser la bile, diront les esprits pratiques; livre pouvant, malgré ses allures folichonnes, être laissé à la portée des enfants. » Voyons! les *Racontars de wagon* sont-ils, en vérité, aussi amusants que cela? Oui, il y a là des traits de mœurs bêbêtes; de petits bouts de conversation, piqués au vol; des plaisanteries dans le goût du corniste Vivier, réjouissantes par leur banalité même. Le distrait qui prend la valise de son voisin, et qui, sa canne sous le bras, se plaint qu'on la lui ait volée ; le gendre, qui conte ses fredaines à son futur beau-père, qu'il ne connaît pas; l'horizontale qui, sous les tunnels, fait l'effrayée ... et les porte-monnaies; les sybarites, qui jouent à l'aliéné pour écarter les gêneurs de leur compartiment! Oui, tout cela fait rire d'abord; mais c'est toujours la même chose, trois cent vingt pages durant, et ça finit par devenir monotone et par fatiguer. M. Lexpert exagère aussi en insinuant que ses *Racontars* peuvent être laissés à la portée des enfants. Il faut à ceux-ci une autre littérature. Ce qui ne veut pas dire que son livre soit immoral. Il est gaulois, mais pas grivois; il est rabelaisien sans être obscène. M. Lexpert abuse néanmoins des histoires grasses.

FIRMIN BOISSIN.

JURISPRUDENCE

1. *La Legge del diritto in rispetto alle varie leggi di natura,* par G. ABATE LONGO. Catane, Martines, 1888, in-8 de IV-162 p. — 2. *Elementos de derecho natural* (*Éléments de droit naturel*), par don RAFAEL RODRIGUEZ DE CEPEDA. Valence, Domenech, 1887-1888, 2 vol. in-8 de 410-422 p. — 3. *Introduction au droit international privé,* par ARMAND LAINÉ. Paris, Pichon, 1888, in-8 de XXI-433 p., 10 fr. — 4. *Études sur l'histoire du droit,* par sir HENRY SUMNER-MAINE. Paris, Thorin, 1889, in-8 de LXXVIII-704 p., 12 fr. — 5. *Éléments de droit romain,* t. Ier, par GASTON MAY. Paris, Larose et Forcel, 1888, in-8 de VIII-574 p., 8 fr. — 6. *Histoire de la propriété prétorienne et de l'action publicienne,* par C. APPLETON. Paris, Thorin, 1889, in-8 de XXXIX-382 et 419 p., 18 fr. — 7. *Actio injuriarum. Des Lésions injurieuses en droit romain* (*et en droit français*), par RUD. VON JHERING, traduit et annoté par O. DE MEULENAERE. Paris, Chevalier-Marescq, 1888, in-8 de 186 p., 5 fr. — 8. *Des Hautes Cours politiques en France et à l'étranger,* par A.-E. LAIR. Paris, Thorin, 1889, in-8 de XXIV-436 p., 10 fr. — 9. *Le Droit et les Faits économiques,* par A. BÉCHAUX. Paris, Guillaumin, 1889, in-8 de 303 p., 6 fr. — 10. *De la Protection des œuvres de la pensée,* par VICTOR JANLET. Paris, Chevalier-Marescq, 1888, in-8 de 297 p., 10 fr. — 11. *Éléments de droit civil,* par MARCEL DE LA BIGNE DE VILLENEUVE et PAUL HENRY. T. I. Paris, Pedone-Lauriel, 1887, in-8 de 1304 p., 12 fr. 50. — 12. *Apprentis et Jeunes Ouvriers. Essai sur la législation française du travail des enfants,* par LOUIS DUVAL-ARNOULD. Paris, Cotillon, 1888, in-8 de 168 p., 4 fr. — 13. *Loi sur la chasse du Grand Duché de Bade* (*29 avril 1886*) (Extrait de l'*Annuaire de législation comparée*), traduite et annotée par FERNAND DAGUIN. Paris, Cotillon, 1888, in-8

de 30 p., 2 fr. — 14. *Vade-Mecum des juges de paix et de leurs suppléants. Audiences civiles,* par Alphonse Michel. Paris, Chevalier-Marescq, 1888, in-12 de IX-450 p., 6 fr. — 15. *Du plus grand Crime au plus petit Délit,* par Georges Vibert. Paris, Jouvet, 1888, in-12 de VII-464 p., 3 fr. 50. — 16. *Causes célèbres de l'Angleterre,* par Léonce Grasilier. Paris, Savine, 1888, in-12 de 510 p., 3 fr. 50. — 17. *Causes célèbres de l'Allemagne,* par Jules Hoche. Paris, Savine, 1888, in-12 de XI-292 p., 3 fr. 50. — 18. *Traité de droit commercial,* par Ch. Lyon-Caen et L. Renault, t. Ier, 2e édit. Paris, Cotillon, 1889, in-8 de XI-644 p., 10 fr. — 19. *Manuel pratique des tribunaux de commerce,* par E. Camberlin et Paul Camberlin. Paris, Chevalier-Marescq, 1889, in-8 de 940 p., 12 fr. — 20. *Loi anglaise sur la faillite, du 25 août 1883 (46 et 47 Victoria,* chap. LII), par Ch. Lyon-Caen. Paris, Imp. nationale, 1888, in-8 de LXXXVII-212 p.

1. — M. Abate Longo continue ses études sur la philosophie du droit. Son nouveau travail sur la loi du droit dans ses rapports avec les autres lois de la nature, débute par une étude critique sur la théorie de l'évolution dans la nature inorganique et dans la nature organique, sur la sélection naturelle de la nature organique, les facteurs de l'évolution, et l'évolution supraorganique : on y trouvera une discussion approfondie de la théorie darwinienne. Puis il compare l'homme et les animaux au point de vue psychologique et éthique : là encore, notamment à l'égard de la formation de la conscience, il combat par les faits les idées de Darwin. Viennent ensuite sur l'unité et la multiplicité des lois de la nature, sur la loi du droit, sur le droit naturel et le droit positif, des pages non moins remarquables. Son but a été « de développer avec des vues nouvelles certains principes déjà professés, » de prendre « à l'école positive » certaines idées en évitant « les excès. » Qu'il nous suffise, quant à nous, une fois de plus, de constater la puissance d'esprit de l'auteur, sans nous prononcer sur la valeur de son système : le lecteur capable d'avoir une opinion à ce sujet fera mieux de se la former lui-même que de s'en tenir à nos impressions. Il nous saura gré de cette réserve qui aura pour résultat de le mettre en rapport direct avec un esprit qui est peut-être de la trempe de Vico.

2. — Les *Éléments de droit naturel,* de Don Rafael Rodriguez de Cepeda, qui nous arrivent d'Espagne, sont dignes de figurer, avec les écrits de Balmes et de Donoso Cortes, parmi les ouvrages qui continuent au XIXe siècle la grande tradition théologique et philosophique des universités espagnoles. Sous une forme plus scolastique que les deux publicistes populaires en France, M. de Cepeda fait autre chose qu'un manuel élémentaire. C'est un livre de haute philosophie. Dans les notions préliminaires, il cherche dans la psychologie et la cosmologie la première base du droit naturel. Sous le nom d'éthique générale, il examine la fin de l'homme, le libre arbitre, la loi éternelle, la conscience morale. La partie générale du droit naturel proprement dit contient une excellente critique des systèmes qui se rattachent soit au matérialisme, soit à l'idéalisme, soit au positivisme. La partie spéciale se subdivise en deux traités : celui des droits individuels, droits innés

et droits acquis ; et celui des droits sociaux, société domestique, société politique, société religieuse. C'est là que l'auteur a placé la théorie de l'État, de l'autorité politique, de l'Église et de ses rapports avec l'État. On y trouve sur la question du prêt à intérêt les solutions les plus récentes, et, si je ne me trompe, les plus autorisées, celles qui, tout en sauvegardant les principes, s'inspirent des conditions du capital dans le monde moderne. L'auteur garde partout la modération qu'assure à l'esprit la possession de la vérité : exemple digne d'être signalé aux publicistes français.

3. — *L'Introduction au droit international privé,* par M. Lainé, professeur à la Faculté de droit de l'État à Paris, doit comprendre cinq parties : objet et caractère du droit international privé, théorie des statuts, rapports entre la théorie des statuts et le droit international privé dans la législation française, principes directeurs là où la théorie des statuts n'a pas été consacrée, règles générales de l'application des lois étrangères en France. Le premier volume ne contient que la première partie, et une partie de la seconde. Objet, caractère du droit international privé : tels sont les deux chapitres qui composent la première partie. Sur la théorie des statuts, nous ne trouvons, après les généralités, que la doctrine italienne et la doctrine française. La doctrine hollandaise est renvoyée au prochain volume. Nous ne pouvons que constater, dans la partie traitée, la vaste érudition de l'auteur et le développement donné aux détails historiques : on y trouve, sur les doctrines juridiques en Italie et en France, un tableau des plus instructifs et qu'il serait malaisé de reconstituer avec tous les documents dont l'auteur a dû se servir. Tel est, si je ne me trompe, le caractère et le mérite de son travail.

4. — Les dernières *Études sur l'histoire du droit,* de sir Henry Sumner-Maine, n'ont paru dans notre langue qu'après sa mort. Le volume comprend : les communautés de village en Orient et en Occident, avec des paragraphes sur les origines de la féodalisation et du prix de la vente ; l'influence de l'Inde sur les idées de l'Europe moderne ; la théorie de la preuve ; le droit romain et l'éducation juridique ; la famille patriarcale ; l'Inde et l'Angleterre. Ces études sont précédées d'une notice bibliographique, et suivies de quatre appendices, parmi lesquels une note sur l'Inde et l'éducation européenne, curieuse à comparer avec les *Lettres sur l'Inde,* de James Darmesteter, et une autre de sir Alfred Lyall sur le Bérar, où, à propos des superstitions de ce pays, je relève cette phrase étrange, mais qui contient un aveu significatif (p. 653) : « Il n'est pas douteux qu'un pape ou un chef d'une orthodoxie irréprochable serait nécessaire à la tête de la religion hindoue, pour contrôler son étonnante élasticité et sa trop grande facilité d'accueil. »

5. — Quelle peut être, après tant d'autres ouvrages du même genre, l'utilité d'un livre élémentaire de droit romain ? M. May, professeur à la faculté de droit de Nancy, a pensé qu'après Ortolan et Accarias, il y avait une place pour un ouvrage « renonçant au procédé exégétique qui rompt l'unité de l'exposé et lui enlève toute couleur et tout mouvement. » Son but a été de faciliter aux élèves une matière « du plus haut intérêt scientifique, qu'ils considèrent trop souvent comme rebutante et sans profit. » Le premier volume, contenant l'histoire du droit romain, les personnes, les choses, les successions testamentaires et *ab intestat,* permet d'apprécier la tentative et de décider que le but a été atteint.

6. — L'ouvrage de M. Appleton sur la propriété prétorienne et l'action publicienne touche à l'une des questions les plus délicates du droit romain : l'amalgame des législations successives qui constitue l'œuvre de Justinien contribue à la rendre obscure. Le sujet a tenté de nombreux romanistes : depuis le livre de Pellat, celui de M. Appleton est à coup sûr, en France, le plus complet. Identité de la propriété prétorienne et du droit garanti par la Publicienne; origine de ce droit et de cette action: la Publicienne garantit le possesseur de bonne foi, et sanctionne la vocation à l'usurpation; restitution de l'édit Publicien et du commentaire d'Ulpien; fiction contenue dans la formule; cas où l'action est inapplicable; choses dont la loi prohibe l'aliénation : telles sont les principales divisions de la première partie, où le chapitre consacré à la restitution de l'Édit est assurément le plus digne d'attention. La seconde partie traite de l'organisation de la publicienne au sein de l'ancien droit; la troisième, de ses destinées ultérieures à l'antique propriété civile, et jusque dans le droit français. — Il n'y a pas lieu de s'étendre ici davantage sur un livre rempli de discussions de textes, dont nous n'avons pas à critiquer les conclusions. Notons seulement que, pour répondre aux aspirations paléographiques de notre époque, M. Appleton donne le fac-similé du § 283 des *Fragments du Vatican.*

7.—M. de Meulenaere, qui a déjà traduit le grand ouvrage de Jhering, vient de donner la traduction d'une monographie consacrée par le maître à l'*Actio injuriarum* du droit romain : *Champ d'application de l'actio injuriarum dans le droit nouveau ; Etat de la doctrine ; Démarcation entre l'action d'injure concrète et l'action d'injure abstraite ainsi que les autres actions* ; *Conditions légales de la lésion injurieuse d'après les sources ; le Rapport possessoire comme objet de la lésion injurieuse; la Lésion injurieuse en matière de détention ; Fonction de l'action d'injure d'après le droit romain, et applicabilité actuelle de cette action ; l'Usus publicus ; les Rapports de voisinage ; la Propriété ; Obligation :* tels sont les titres des chapitres. Des crochets indiquent les additions du traducteur. Elles portent spécialement sur le droit français.

8. — M. A.-E. Lair publie, sur les *Hautes Cours politiques en France et à l'étranger,* l'étude couronnée en 1885 par la Faculté de droit de Paris. C'est avant tout un problème de législation, et la solution proposée est la création d'une haute cour purement judiciaire, pourvue de tous les organes nécessaires au fonctionnement d'une juridiction indépendante ; instruisant elle-même avant de juger ; empruntant ses juges inamovibles aux degrés les plus élevés de la hiérarchie, ses jurés aux corps élus qui offrent le plus d'impartialité et de lumières ; ne pouvant juger que des crimes définis, appliquer que des peines édictées par la loi ; présentant au degré supérieur tous les caractères de la juridiction du droit commun. — Reste à savoir si cette juridiction serait compétente pour juger du crime nouvellement qualifié d'« acte de gouvernement » par les soutiens du régime opportuniste. A notre avis, une telle organisation manquerait d'une chose essentielle : le droit de mettre le coupable en état d'accusation. Faute d'avoir cette faculté, qu'il serait d'ailleurs difficile de lui attribuer, elle ne remplirait guère le but visé par l'auteur, dont l'étude, du reste, est pleine de renseignements précieux au point de vue de l'histoire et de la législation comparée.

9. — La savante étude de M. A. Béchaux, professeur à la Faculté catholique de Lille, sur *le Droit et les Faits économiques,* après avoir obtenu le prix Wolowsky, mérite bien de se présenter aux suffrages du public. Dans l'introduction, relevant la confusion commise par les socialistes de la chaire, il rétablit la vraie conception de la mission de l'État, il indique le vrai rôle du pouvoir dans l'ordre économique : rôle indirect manifesté par le droit privé, rôle actif et direct par le droit public national. De là, les deux grandes divisions de son ouvrage : les faits économiques et le droit privé, les faits économiques et le droit public. — Dans la première partie sont passés en revue la famille, la propriété, les contrats : c'est dans cette dernière section que sont examinées les questions du salaire et du prêt à intérêt. La seconde partie étudie le régime du travail, le régime commercial, le régime de l'assistance publique, et les finances publiques : l'auteur s'y déclare partisan de l'impôt sur le revenu. Sans discuter ici le fond de la question, nous devons reconnaître que la réforme, quoi qu'on puisse penser de son application en France, n'a rien en soi de révolutionnaire. — Ce rapide résumé ne donne qu'une idée imparfaite du livre de M. Béchaux, et surtout du charme qu'on éprouve à le lire.

10. — Quoiqu'on puisse trouver dans l'antiquité des traces de la propriété littéraire, c'est notre siècle, peut-on dire, qui en a fait une industrie. Appelé par des fonctions en Belgique, à voir de près les contrefaçons auxquelles se livrent nos voisins, M. Janlet était mieux placé qu'un autre pour écrire sur cette grave matière. Son ouvrage,

qui doit s'étendre à toutes les créations de l'intelligence et dont le premier volume s'occupe exclusivement des créations littéraires, est écrit à l'occasion de la loi belge du 22 mars 1886, qui a « établi désormais en Belgique le code de la pensée. » Il étudie successivement l'historique, puis la législation : caractères généraux de la propriété intellectuelle, œuvres protégées, journaux et recueils périodiques, anonymes et pseudonymes, œuvres posthumes, qualité d'auteur, preuve de cette qualité, diverses catégories d'auteurs (fonctionnaires, femmes, mineurs, interdits, prodigues, faillis, absents), collaboration, droit de citation, durée du droit d'auteur, propriété du nom, soit pour les auteurs eux-mêmes, soit à l'égard des tiers pour les noms fictifs de personnages. Spécial à la législation belge, ce livre ne manque pas d'intérêt pour les hommes de lettres français, trop souvent touchés par les exploits industriels de la librairie belge pour ne pas aimer à connaître l'étendue de leurs droits.

11. — Il est bon, à cette époque de l'année, de signaler la continuation des *Éléments de droit civil,* publiés par M. de la Bigne de Villeneuve, avec la collaboration de M. Henry. A l'occasion du premier volume, nous en avons fait connaître les mérites (t. XL, p. 198); le second volume embrasse les matières du second examen de droit. Le même soin a été apporté à sa rédaction et à tous les détails d'exécution qui en facilitent l'usage. C'est un manuel qu'il paraît utile de recommander aux étudiants de nos universités catholiques : ils y trouveront, avec la science, un esprit de critique sage et réservée digne d'un maître parmi les jurisconsultes.

12. — On n'en est plus à poser en principe absolu la formule de la liberté du travail, mais on discute, et la matière est délicate, sur la limite dans laquelle l'Etat doit intervenir pour protéger le faible contre l'exploiteur. L'*Essai* de M. Duval Arnould *sur la législation française du travail des Enfants* étudie la loi actuelle et le projet de MM. Lockroy et Demôle. « Autant que personne au monde, conclut l'auteur, nous désirons l'amélioration du sort matériel et moral des jeunes ouvriers. Mais nous l'attendons moins de l'État et de la loi que des mœurs, c'est-à-dire de la bonne volonté et de l'effort personnel de chacun. » Telle est aussi notre opinion : les partisans de l'intervention de l'État ne sont trop souvent que les pires ennemis de la grande influence morale qui, avant même que l'idée de l'État n'existât, a su tirer, des éléments que lui fournissaient le chaos de la barbarie ou la corruption romaine, les fruits indiscutables de la civilisation moderne.

13. — On trouvera dans la brochure de M. Daguin, avec de nombreuses notes formant un commentaire perpétuel et un aperçu historique de la législation précédente, le texte de la nouvelle loi sur la chasse, en vigueur dans le Grand Duché de Bade depuis le 29 avril 1886.

C'est en vingt-six articles une législation complète, dont le travail de M. Daguin vulgarisera utilement les dispositions dans notre pays. Elle pourra éclairer ceux qui réclament en cette matière une modification de nos lois ; elle serait un modèle pour nos législateurs, si ceux-ci n'étaient en majorité d'inutiles politiciens.

14. — Le *Vade mecum* de M. Michel, consacré aux audiences civiles, a pour objet de donner, par ordre alphabétique, aux juges de paix et à leurs suppléants, les renseignements nécessaires à leurs fonctions. Le présent volume aura un avantage particulier : il permettra au magistrat de s'éclairer immédiatement sur le point en litige, et lui évitera, ainsi qu'aux parties, l'ennui d'un renvoi, jusqu'ici nécessaire, parait-il, dans bien des cas pour étudier, « dans le silence du cabinet, » la doctrine et la jurisprudence.

15. — Entre les manuels et les œuvres savantes sur notre droit pénal, M. Georges Vibert, conseiller à la cour de Douai, a voulu « composer un ouvrage qui ne fût ni trop volumineux ni trop technique et qui pût être compris des gens ne faisant pas du droit leur nourriture ordinaire. » De là son livre : *Du plus grand Crime au plus petit Délit*, dans lequel l'échelle, descendante du titre, devient ascendante : on monte de l'infraction au délit et du délit au crime. Ceux auxquels l'auteur l'adresse ne le liront pas sans profit.

16 et 17. — Les auteurs des *Causes célèbres de l'Angleterre et de l'Allemagne* commencent par un exposé de l'organisation judiciaire dans ces deux pays ; puis, dans les deux volumes publiés et qui paraissent être les premiers d'une double collection, ils donnent, pour l'Angleterre, l'affaire Tichborne qui occupa huit ans, de 1866 à 1874, la justice anglaise, et qui, de l'aveu même du *Times*, « entre les mains de magistrats français, n'eût pas tenu quatre heures ; » pour l'Allemagne, la terreur d'Eldagsen, et, sous ce titre : le *Mystère de Nuremberg*, l'histoire lointaine déjà de Gaspar Hauser. En ce dernier, M. Jules Hoche ne voit qu'un monomane qui s'est suicidé dans un accès : soit, mais encore son origine reste-t-elle inexpliquée.

18. — On connaît la première pensée à laquelle le public doit le *Traité de droit commercial* de MM. Lyon-Caen et Renault : ce ne devait être qu'un ouvrage élémentaire, principalement à l'usage des étudiants. Sous le titre de *Précis*, l'ouvrage formait déjà deux volumes de plus de deux mille pages, et obtint en 1888 le prix Wolowski. La seconde édition, sous le titre de *Traité*, qui correspond mieux à l'importance de l'œuvre, suivra la même méthode. Notamment les auteurs font toujours rentrer dans le droit commercial des matières étrangères à notre code de commerce : assurances non maritimes, propriété industrielle. Là-dessus les auteurs ont la bonne foi de signaler dans l'enseignement officiel une lacune regrettable. Le premier volume com-

prend deux parties : actes de commerce et commerçants ; tribunaux de commerce, conseils de prudhommes, chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, consuls. Nous reviendrons sur l'ensemble de cet important monument de la science juridique quand il sera terminé.

19. — Le *Manuel* de MM. Camberlin peut servir de guide pour la procédure devant les tribunaux de commerce, mais les auteurs feront bien de préciser les notions historiques dont ils le font précéder, et notamment de corriger cette phrase : « On voit que vers 1190 existait à Paris le Parlouer aux bourgeois, situé près de l'ancienne place Saint-Michel, et que Grégoire de Tours appelle *Domus negociantium.* » Grégoire de Tours, qui vivait au VIIe siècle, n'a certainement pas parlé d'un édifice du XIIe : les juridictions commerciales remonteraient donc en France au delà du terme fixé par MM. Camberlin. Nous ne l'affirmons pas, nous ne faisons que relever une négligence dans un ouvrage qui atteint d'ailleurs le but que ses auteurs se sont proposé.

20. — La traduction de la loi anglaise sur la faillite, préparée par M. Ch. Lyon-Caen, fait partie de la collection des principaux codes étrangers, éditée par la société de législation comparée. Au moment où nos législateurs ont enfin touché à notre ancienne loi sur la faillite, il est intéressant de comparer l'œuvre anglaise à la leur. On trouve, outre la loi sur la faillite, en appendices : la loi de 1869 sur les débiteurs ; la loi de 1887 relative aux arrangements privés ; les dispositions des lois de 1862 et de 1867 relatives à la liquidation des sociétés ; enfin la loi de 1870 relative aux arrangements conclus par les sociétés. Dans l'introduction, M. Lyon-Caen passe en revue : la législation anglaise sur la faillite avant la loi de 1869 ; la loi de 1869 et ses résultats pratiques ; le système général et l'analyse de la loi de 1883 ; les résultats pratiques de la loi de 1883 jusqu'à la fin de 1887, avec les critiques et les réformes demandées.

BERNON.

THÉOLOGIE

Dictionnaire apologétique de la foi catholique, *contenant les preuves principales de la vérité de la religion et les réponses aux objections tirées des sciences humaines,* par J.-B. JAUGEY, prêtre, docteur en théologie, avec la collaboration d'un grand nombre de savants catholiques. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1889, gr. in-8, XII p.-3406 col. — Prix : 25 fr.

Le *Dictionnaire apologétique* de M. l'abbé Jaugey est un de ces ouvrages dont on peut dire qu'ils arrivent à leur heure. En aucun temps peut-être la vérité religieuse n'a été attaquée sur un plus grand nombre de points, avec des armes que les immenses progrès des connaissances aient semblé rendre plus redoutables. En aucun temps non

plus les esprits hésitants, mais sincères, n'ont eu plus grand besoin de trouver, moyennant de faciles recherches, réponse aux objections que leur bonne foi se pose sans parti pris, tandis qu'il faut aux fermes croyants le secours de l'érudition des hommes spéciaux pour se mettre à même de répondre soit par la parole, soit même par la plume, aux attaques qu'ils entendent formuler sans cesse autour d'eux, puisées dans presque toutes les branches du savoir. C'est à ce besoin que répond désormais le *Dictionnaire apologétique*, dont nous avons la bonne fortune d'annoncer à nos lecteurs la récente publication. M. l'abbé Jaugey est loin, comme l'indique d'ailleurs le libellé du titre, d'être le seul auteur de cet ouvrage considérable : c'est une sorte d'encyclopédie universelle des questions intéressant ou pouvant intéresser la foi, dans la presque totalité des connaissances humaines ; il y faut donc le concours d'hommes compétents dans les principales spécialités. Il faut en même temps que, savants ou érudits dans telle ou telle branche, ces hommes spéciaux soient en même temps théologiens, ou tout au moins, suffisamment versés dans les sciences religieuses pour s'y mouvoir avec une sûreté et une clarté suffisantes.

On verra, par l'énoncé des noms des collaborateurs de l'auteur principal, combien heureusement ces conditions sont remplies. Les articles qui ont pour objet de développer les preuves de la vérité de la foi catholique puisées à la triple source des prophéties, des miracles et du caractère divin de l'Église, sont dus : *a*) en ce qui concerne les textes messianiques les plus certains et les plus fréquemment invoqués, à Mgr Lamy, professeur d'Écriture sainte à l'Université de Louvain, aux RR. PP. Corluy et Knabenbauer, jésuites belges, également professeurs d'Écriture sainte; et, particulièrement pour la prophétie du Ps. XXI, annonçant la Passion de Notre-Seigneur, à M. l'abbé Philippe, du séminaire de Langres ; — *b*) en ce qui concerne la question du miracle, à MM. les abbés Forget, professeur à l'Université de Louvain, et Vacant, du grand séminaire de Nancy, et au R. P. Corluy ; — *c*) en ce qui concerne enfin le caractère divin de l'Église, à M. le chanoine Didiot, professeur à l'Institut catholique de Lille. Le savant abbé Vacant, de concert avec le R. P. Coconnier, dominicain, de l'Institut catholique de Toulouse, et avec Mgr Bourquard, ancien professeur de philosophie dans l'Université de l'État, ont traité les questions fondamentales de l'existence et des attributs de Dieu, de la Création, de la Providence, de la Spiritualité et de l'Immortalité de l'âme humaine, de la Certitude, de la Liberté, de la Loi morale, etc., toutes questions de philosophie élémentaire et de religion naturelle qui forment la base essentielle sur laquelle s'appuient les démonstrations de la foi catholique. C'est encore M. le chanoine Didiot qui, de concert avec M. l'abbé Perriot, supérieur du séminaire de Langres, avec MM. Dupont, profes-

seur, et Cambier, docteur de l'Université de Louvain, et le R. P. Lahousse, S. J., s'est occupé des objections qui touchent à la théologie dogmatique et morale.

Tout ce qui précède se rapporte, comme on le voit, à des questions d'ordre métaphysique et philosophique, la théologie elle-même pouvant s'y rattacher. Dans chaque article, du reste, la démonstration directe et positive est toujours suivie de la preuve négative consistant dans la solution des difficultés soulevées à propos de ces démonstrations mêmes; tout ce qui n'est d'ailleurs que de pure érudition et de théorie sans application pratique au temps où nous vivons, a été soigneusement laissé de côté tant dans les articles dont nous venons de nous occuper que dans ceux dont il nous reste à parler. — Beaucoup plus vaste est le domaine des difficultés et objections tirées des diverses branches des sciences naturelles, archéologiques, historiques et ethnographiques, chronologiques, critiques, philologiques, etc. Plus grand aussi est le nombre des collaborateurs qui se sont partagés le travail. M. l'abbé Guilleux, prêtre de l'Oratoire de Rennes, M. Paul Allard, l'érudit historien des persécutions de la primitive Église, M. Robiou, de l'Institut, le savant égyptologue, le R. P. Brucker, S. J., et plusieurs docteurs et professeurs non moins distingués, ont traité les questions d'histoire, de chronologie, d'archéologie, d'hagiographie, et celles qui concernent la discipline ecclésiastique. — Tout ce qui se rattache à la philologie et notamment à l'histoire des religions, cette nouvelle machine de guerre inventée par la franc-maçonnerie contre la religion véritable, a été traité avec la haute compétence qu'il possède en ces matières, par Mgr de Harlez, le savant orientaliste de l'Université de Louvain. L'infatigable P. Corluy a attaqué les objections générales contre l'Écriture Sainte et plus particulièrement celles qui s'adressent au Nouveau Testament, tandis que, sous la haute direction du très docte abbé Vigouroux, M. l'abbé Duplessy, son élève, s'est chargé des objections de détail contre l'Ancien Testament. — Enfin, M. l'abbé Hamard, de l'Oratoire de Rennes, si connu pour ses travaux et ses écrits, tant en géologie, paléontologie, histoire naturelle, qu'en anthropologie et études préhistoriques, a traité toute cette partie plus proprement scientifique (au sens que donne à ce mot l'engouement contemporain) de l'apologétique. Aussi, sa part de collaboration est-elle considérable. Ses articles, sous la seule lettre A, ne comprennent pas moins de soixante-quinze colonnes sur deux cent soixante-quinze, plus du quart; et les colonnes du *Dictionnaire apologétique,* grâce à son format et malgré une impression point trop serrée et d'une lecture douce à l'œil, représentent environ un sixième en plus d'une page d'un in-octavo ordinaire.

Après avoir indiqué les sujets traités et la part de collaboration des

auteurs, il ne sera pas sans intérêt de rendre sensible par un exemple la manière dont les questions se suivent. Prenons la lettre I, l'une des moins chargées. Voici la suite des articles qu'elle contient, et qui remplissent ensemble cent cinquante-sept colonnes. — IDÉALISME : Exposé et réfutation du système, par M. l'abbé Vacant. IMMACULÉE CONCEPTION : ce que c'est; objections et réponses, par M. le chanoine Didiot. IMMORTALITÉ DE L'AME HUMAINE : article qui, rapproché de celui dont le titre est : SPIRITUALITÉ DE L'AME, à la lettre S, forme tout un cours abrégé de psychologie, ces deux articles signés par M. l'abbé Vacant. IMMUNITÉS ECCLÉSIASTIQUES : justification de l'enseignement pratique de l'Église, notamment en ce qui concerne l'exemption du service militaire, par M. l'abbé Jaugey. INDEX : définition et exposé de tout ce qui s'y rapporte, par M. l'abbé Forget. INDULGENCES : enseignement de l'Église et sa justification, par M. le chanoine Didiot. INDULGENCES (*Vente d'*), par M. l'abbé Guilleux. INFANTICIDE EN CHINE : preuve de la réalité du fait, l'œuvre de la Sainte-Enfance justifiée, par Mgr de Harlez. INQUISITION (*Principe de l'*) et justification de l'enseignement de l'Église, par M. l'abbé Didiot. INQUISITION (*Histoire*), par M. Jules Souben, professeur aux Facultés catholiques d'Angers. INSTRUCTION DE LA JEUNESSE : légitimité des droits réclamés par l'Église, par M. Jaugey. INVESTITURE (*Querelle des*), par M. l'abbé Guilleux. Enfin ISAIE : ses prophéties messianiques, par le R. P. Knabenbauer.

On ne se ferait, au surplus, qu'une idée incomplète des facilités que le *Dictionnaire apologétique* offre pour les recherches, si nous passions sous silence l'importante *Table analytique et alphabétique des matières* qui le termine, et qui emploie cent quatre-vingt-seize colonnes à mentionner tous les sujets traités dans le corps de l'ouvrage, non seulement sous l'entête des articles, mais encore accessoirement ou incidemment, dans le courant de ces mêmes articles, ainsi que les noms des auteurs cités, ceux de leurs ouvrages auxquels on renvoie, chacune de ces indications étant complétée par celle du numéro de la colonne où se trouve la donnée annoncée. Cette table inappréciable et qui a exigé un labeur des plus minutieux et des plus fatigants, a pour auteur M. l'abbé Terrasse. Elle est suivie d'une *Table alphabétique des articles* beaucoup plus sommaire puisqu'elle se borne à donner la liste des titres des articles composant le texte, avec les numéros de la première et de la dernière colonne de chacun et le nom de l'auteur.

Telle est, sommairement indiquée, la substance de ce volumineux grand in-octavo.

Si maintenant nous nous permettons de relever quelque détail échappé, dans un aussi immense travail, à la vigilance de l'auteur principal, nous remarquerons que parfois certaines questions intéres-

santes ont été omises. Par exemple, au mot NOMBRE, nous avons vainement cherché, soit à la table analytique, soit dans le corps du texte, quelque explication sur les *nombres mystiques* ou *sacrés :* il n'en est pas question. Ce sujet, pourtant, n'est pas sans importance. Dans son bel ouvrage sur *la Connaissance des temps évangéliques* (p. 186), M. l'abbé Mémain fait ressortir l'importance de ces nombres et leur harmonie avec les principales phases de la vie de Notre-Seigneur. Même en faisant certaines réserves sur quelques-unes de ces harmonies telles que l'auteur entend les établir, il n'en reste pas moins, sur les nombres un, trois, sept, douze et quarante, un sens mystérieux qu'on eût aimé à voir exposé et justifié par quelqu'un des savants exégètes du *Dictionnaire apologétique*. Après tout, peut-être l'auteur principal et ordonnateur de l'ouvrage aura-t-il jugé cette question d'un caractère trop théorique, trop peu impliquée dans la polémique du jour pour qu'elle dût trouver place dans le cadre qu'il s'était tracé.

Au demeurant, ce livre débordant de renseignements et de solutions sur toutes les questions agitées et difficultés soulevées de notre temps; bondé d'indications bibliographiques facilitant à qui le désire une étude plus approfondie de chaque question; d'une singulière facilité de recherches; d'une exécution typographique qui ne laisse rien à désirer aux vues les plus délicates; un tel livre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques chrétiennes ou sérieuses. Nous n'avons d'autres reproches à lui adresser que celui de n'avoir pas réparti ses mille sept cent quinze pages en trois volumes de cinq à six cents pages qui eussent été chacun d'un maniement plus commode.

JEAN D'ESTIENNE.

Discours de Monseigneur Bougaud, évêque de Laval, publiés par son frère et précédés d'une notice historique par l'abbé LAGRANGE, chanoine de Notre-Dame, vicaire général d'Orléans. Paris, Poussielgue, 1889, in-8 de LXX-412 p. — Prix : 7 fr. 50.

Mgr Bougaud, évêque de Laval, n'a pas eu le temps de donner sa mesure comme évêque ; mais auparavant, il s'était fait, par ses discours et par ses livres, une place honorable et distinguée parmi les écrivains et les orateurs religieux de notre temps. Il est même tel de ses livres qui a obtenu un très grand succès, aucun n'a passé inaperçu. Aussi j'estime qu'on a bien fait de publier les discours restés inédits de l'éloquent écrivain. Les beaux et touchants panégyriques de Jeanne d'Arc, de la bienheureuse Marguerite Marie, de sainte Chantal, les émouvants discours inspirés par les malheurs de la patrie, ou prononcés sur la tombe de nos soldats tombés au champ d'honneur, suffiraient à attirer et à retenir le lecteur, qui trouvera encore dans le même livre d'autres pages bien faites pour intéresser son patriotisme

et sa foi. Une notice historique, œuvre de M. l'abbé Lagrange, précède ce recueil : elle est intéressante, bien qu'écrite d'un style un peu essoufflé, où trop souvent les figures de rhétorique et notamment l'exclamation voilent et refroidissent l'émotion sincère qui a visiblement inspiré ces pages. Telle qu'elle est, elle fait suffisamment connaître Mgr Bougaud pour que le lecteur soit porté à regretter sa mort prématurée et soit préparé à goûter et à admirer ses discours.

P. Talon.

JURISPRUDENCE

Code des transports de marchandises et de voyageurs par chemins de fer, par L.-J.-D. Féraud-Giraud, conseiller à la Cour de cassation ; 2e édition revue, augmentée et mise au courant de la législation et de la jurisprudence. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, 3 vol. in-8 de 446, 392 et 430 p. — Prix : 15 fr.

Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, la législation et la jurisprudence concernant les chemins de fer se sont enrichies d'une foule de documents aussi nouveaux qu'intéressants, dont il fallait tenir compte, et qui ont trouvé place dans cette refonte ; de plus, l'ancien texte a été remanié en maints endroits : l'auteur a éliminé bon nombre de renseignements d'un intérêt secondaire et leur a substitué des articles concernant des questions plus importantes ; enfin, la bibliographie a été soigneusement complétée. Telles sont, en quelques mots, les modifications apportées à l'ancienne édition du *Code des transports,* qui continue de rester un livre essentiellement et exclusivement juridique, dans lequel on chercherait en vain des renseignements de pure pratique commerciale ; mais, dans la limite de cette spécialité, encore assez large du reste, il constitue un guide toujours sûr et souvent précieux tant pour les voyageurs, expéditeurs ou destinataires — auxquels il pourra éviter bien des contestations et bien des procès en les fixant sur leurs droits et leurs devoirs — qu'aux différents magistrats de l'ordre judiciaire qui trouveront là, non pas compilées, mais judicieusement coordonnées, toutes les dispositions relatives à la législation et à la jurisprudence concernant les transports de voyageurs ou de marchandises par les voies ferrées. Ajoutons, en terminant, que deux tables très bien faites, l'une synthétique, l'autre analytique et alphabétique, facilitent singulièrement les recherches et permettent, même aux personnes les moins familiarisées avec les ouvrages de droit industriel, de trouver instantanément et sans hésitation les renseignements dont elles ont besoin. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer à cette seconde édition un succès au moins égal à celui de la première.

D. Martel.

SCIENCES

Nos inconséquences. *Extraits du journal d'un philosophe franc-penseur,* par l'abbe H. Reboul. Paris, Téqui, 1889, in-12 de 303 p. — Prix : 3 fr.

Voici un livre écrit par un modeste curé de campagne qui prouve quelles ressources intellectuelles offre notre clergé français ; car, si plus confiant en lui-même M. Reboul a écrit et fait imprimer, beaucoup de ses confrères pensent aussi bien que lui et seraient très capables d'être auteurs si les circonstances les y encourageaient davantage. Si l'auteur de ces pages a eu plus de courage, c'est qu'il n'est pas seulement un esprit original mais qu'il paraît encore avoir légèrement le goût de la contradiction. En tout cas ce n'est que pour de bons motifs. Il trouve, et avec raison, que bien des personnes, même instruites, ne pensent pas par elles-mêmes et passent toute leur existence en vivant sur des idées communément reçues dans le milieu où les circonstances les ont engagées. En matière religieuse c'est parfait. La foi, qui est un don de Dieu, est encore essentiellement raisonnable. Mais il est bien d'autres matières où ce principe de conduite ne s'applique pas et où un peu plus de pensée personnelle serait à sa place.

Or, comme leur conduite pratique ne répond pas à ces idées, à tort ou à bon droit, selon les cas, on aboutit à ces « inconséquences » que notre censeur poursuit dès le titre de son livre chez ses voisins ; car au lieu de « nos » inconséquences, il eût été plus sincère en disant « vos » inconséquences. C'est uniquement la paille et la poutre qui sont dans l'œil d'autrui qu'il poursuit.

M. Reboul a exercé son originalité de pensée sur deux ordres d'idées, sur des sujets politiques ou économiques et sur des sujets moraux. En fait de politique, il estime qu'on l'a mal à propos liée à la religion. Il expose une théorie de la formation et de l'amissibilité du pouvoir d'après saint Thomas. Selon sa traduction, « les lois ne sont autre chose que les règlements consentis par les sociétaires. Les chefs sont ceux qui les font exécuter. Pour plus de tranquillité à cause des troubles des temps, les peuples désignent une famille à laquelle ils confient pour un temps la représentation du pouvoir. Mais ce n'est là qu'une exception à la règle. Cette exception, une nation peut la faire cesser *quand il lui plaît.* » (p. 203.) La traduction est-elle bien exacte ? Plus d'un lecteur aimera à vérifier le texte par lui-même. En tout cas pour étudier ces graves questions comme elles le méritent, il fera bien de recourir à l'excellent livre que vient de publier M. de Vareilles-Sommières, l'éminent professeur de l'Université catholique de Lille, *les Principes fondamentaux du droit.*

Ailleurs, M. Reboul estime que les démissions des magistrats, en 1880

et 1883, ont été un entraînement plus généreux que sage. Mais il ne fait pas la distinction entre les magistrats assis et les magistrats du parquet, et elle est essentielle dans la matière. A ce sujet, il émet une théorie au moins très neuve sur l'obéissance passive due au gouvernement par les fonctionnaires civils et partant sur leur irresponsabilité morale. Un peu plus loin, après quelques réflexions fort justes sur la situation respective des ouvriers et des patrons dans notre société démocratique, il exprime le vœu que le salariat soit remplacé d'une manière générale par la participation aux bénéfices. Le bon abbé croit donc que toutes les industries donnent des bénéfices. Qu'en sera-t-il de celles qui donnent des pertes?

Nous relevons ces quelques points au moins discutables de son volume, pour montrer que la condition première pour penser par soi-même, c'est d'avoir étudié par soi-même. Cela n'est permis à chaque homme que pour un petit nombre de sujets, et pour les autres, le plus sûr est encore de suivre les chemins battus et les grandes routes. Cette part faite à la critique, nous aimons à constater que sur le terrain psychologique, M. l'abbé Reboul est vraiment un maître. Les pages sur le cœur et l'esprit sont pleines d'observations très fines, exprimées d'une manière vive et piquante. La forme des pensées détachées lui convient mieux. Quand il emploie le dialogue, il perd une bonne partie de ses qualités. Cette forme-là comme celle des lettres est bien plus difficile à manier. Une longueur, une expression triviale suffisent à gâter les plus beaux effets. Les maîtres seuls peuvent se le permettre.

Quoi qu'il en soit, si, après ce premier essai, M. l'abbé Reboul trouve nettement sa voie, le Languedoc pourra nous donner en lui un émule de l'abbé Roux.

X.X.

La Réforme sociale et économique en Europe et dans les États-Unis de l'Amérique du nord. *La Législation du travail en Belgique,* par M. de Ramaix. Bruxelles, Imprimerie des Travaux publics, 1889, in-8 de 380 p.

L'œuvre de M. de Ramaix est un rapport adressé au ministre des affaires étrangères de Belgique qui contient l'énumération et l'analyse de toutes les lois votées ou de tous les projets de loi proposés relativement à ce qu'on appelle la législation ouvrière en Allemagne, en Autriche-Hongrie, dans la Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Suisse, dans les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Russie, la Roumanie, les États-Unis, l'Australie du sud et la colonie de Victoria. L'auteur, on le voit, a passé en revue tous les États civilisés.

Ce qui a trait à la Belgique, forme un appendice rejeté à la fin du volume. M. de Ramaix y expose avec plus de détails l'état des discussions et des propositions de la commission royale du travail, dont nous avons rendu compte ici même.

Pour chaque pays, M. de Ramaix relève successivement tous les textes relatifs aux rapports légaux entre patrons et ouvriers, c'est-à-dire aux corporations, à la responsabilité des patrons en cas d'accidents, aux *Trades Unions,* sociétés de secours mutuels ou caisses de secours, aux assurances ouvrières et à la législation sur le salaire des ouvriers (insaisissabilité des salaires et mode de paiement), à la réglementation du travail des femmes et des enfants, au travail du dimanche. Une table détaillée permet, soit d'étudier l'ensemble de la législation ouvrière dans un pays, soit au contraire d'étudier la solution donnée à une question déterminée dans tous les pays.

Le travail de M. de Ramaix paraît très complet jusqu'à la fin de 1888. Il ne se livre à peu près à aucune appréciation sur les lois et les systèmes divers qu'il expose. Mais les analyses des textes sont exactes et judicieuses. C'est, en somme, un des livres les plus utiles à consulter pour les personnes qui s'occupent de ces études. C. J.

La Période glaciaire étudiée principalement en France et en Suisse, par A. Falsan, correspondant du ministère de l'instruction publique pour la conservation des blocs erratiques. Paris, Alcan, 1889, in-8 de 364 p., 105 gravures dans le texte et 2 planches hors texte.— Prix : 6 fr.

La Grotte de Reilhac (Causses du Lot), *étude ethnographique* par Émile Cartailhac, directeur de la Revue des *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme; étude géologique et paléontologique,* par Marcellin Boule, agrégé de l'Université. Lyon, Pitrat, 1889, in-4 de 70 p., avec 70 figures.

La France préhistorique, *d'après les sépultures et les monuments,* par le même Émile Cartailhac, avec 162 gravures dans le texte. Paris, Alcan, 1889, in-8, IV-336 p. (*Bibliothèque scientifique internationale).* — Prix : 6 fr.

L'Homme avant l'histoire, par Ch. Debierre, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, membre de la Société d'anthropologie et de la Société zoologique de France, membre correspondant de la Société de biologie, etc.; avec 84 figures intercalées dans le texte. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1888, in-16 de 304 p. (*Bibliothèque scientifique contemporaine.*) — Prix : 3 fr. 50.

M. Falsan a écrit, il y a quelques années, en collaboration avec M. Chantre, une magnifique monographie géologique des anciens glaciers et du terrain erratique de la partie moyenne du bassin du Rhône. Le livre que vient de publier la librairie Alcan est un résumé de ce bel ouvrage, destiné au public intelligent. On y trouve l'historique complet et l'examen critique de toutes les théories relatives à l'origine des glaciers, à leur extension pendant l'époque quaternaire, à leurs mouvements de progression, aux effets géologiques qu'ils ont produits, aux traces qu'ils ont laissées, au climat de l'époque glaciaire, enfin aux premiers habitants de l'Europe occidentale, que M. Falsan considère

comme contemporains des glaciers. D'après le savant géologue, l'extension énorme des glaciers quaternaires serait due à trois causes : le refroidissement polaire, la formation des hautes chaînes de montagnes, enfin l'abondance des précipitations atmosphériques, conséquence de l'épuration de l'atmosphère. M. Falsan ne pense pas que la théorie de la périodicité des phénomènes glaciaires puisse trouver sa confirmation dans le bassin du Rhône. Il se prononce en faveur de l'unité de la période glaciaire. Le climat glaciaire devait être humide et tempéré. Si l'on trouve mêlés dans les alluvions des ossements appartenant à des animaux des pays froids et des pays chauds, ce n'est pas qu'ils aient vécu ensemble. Des migrations les ont amenés alternativement dans les mêmes régions suivant les saisons. Ils y ont laissé tour à tour leurs dépouilles. M. Falsan n'adopte pas sans réserves la théorie du creusement des lacs par les glaciers. Il admet bien que les petits lacs des Pyrénées ou ceux de la Bavière sont des lacs d'érosion. Mais il montre que les grands lacs de la Suisse existaient antérieurement à l'extension des anciens glaciers qui les ont conservés en les comblant temporairement d'un culot de glace.

Sur la plupart de ces points, je me rallierais volontiers aux conclusions de M. Falsan. Mais je ne puis admettre avec lui que la contemporanéité de l'homme et des anciens glaciers soit un fait « qui ne se discute plus » (p. 251). Je crois au contraire que cette opinion n'est qu'une simple hypothèse, dont la preuve définitive reste encore à faire. D'ailleurs, suivant la théorie de M. Falsan, l'époque glaciaire n'aurait pas été synchronique partout, en sorte que l'homme serait ici préglaciaire, ailleurs postglaciaire. L'homme chelléen serait arrivé dans l'Europe occidentale avant la grande extension des glaciers, mais à une époque où tous les grands massifs montagneux étaient déjà couverts de neiges éternelles et de glaces. Il aurait occupé d'abord les bassins de la Somme, de la Seine, de la Tamise, la Normandie, la Bretagne, les bassins inférieurs de la Loire et de la Garonne. Il aurait remonté la Loire jusqu'en Charollais et aurait passé du bassin de la Seine dans celui du Rhône, en occupant la Haute-Saône, la Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Arrivé là, il aurait trouvé le chemin intercepté par le glacier du Rhône qui descendait déjà jusqu'à Lyon. Le Rhône l'aurait empêché de pénétrer en Provence. L'homme moustérien serait un peu plus récent. Il aurait vu la grande extension des glaciers et aurait habité les mêmes localités, c'est-à-dire les régions que les glaces avaient épargnées. Le recul des glaciers commence avec l'homme solutréen et ne finit qu'avec l'âge du renne. M. Falsan appuie surtout sa thèse sur la rareté ou l'absence des traces de l'homme dans les régions occupées jadis par les glaciers. Mais la distribution géographique des stations quaternaires n'est-elle pas susceptible d'une autre interprétation? Les

primitifs habitants de l'Europe occidentale n'étaient-ils pas attirés par la pêche et la chasse sur le bord des fleuves et dans les plaines plutôt que dans les massifs montagneux, et ne donnaient-ils pas leur préférence aux régions naturellement riches en silex pyromaque ? Sans insister sur ces points dont la discussion m'entraînerait trop loin, je signalerai les nombreuses illustrations dessinées avec beaucoup de talent et de précision par M. Falsan lui-même. La bibliographie des nombreuses questions passées en revue n'a pas été négligée. On y trouvera de précieuses indications.

— Je me plais à signaler comme un excellent modèle à suivre, la monographie de la grotte de Reilhac, due à l'association d'un archéologue, M. Cartailhac, et d'un géologue, M. Boule. Il s'agit d'une grotte dont les plus anciennes couches appartiennent, d'après les auteurs, à la fin du quaternaire. A part le renne, on n'y rencontre plus d'espèces septentrionales ni d'éléphants. Il est particulièrement intéressant d'y trouver réunis des types d'outils ou d'armes, considérés par quelques auteurs comme caractéristiques d'époques différentes. Ainsi la pointe du Moustier s'y rencontre avec celle de Solutré, avec la flèche à soie et les harpons barbelés. C'est la condamnation des classifications systématiques prématurées.

— On doit encore à M. Cartailhac un important ouvrage sur *la France préhistorique*, dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque scientifique internationale.* C'est de la vulgarisation excellente faite par un spécialiste très compétent, avec un grand talent d'exposition. M. Cartailhac s'est appliqué à restreindre le rôle de l'imagination, dont on a tant abusé dans ce genre d'ouvrages et à serrer les faits de très près. « Préciser notre ignorance, écrit-il, me paraît être le meilleur moyen de provoquer les recherches. » Après un historique fort intéressant des progrès de la science touchant les civilisations primitives et l'ancienneté de l'homme, et quelques renseignements relatifs à l'homme tertiaire, dont l'existence ne lui paraît pas encore suffisamment établie, l'auteur entre en matière avec l'ère quaternaire et l'homme paléolithique. C'est l'époque de la pierre taillée. M. Cartailhac admet la périodicité des phénomènes glaciaires et l'existence de l'homme chelléen pendant la dernière phase interglaciaire. Il pense que cela doit correspondre à une époque extrêmement reculée, mais dont nous n'avons aucun moyen d'évaluer l'âge exact. Il critique la classification de M. de Mortillet et propose quelques modifications. Ainsi M. de Mortillet attribue une valeur à peu près égale aux caractères paléontologiques, géologiques et archéologiques. M. Cartailhac fait remarquer avec raison que les deux premiers l'emportent de beaucoup sur les caractères archéologiques, qui manquent de précision et sont très difficiles à interpréter. Un important chapitre est consacré aux productions artis-

tiques si curieuses de l'âge du renne ; puis l'auteur passe à l'examen critique des trouvailles d'ossements humains quaternaires. Énumérant rapidement les trouvailles des alluvions qui ne peuvent rien apprendre au point de vue des mœurs et dont l'âge est souvent douteux, il étudie en détail les stations des cavernes et les sépultures qu'elles renferment. L'homme quaternaire ne devait enterrer ses morts qu'exceptionnellement dans les grottes. Il observait certains rites funéraires. Ainsi les squelettes étaient parfois décharnés avant d'être déposés dans leur asile définitif. Abordant ensuite les temps néolithiques, M. Cartailhac décrit les sépultures des Kjoekkenmoeddings, des enceintes funéraires, des palafittes, des grottes naturelles et artificielles, et enfin les cryptes sépulcrales mégalithiques. Il passe en revue les différents rites, les mobiliers funéraires, les sculptures décoratives. A l'époque néolithique, on voit se produire les premières traces de crémation des corps. Le plus souvent les morts étaient enterrés, puis, après le décharnement des os, ils étaient transportés dans leur sépulture définitive, où l'on formait parfois de véritables ossuaires. Cette étude des coutumes funéraires anciennes éclairée par l'ethnographie comparée est remplie d'aperçus très nouveaux. Le dernier chapitre renferme une description sommaire des races humaines quaternaires et néolithiques. Les illustrations sont nombreuses, soignées et font connaître beaucoup de documents inédits. M. Cartailhac s'est abstenu non seulement d'hypothèses prématurées, mais de toutes conclusions touchant aux domaines de la philosophie et de la religion. C'était son droit. Je relèverai seulement une expression impropre et qui pourrait être mal interprétée. L'auteur qualifie de « superstitions chrétiennes » (p. 317) un mélange de superstitions païennes et d'idées chrétiennes dont les populations entourent certains monuments mégalithiques, consacrés par le moyen âge au culte chrétien. C'est tout au plus si l'on pourrait dire : superstitions christianisées. M. Cartailhac reconnaît qu'il y a un au-delà inaccessible à la science proprement dite. « Paléontologie, archéologie préhistorique, ethnographie comparée, toutes les sciences en vain laborieuses et obstinées, laissent intact le mystère de l'humanité, de son intelligence et de sa destinée. » (p. 27). On ne peut mieux dire. Il est regrettable que, pour alléger le volume, on ait cru devoir supprimer toutes les indications bibliographiques, sous prétexte que le livre s'adresse au public curieux et instruit (p. IV, en note). Il me semble précisément que le public instruit pourrait avoir la curiosité de remonter aux sources et qu'il aurait su gré à l'auteur et à l'éditeur de lui en donner les moyens.

— L'ouvrage de M. Debierre fait un contraste complet avec celui de M. Cartailhac. Sa méthode est toute différente. Il ne recule devant aucune hypothèse, aucune interprétation, si risquées fussent-elles. Après

avoir passé en revue la géologie tertiaire et quaternaire et rappelé les divers systèmes de classification archéologiques et paléontologiques, il résume ce que l'on a écrit sur l'homme quaternaire. D'après M. Debierre, l'homme quaternaire se trouvait dans un état social aussi voisin des anthropoïdes que de celui des races inférieures actuelles (p. 121). Il chassait nu (p. 125). Il était anthropophage (p. 127). L'usage de la poterie lui était inconnu (p. 129). Tout cela est très contestable. Je signalerai, en passant, quelques lapsus géographiques. Le grand Pressigny n'est pas dans Saône-et-Loire (p. 132), ni Charbonnières dans le Rhône (p. 133). C'est à tort que l'auteur parle des armes de pierre des Normands qui conquirent l'Angleterre (p. 184) et des *ceauniæ* trouvées par l'empereur Auguste, dans les grottes ossifères de Capri (p. 198). Après avoir énuméré les divers chronomètres géologiques et constaté leur insuffisance, il se demande s'il est trop audacieux d'attribuer à l'humanité une durée de plus de deux cent mille ans! (p. 212). Il croit au progrès fatal et indéfini (p. 193), à l'invasion aryenne (p. 216), à l'infériorité manifeste des restes humains les plus anciens (p. 219), à l'évolution universelle, à celle de la morale en particulier ; à l'origine animale de l'homme, et se déclare polygéniste. Ce livre, qui peut être lu avec quelque intérêt par les hommes instruits, ne saurait être mis sans inconvénient entre les mains de la jeunesse, surtout de la jeunesse chrétienne. L'hypothèse hasardée et même erronée y tient une place trop considérable. L'illustration est banale et formée de vieux clichés.

Adrien Arcelin.

Annuaire de l'Observatoire municipal de Montsouris pour 1889. — *Météorologie. — Chimie. — Micrographie. — Application à l'hygiène.* Paris, Gauthier-Villars, 1889, in-18 de 555 p. — Prix : 2 fr.

Nous nous plaignions l'an dernier (*Polybiblion,* LIII, p. 429) de l'époque tardive où avait paru l'Annuaire de 1888 ; c'était en juillet. Celui de 1889 a paru fin août. Il y a progrès... à rebours. A une époque aussi avancée de l'année, nous ne pouvons guère donner qu'une rapide énumération des sujets qui y sont traités.

A la suite des indications relatives au calendrier, M. Léon Descroix, chef du service physique et météorologique, a résumé très succinctement les instructions nécessaires aux agents des stations météoriques du Conseil municipal de Paris, instructions qui avaient été longuement développées dans l'Annuaire de 1888. On y a, par contre, fait une addition importante consistant en un tableau de la tension de la vapeur d'eau à toutes les températures depuis 30° au-dessous de zéro jusqu'à 60° au dessus.

Le surplus, c'est-à-dire la majeure partie du volume, est occupé par trois mémoires tracés sur des plans identiques à ceux de l'année précédente, savoir :

1° Les *Observations météorologiques faites à Paris,* les unes *anciennes* et s'étendant de 1689 à 1872, et les autres ordinaires, allant de 1873 à 1888, par M. Léon Descroix;

2° L'*Analyse chimique de l'air et des eaux,* par M. Albert Lévy, chef du service chimique. C'est la continuation, sous les mêmes rubriques et d'après la même marche, des mémoires publiés avec le même titre dans les Annuaires des années précédentes ;

3° *Onzième Mémoire* du Dr Miquel, chef du service micrographique, *sur les poussières organisées de l'air et des eaux.* C'est l'œuvre saillante du volume. Ce mémoire comprend d'abord deux parties distinctes : l'*Analyse microscopique de l'air,* au moyen des filtres solubles, et ses résultats statistiques ; — l'*Analyse micrographique des eaux,* avec indication du mode de prélèvement des échantillons d'eaux des diverses provenances et des résultats statistiques obtenus. Cette étude est suivie d'un travail important dans lequel sont exposées les recherches et expériences faites par l'auteur sur la *Fermentation de l'urée,* c'est-à-dire sur la transformation de cette substance organique, sous l'influence des microphytes, en carbonate d'ammoniaque. Un chapitre relatif à deux nouveaux appareils, — un thermo-régulateur et une étuve — pour les recherches bactériologiques, complète le mémoire du savant micrographe. J. d'Estienne.

BELLES-LETTRES

Histoire de la poésie lyrique grecque, par E. Nageotte, professeur de littérature ancienne à la Faculte des lettres de Besançon. Tome deuxième. Paris, Garnier, 1889, in-12 de 452 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons rendu compte ici même du premier tome de cet ouvrage (t. LV, p. 47). Le second n'offre pas moins d'intérêt, ne fût-ce qu'en raison de l'importance des sujets traités. Nous apprenons non seulement à connaître le véritable Anacréon, celui qui chanta l'amour et le plaisir dans des vers faciles, improvisés au jour le jour, mais à le distinguer des innombrables pastiches qui, depuis l'ère alexandrine, ont cours sous son nom. Hipponax est presque ignoré : c'est un poète morose, rivé à la misère, que son imagination « n'emporte jamais d'une aile libre et joyeuse dans les régions éthérées de l'idéal. » Voici le *dithyrambe*, où éclate la puissance transformatrice du génie grec. « Bacchus, écrit M. Nageotte, n'avait d'abord pour adorateurs que des paysans grossiers, des vignerons ivres de ses dons, qui le célébraient par des cris sauvages, des danses plus sauvages encore, une frénésie rebutante, populacière. Mais peu à peu l'art s'introduit dans cette matière informe et la pénètre de son rayon divin. » En revanche, est-il vrai, comme le veut notre auteur, que le dithyrambe ait abouti à une œuvre exclusivement musicale où la poésie ne joue plus d'autre rôle

que dans le libretto de nos opéras ? Il y a de sérieuses raisons d'en douter. Avec Simonide, la lyrique grecque, mise par un labeur continu en possession de tous ses moyens, arrive à la beauté pleine, à l'éclat éblouissant de sa féconde maturité. Une gloire aussi durable qu'éclatante est échue en partage à ce poète, pour qui la mythologie a cessé d'être un objet de foi pour devenir une parure de rhétorique, un trésor de curieuses légendes. Pindare, son heureux rival, a moins de grâce, moins de souplesse, c'est un génie qui plane sur les hauteurs : quelles vues profondes sur la fragilité des triomphes et des vanités d'ici-bas ! M. Nageotte s'étend longuement, et il serait difficile de lui en faire un reproche, sur le rôle des mythes dans la poésie de Pindare, sur la constitution de ses odes, sur l'erreur des critiques modernes qui tiennent à les disséquer, même de force, d'après un système préconçu. Au siècle suivant, la poésie lyrique ne rencontrant plus dans le sol épuisé les sucs nourriciers dont elle tirait sa vie, meurt, ou, pour parler plus exactement, abdique son indépendance pour entrer au service du drame. Pendant une longue suite de générations, elle avait été pour la Grèce « la voix rimée qui ne cessa de lui dicter ses devoirs, d'exprimer ses sympathies ou ses haines, de chanter ses plaisirs, d'adoucir ses douleurs, d'orner son culte, de célébrer ses gloires. »

On le voit par ce rapide résumé, c'est le panégyriste qui domine chez M. Nageotte, et à la dernière page de son livre perce le regret qu'il éprouve de se séparer de « ces êtres bénis, divins » dans la compagnie desquels il a passé de si bonnes heures. A titre de protestation contre une indifférence ou une moquerie injustifiable, de telles expressions peuvent trouver leur excuse : en elles-mêmes elles ont quelque chose de choquant. D'une manière générale, le critique est quelque peu embarrassé en face de la méthode suivie par l'auteur : un mot suffit à la définir ; c'est du moderne. La partie biographique, la plus intéressante à coup sûr pour le commun des lecteurs, est traitée avec beaucoup de détails, et pour le reste, M. Nageotte semble avoir mis tous ses soins à cacher la peine qu'il a prise de ne laisser sans réponse aucune des difficultés, aucune des questions que l'érudition contemporaine avait accumulées sur sa route.

Signalons, en terminant, comme dignes d'une attention spéciale, les pages où il est parlé du réalisme et du sentiment de la nature chez les poètes helléniques, des procédés qui président au choix et au développement de leurs brillantes métaphores : celles de ces remarques qui ont déjà été faites ailleurs, ont ici le mérite de sortir d'une plume ingénieuse, qui aime le piquant et au besoin ne recule pas devant le néologisme.

C. Huit.

Les Prologues de Térence, par Ph. Fabia, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Paris, Thorin, 1888, in-8 de iv-322 p. — Prix : 6 fr.

Térence n'a pas à se plaindre du goût moderne, et particulièrement du goût français. Depuis le temps de La Bruyère et de Fénelon, même de Montaigne, nous sommes sous le charme de son élégance, de son exquise sensibilité, de son gracieux enjouement. Plaider sa cause, c'est prêcher à des convertis : ce qui ne veut pas dire que M. Fabia ait fait œuvre inutile en consacrant sa thèse de doctorat à une étude spéciale des *Prologues* du comique latin. Le livre se partage en quatre chapitres. Dans le premier, l'authenticité des prologues est défendue contre certaines attaques absolument téméraires, et l'ordre chronologique des six pièces de Térence établi à l'aide de tout un ensemble de rapprochements et de conjectures. Le second, qui représente à lui seul plus d'un tiers du volume, traite du rôle du personnage, et de l'acteur du prologue. On y remonte jusqu'aux origines de l'art dramatique en Grèce : novateur hardi, Térence ne se borne pas à exposer dans ses prologues le sujet de la pièce, il les transforme en plaidoyers véritables, en *parabases* accommodées aux conditions nouvelles de la comédie. Critiques formulées par ses adversaires, intrigues de tout genre pour infliger à l'auteur un échec, incidents survenus aux répétitions, rien ne manque à cette chronique théâtrale dont la conclusion est un pressant appel au Jugement impartial du public. Les vieux poètes romains, remédiant à la stérilité de leur imagination par un expédient aussi naïf que commode, avaient créé un personnage qu'ils nommèrent *Prologus,* « individu indécis et mal défini. » Térence avait trop de talent pour se contenter d'une pareille fiction, et tout en conservant l'extérieur et le costume du rôle, il fit monter sur la scène le vieux comédien populaire Ambivius, le défenseur de son choix. Le troisième chapitre est intitulé : *La Polémique des prologues.* Le poète était accusé d'avoir obéi à une inspiration malheureuse en mêlant dans ses pièces des scènes empruntées à deux ou plusieurs modèles grecs : M. Fabia répond qu'il a usé d'un procédé légitime et qu'il en a fait un usage irréprochable, car loin d'y perdre, l'intrigue y gagne un surcroît d'animation et de gaieté. Il est plus difficile de l'absoudre entièrement du chef de plagiat : mais dans ces divers procès le plus souvent les documents précis nous manquent pour juger en connaissance de cause. Ses adversaires le représentent en outre comme « le geai paré des plumes du paon » : ce n'est pas Térence, c'est Scipion, c'est Lélius qu'il faut applaudir ; voilà les véritables auteurs, et ce reproche de collaboration clandestine qui piquait à la fois la curiosité et la malignité des contemporains, le poète n'a pas réussi à s'en disculper d'une façon complète au regard de la postérité. Enfin la malveillance rele-

vait « le ton fluet, le style léger et sans relief » de ses comédies : c'est le seul point sur lequel M. Fabia soit disposé à passer condamnation : mais les éloges presque unanimes décernés à l'élégance et à la délicatesse du poète peuvent consoler ce dernier de n'avoir pas su joindre à ces qualités plus d'élévation et de vigueur, et pour tout dire d'un mot, d'avoir manqué de verve comique. Térence ne s'est d'ailleurs pas borné à parer les coups qu'on lui portait : il a pris lui-même l'offensive, et, en parcourant la suite de ses prologues, nous assistons à une de ces querelles littéraires trop fréquentes où les adversaires se font une guerre déloyale, sans scrupules ni bonne foi.

Mais, toute question de caractère à part, on peut étudier et même dans une certaine mesure admirer l'art consommé avec lequel Térence plaide sa cause, le poète transformé en avocat s'effaçant ici derrière l'orateur, visiblement instruit à l'école des rhéteurs grecs. Tel est le sujet du quatrième et dernier chapitre.

La thèse de M. Fabia nous montre à l'œuvre l'érudition moderne abandonnant peu à peu les grandes questions pour creuser à fond et dans tous les sens des problèmes restreints et rigoureusement délimités. L'intention est louable : encore faut-il se demander si la matière choisie comporte d'être développée dans son livre, alors qu'une brochure ou même un article de quelque étendue pourrait y suffire. Cette tendance à une « virtuosité » d'un nouveau genre, outre qu'elle est assez stérile, ne laisse pas d'offrir maint inconvénient. C. Huit.

De orationibus quæ sunt in Commentariis Cæsaris de bello gallico. Thesim proponebat Parisiensi litterarum facultati Philippus Fabia. Parisiis, Thorin, 1889, in-8 de 96 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dans sa thèse latine de doctorat dédiée à l'un de nos philologues les plus distingués, M. Max Bonnet, M. Fabia s'est proposé de traiter successivement : 1° du degré de véracité ; 2° du dessein, et 3° du mérite littéraire des discours insérés par César dans ses *Commentaires*. Ces mémoires, que Cicéron proclamait inimitables, n'ont pas été écrits au jour le jour par le grand capitaine : lorsqu'il les composa, après la soumission de la Gaule, il avait, outre ses propres souvenirs, la copie de ses lettres au Sénat, les rapports de ses préteurs et de ses lieutenants. Mais quelle trace ses propres discours avaient-ils laissée dans son esprit? Et des paroles prononcées par les chefs gaulois dans telle ou telle situation que savait-il autre chose, sinon ce que des déserteurs ou des prisonniers pouvaient bien avoir appris? Il est donc probable que dans la plupart tout au moins de ces harangues, il y a bien plus de choses habilement imaginées que fidèlement reproduites. M. Fabia l'accorde, mais nos doutes sur ce point vont plus loin que les siens. Quel était le but de César? Réfuter les accusations portées par ses ennemis contre

son administration et ses campagnes en Gaule. Ce n'est donc pas par amour de la rhétorique ou par désir d'ajouter à son œuvre un genre d'ornements particulièrement apprécié des anciens, que l'auteur des *Commentaires* a suivi l'exemple de Thucydide. Il s'agissait, avant tout, de mettre sa personne et sa conduite dans le jour le plus favorable, en exaltant sa sollicitude pour le soldat, la prudence consommée de toutes ses mesures et la puissance redoutable des ennemis par lui vaincus. Il y a beaucoup de force et de pénétration dans ces discours si simples en apparence, où l'art ne se révèle qu'au lecteur réfléchi. On y retrouve le politique avisé, qui envoyait au sénat, après un de ses triomphes, la dépêche fameuse : *Veni, vidi, vici.* Même lorsqu'il fait parler des barbares, il leur prête généreusement sa propre éloquence, et l'on sait que l'orateur chez César n'était pas moins à craindre à la tribune que le stratégiste sur le champ de bataille.

On a reproché à M. Fabia d'avoir imputé au futur dictateur des calculs trop profonds, des arrière-pensées trop subtiles. C'est possible. Nous ne quitterons pas cette thèse latine sans constater que le style en est bien supérieur à la moyenne des travaux de ce genre : il est vrai qu'en feuilletant assidument les *Commentaires* l'auteur, pour l'écrire, se trouvait avoir sous les yeux peut-être le plus parfait des modèles.

C. Huit.

Écrivains modernes de l'Angleterre, par Émile Montégut. 2e série. *Mrs. Gaskell — Mrs. Browning — George Borrow — Alfred Tennyson.* Paris, Hachette, 1889, in-16 de 351 p. — Prix : 3 fr. 50.

La Renaissance de la Poésie anglaise. 1798-1889 : *Shelley — Wordsworth — Coleridge — Tennyson — Robert Browning — Walt Whitman,* par Gabriel Sarrazin. Paris, Perrin, 1889, in-16 de xiv-280 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Montégut continue à recueillir les études sur la littérature anglaise, publiées autrefois par lui dans différentes revues. La plus récente de celles qui composent le présent volume date de 1866 ; les autres sont moins jeunes encore d'une dizaine d'années. Les romans de Mrs. Gaskell ne sont plus, à vrai dire, des nouveautés, et, s'il ne trouve tardivement un traducteur, George Borrow court grand risque de ne jamais jouir en France d'une réputation quelconque. Mais Mrs. Browning et Tennyson, poètes de premier ordre, seront longtemps encore d'actualité et sauveraient, au besoin, de l'oubli de moindres commentateurs. Le grand défaut, le seul défaut du livre de M. Montégut est un vice originel, dont tous les recueils du même genre ne peuvent éviter d'être entachés : ils conservent ce quelque chose de provisoire et de fragmentaire des comptes rendus nés jadis d'un caprice de l'écrivain ou des hasards du service de la presse. Si attachante que soit l'étude sur les trois premiers romans de Mrs. Gaskell, on ne peut s'em-

pêcher de regretter que l'auteur ne les compare pas aux autres et ignore la *Vie de Charlotte Brentë :* la vie d'une romancière écrite par une romancière vous fait mieux pénétrer dans l'intimité d'esprit de celle-ci que toute la perspicacité du monde. Laisser à l'écart un si précieux document, c'est se condamner à rester incomplet. Les *Gipsies* de George Borrow captivent si bien M. Montégut qu'il en oublie presque George Borrow lui-même, dont la personne, les aventures et la surprenante érudition mériteraient assurément de fixer davantage l'attention. De même pour Mrs Browning, ce n'est ni sa personne, ni son œuvre qui sont ici étudiées, mais simplement *Aurora Leigh.* Et n'est-on pas quelque peu étonné, en 1889, d'entendre se demander si « une transformation n'est pas en train de s'opérer dans le talent » de Tennyson ? Ces reproductions telles quelles d'anciens articles ont un plus grave inconvénient : elles gardent, sans doute, la fraîcheur de la première impression, mais, à ce prix, elles exposent l'auteur à être actuellement démenti dans ses pronostics par des faits postérieurs, ou même, s'il est sincère, à contredire lui-même ses premières appréciations. Au commencement de son étude sur Tennyson, M. Montégut découvre avec une sagacité très persuasive qu'une « sentence prononcée d'en haut pour sa gloire semble interdire à notre poète de partager les sentiments de la bruyante humanité, » qu'il n'a jamais vu la vie, ne s'y est jamais mêlé, qu'il ne connaît ni la passion, ni l'enthousiasme, qu'il est d'une « froideur exquise, » que « l'âme poétique de Tennyson, c'est le dilettantisme. » Quelques années se passent, *Enoch Arden* paraît, accompagné de poésies d'un genre populaire, voire même en patois, M. Montégut reprend sa plume et le voilà qui admire en Tennyson « les peintures de la réalité familière, » « une copie crue et exacte de la réalité; » il traduit, in extenso, *la Grand'Mère* et analyse en détail *Enoch Arden ;* il se laisse émouvoir par un pathétique dont il avait déclaré Tennyson incapable. Pierre à pierre s'écroule l'édifice si habilement construit de la première étude. Est-ce le poète qui s'est transformé en ces quelques années au point d'être devenu foncièrement différent de soi-même, ou le critique n'avait-il aperçu qu'un côté de son talent sans soupçonner l'autre ? Je ne voudrais pourtant pas proscrire absolument ce genre de publication : il serait assurément regrettable que des études consciencieuses, artistement travaillées, remarquables à tous les points de vue, fussent à jamais perdues dans la poussière des vieux recueils périodiques, mais j'avoue que j'aurais plus de plaisir à les retrouver, sous la forme définitive du livre, refondues et complétées. Il ne me reste pas assez de place pour mettre aucune proportion entre la critique et l'éloge : j'ai dû motiver la critique ; l'éloge n'est plus à faire. Tout le monde reconnaît en M. Montégut un maître en l'art de bien dire, un fin connaisseur de lettres, un esprit judicieux

et charmant. Ses analyses de romans sont attachantes comme les romans eux-mêmes, et il sait à merveille ravir aux poètes l'essence de leur ambroisie.

— Le volume de M. Sarrazin complète un ouvrage consacré à la poésie anglaise contemporaine dont j'ai signalé ici la première partie (tome XLIV, p. 141). C'est une galerie où ont trouvé place les plus illustres et les plus « représentatifs » d'entre les poètes de notre siècle. Il n'y manque guère que Byron, Scott et Moore, considérés sans doute comme des prédécesseurs, — les deux derniers ne sont même pas nommés — et quelques-uns des plus récents : Longfellow, Bryant, Matthew Arnold, Alfred Austin. M. Montégut cause avec l'aimable laisser-aller du conférencier; M. Sarrazin écrit avec le lyrisme du poète, la subtilité du psychologue — la préface est dédiée à M. Paul Bourget — et la sage ordonnance du professeur. Il divise méthodiquement ses *Essays* et poursuit point par point sa démonstration. Mais cette trame s'enveloppe de poésie et de métaphysique, se brode de néologismes, de métaphores osées, d'inversions énigmatiques ; il est tour à tour fulgurant ou obscur, et mène grand fracas. Il dira, par exemple : « Vous montez dans la plus ardue des méditations, vers ces sommets au-dessus desquels vous voyez, qui regardent le soleil, les aigles ; » ou encore : « au contact d'un vocable étranger, on verra s'évaporer l'aile du papillon. » Ce n'est là que l'envers de la médaille : M. Sarrazin rencontre souvent l'expression typique, l'image frappante, le mot heureux. Il vous dédommage de la peine que vous avez eue à le suivre. Il excelle à saisir chacune des caractéristiques d'un poète et se fait le panégyriste des talents les plus divers : il ne prône pas moins la brutale incohérence de Walt Whitman que l'art consommé de Tennyson ; il se montre psychologue raffiné avec Browning ; il est panthéiste et révolutionnaire avec Shelley et devient presque croyant avec Wordsworth. Bien des lecteurs n'auront pas la même souplesse d'enthousiasme et ne se laisseront pas gagner à ces extases. La « suave beauté de la vie » de Shelley, de « l'Ange, » restera un mystère pour les non-initiés ; c'est à des séraphins de ce genre que convient le mot de Tennyson : « Le cœur passionné du poète tournoie dans la folie et le vice. » Et quand M. Sarrazin dit de Walt Whitman que « le poète, continué par le héros, s'achève par le stoïque, et se couronne en lui, » les malins ne pourront s'empêcher de sourire en pensant que l'héroïsme du Yankee consiste à avoir été infirmier pendant la guerre, et son stoïcisme à soigner ses rhumatismes de vieillard. Mais ce ne sont là que de légères taches ; le livre de M. Sarrazin n'en est pas moins très intéressant, bien fait, et nous manquait absolument. Emm. de Saint-Albin.

HISTOIRE

La Réforme et la Politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie, par le vicomte DE MEAUX. Paris, Perrin, 1889, 2 vol. in-8 de VII-569 et 691 p. — Prix : 15 fr.

Le grand ouvrage que M. de Meaux vient de publier a une portée considérable et mériterait d'attirer l'attention plus longtemps que nous ne pouvons le faire ici. Il est la suite et la conclusion largement développée du livre qu'il avait publié, il y a dix ans, sur *les Luttes religieuses en France au* XVI° *siècle.* (Voir *Polybiblion,* t. XXVI, p. 308.) Mais tandis que la première étude ne contenait qu'un résumé d'événements, présentés avec une clarté et une impartialité remarquables, la seconde renferme, avec des faits multiples embrassant toute l'Europe, une théorie de politique générale, ce qu'on appelait autrefois l' « histoire philosophique : » un genre de travail auquel notre siècle érudit, chercheur, curieux du détail, amateur de l'inédit, semble peu préparé, même si on considère la classe des lecteurs éclairés qui s'intéressent aux choses sérieuses. Ce n'est pas seulement la connaissance de la géographie physique qui manque aux Français, c'est la science beaucoup plus utile de ce qu'on a fait et de ce qu'on a pensé dans les pays voisins, à toutes les époques. En se bornant presque à l'histoire de France, nos récents programmes d'enseignement public ont voué les générations futures à une ignorance dont ne sortiront que de rares exceptions, au prix d'efforts personnels difficiles à réaliser dans la vie que les circonstances vulgaires imposent.

Tout autre a été le point de vue de M. de Meaux : pour éclairer son sujet, il a commencé par refaire le tableau trop oublié de la situation intérieure et extérieure des divers états de l'Europe pendant le siècle qui a suivi la grande crise politique et sociale de la Réforme. L'Angleterre, les États Scandinaves, les Pays-Bas, l'Allemagne protestante, l'Allemagne catholique, la Pologne, l'Espagne, l'Italie sont tour à tour l'objet d'un examen approfondi. Avant de les mettre aux prises, l'auteur examine comment chaque peuple a effectué cette grande transformation moderne, caractérisée en matière religieuse par la substitution de l'autorité civile à l'autorité spirituelle : les uns arrivant du premier coup à un changement absolu, rapide, incontesté, comme l'Angleterre ou la Suède; les autres traversant des déchirements et de longues résistances, comme les Pays-Bas ou l'Allemagne. Et parmi les états catholiques, ceux du centre de l'Europe, en y comprenant la France, restent fidèles au culte de leurs pères, tout en modifiant de fond en comble leur constitution sociale; et ceux du midi, l'Espagne et l'Italie, ressentent seulement le contre-coup lointain d'événements et d'idées qui ne pénètrent pas chez eux par la voie aussi déplorable qu'irrésis-

tible des guerres civiles. Comment comprendre les diverses phases et les résultats de la guerre de Trente ans, si on n'est pas familiarisé par avance avec les belligérants, leurs forces et leurs mobiles? Comment se rendre compte du but poursuivi par la France, du succès final qu'elle a obtenu, si l'apparente contradiction qui obscurcit sa politique n'est pas dévoilée?

Seule de tous ces peuples que l'intérêt plus que la conviction pousse à changer de religion, après de longs siècles de croyance immuable, la France a réussi à terminer des luttes fanatiques par une réconciliation, basée sur une transaction. C'est dans l'accomplissement de cette tâche qu'éclate surtout le génie pratique de Henri IV. Comment ces idées de tolérance, oubliées depuis l'Hospital, se sont-elles retrouvées dans un esprit léger et railleur, s'étant fort peu préoccupé de ces graves questions jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans? Il y a là un problème psychologique, assez délicat à résoudre, et que personne, croyons-nous, n'a examiné jusqu'ici; mais ce qui est plus extraordinaire peut-être, c'est que cette politique, brusquement interrompue par le crime de Ravaillac, à peu près abandonnée pendant quinze ans, sous la régence de Marie de Médicis, se soit imposée presque inconsciemment au connétable de Luynes, pour être reprise avec éclat par Richelieu dès son avènement aux affaires. Partisan déclaré de ce système, M. le vicomte de Meaux explique à merveille que, tout en combattant une puissance catholique comme l'Autriche, Henri IV, allié contre elle aux protestants, ne cessait de poursuivre, en Allemagne comme en Angleterre, l'établissement de garanties sérieuses pour l'exercice du culte catholique. Ayant établi chez lui la liberté de conscience pour les dissidents, il avait quelque raison de la réclamer chez les autres. Plus tard, le cardinal de Richelieu fit de même : en mariant à Charles I[er] la dernière fille du Béarnais, il avait le dessein avoué de sauvegarder les droits du catholicisme en Angleterre; et, s'il n'y réussit pas, l'échec fut imputable à des circonstances particulières et jusqu'à un certain point à l'attitude de l'infortunée Henriette-Marie elle-même. Lorsqu'on lui reprochait, à lui, prince de l'Église, de s'appuyer sur les protestants à l'extérieur, tandis qu'il les exterminait au dedans, — mais seulement en tant que puissance politique et en leur laissant tous leurs droits civils ou religieux, — il répondait : « Il faut avoir un dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès de l'Espagne et, au lieu que cette nation a pour but d'augmenter sa domination et d'étendre ses limites, la France ne doit penser qu'à se fortifier en elle-même et s'ouvrir des portes dans les états de ses voisins pour la garantir des oppressions. Ils ont pour loi fondamentale en Espagne de ne perdre aucune occasion de procurer leur avantage. Au reste, ils ont une théologie particulière qui, leur enseignant que rien n'est à Dieu que ce qui

est en leur possession, leur donne lieu de prendre justement, même sur l'Église, ce qu'ils estiment leur être utile. Avoir Dieu et la Vierge à la bouche, la religion en apparence, un chapelet à la main et les seuls intérêts temporels au cœur, telle est la première maxime d'État de cette nation superbe. »

Voilà qui éclaire bien des choses ; et M. de Meaux, qui a beaucoup étudié les mémoires de Richelieu, s'étonne à bon droit qu'on n'ait pas puisé plus de renseignements dans ces longues et lumineuses consultations, où les arguments sont discutés et pesés avec une hauteur de vue, comportant toutes les franchises que les correspondances diplomatiques ne peuvent avoir.

Du traité de Cateau-Cambrésis à la paix de Westphalie, un siècle s'écoule durant lequel les plus grands changements s'accomplissent en Europe ; et ils s'accomplissent au grand profit de la France, qui imposa à ses adversaires un équilibre politique assez solide pour avoir duré près de deux cents ans. Les résultats furent-ils heureux au point de vue religieux ? L'auteur reconnaît qu'une grande partie des conquêtes de la Réforme sur le patrimoine de l'Église furent acceptées et consolidées et qu'on admit pour la première fois dans la chrétienté plusieurs religions d'État. Mais était-il possible de revenir sur le passé, et n'était-ce pas quelque chose que de marquer un terme aux envahissements du protestantisme, de lui assigner des limites qui depuis ne furent pas franchies, d'empêcher pour l'avenir la force des armes ou la volonté des princes d'imposer un culte nouveau à leurs sujets ? Libre désormais à l'intérieur comme à l'extérieur, la France pouvait s'efforcer de réparer bien des désastres moraux autant que matériels. Elle le fit par ce magnifique mouvement de rénovation religieuse qui honore le règne de Louis XIII et nous valut tant de chefs-d'œuvre de notre grand siècle littéraire. Malheureusement, ces transformations nécessaires furent subies plutôt que secondées par la papauté. Innocent X et ses successeurs protestèrent contre le droit public nouveau, au lieu de profiter hardiment des avantages considérables qu'il assurait encore au catholicisme, puisque en Allemagne l'Église romaine gardait soixante-dix abbayes impériales sur soixante-seize et les deux tiers des anciens évêchés, sans compter l'influence politique que l'élection de l'Empereur conférait à chaque changement de règne. Cette sorte d'abdication momentanée de l'autorité du Saint-Siège permit le développement exagéré de la puissance séculière, qui s'est appelée en France le despotisme de Louis XIV et, en Autriche, le système funeste auquel on a donné le nom de *Joséphisme*. Il arriva qu'au lieu de se grouper autour d'un chef catholique, les petits États de l'Allemagne, jaloux de leur autonomie et poursuivis par des aspirations d'unité nationale, se rangèrent instinctivement autour d'une puissance protes-

tante qui, simple électorat du nord, ne tarda pas à faire face à l'héritier des Empereurs au nom de la liberté germanique. On sait les conséquences qui en ont résulté pour la France ; et, à la politique traditionnelle d'abaissement de la maison d'Autriche, il aurait peut-être fallu faire succéder, dès le milieu du XVIIIe siècle, une union de toutes les forces catholiques contre la prépondérance d'un gouvernement protestant. Les traités de 1815, faits contre la France, ne pouvaient qu'aggraver une situation qu'une grande politique nationale, poursuivie avec autorité et persévérance, aurait sans doute conjurée.

Mais nous sommes loin de l'équilibre européen de 1648 ; et c'est le seul point qu'ait entendu traiter M. le vicomte de Meaux. Il était assez vaste pour occuper deux gros volumes, dont l'intérêt ne languit pas un instant, tant l'auteur a su mettre de variété dans ses tableaux, d'éclat dans son exposition, de véritable éloquence dans l'ardent patriotisme avec lequel il rappelle les pages glorieuses de notre histoire diplomatique. Sans faire un inutile étalage d'érudition, toutes les sources récemment découvertes ont été mises à contribution, les principaux documents d'archives consultés ; et les assertions les plus délicates ne se présentent pas sans preuves. C'en est assez pour faire comprendre la valeur d'un ouvrage qui sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront aborder l'étude de ces cinquante années de nos annales d'ordinaire si mal comprises.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

La Marquise de Coligny, fille de Bussy-Rabutin, *sa vie et ses lettres, avec documents inedits,* par J. HENRI PIGNOT. Paris, Joseph Ducher, 1889, 2 vol. in-18 de 315 et 358 p. — Prix : 1 fr. le vol.

Le baron Walckenaer, dans ses *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Mme de Sévigné,* a raconté une bonne partie de la vie de Bussy-Rabutin, lequel est, après Mme de Grignan, le plus spirituel et le plus intéressant des correspondants de sa cousine. Il restait au savant académicien, dit M. Pignot, à pousser cette étude jusqu'à la mort de Mme de Sévigné que précéda de trois ans celle de Bussy ; mais le temps lui a manqué pour achever son œuvre, et elle est demeurée également interrompue sous la plume de son continuateur, M. Aubenas. Walckenaer se proposait de retracer avec un soin particulier un des épisodes les plus importants de la vie de Bussy : le mariage de sa fille, la marquise de Coligny, avec Henri-François de la Rivière. M. Pignot a voulu nous donner ce que son devancier nous avait promis et il l'a fait en travailleur à la fois habile et consciencieux, s'attachant, comme il s'exprime, à étudier « attentivement les lettres écrites par Mme de Coligny à la Rivière, à y suivre le développement d'une passion qui fut réciproque, à retracer, à vue des pièces, les incidents d'un procès

qui aboutit à un arrêt défavorable pour Bussy et pour sa fille, puis à une rupture définitive. » M. Pignot s'est principalement servi des lettres adressées par Louise-Françoise de Rabutin à la Rivière, au temps de leur inclination, publiées en 1742 par un anonyme (l'académicien Levesque de Burigny, assure-t-on) dans un volume devenu rare, intitulé : *Recueil de pièces fugitives de différents auteurs sur des sujets intéressants* (Amsterdam, in-12), et précédés d'une réponse de la Rivière aux mémoires diffamatoires de son terrible beau-père. Mais combien d'autres lettres avaient été écrites, pendant trois années, à la Rivière, par la fille de Bussy — qui, selon le mot de Louis XIV — ce mot est-il bien authentique ? — avait encore plus d'esprit que son père ! Au siècle dernier, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Troyes, provenant de la célèbre collection du président Bouhier (*Supplément des lettres et mémoires du comte de Bussy*), le conseiller au parlement de Dijon, Lantin, en possédait cent-cinq. On ne sait ce que ce recueil est devenu et M. Pignot l'a cherché un peu partout avec un zèle digne d'un meilleur succès. Ni ce recueil, ni le recueil publié par Burigny n'ont été connus de J.-B. Michault, de Dijon, secrétaire de l'académie de cette ville, éditeur des *Lettres choisies de M. de la Rivière,* écrites durant la dernière partie de sa vie, quand il était retiré à l'Oratoire (Paris, 2 vol. in-12). Plus diligent que Michault, M. Pignot a consulté, non seulement ces dernières lettres, mais encore d'autres lettres de la Rivière, conservées parmi les manuscrits de l'Arsenal (n° 5123) et de la bibliothèque de Dijon (fonds Baudot, n° 210). Tous ces documents et bien d'autres encore, imprimés ou inédits, ont permis à M. Pignot de faire connaître le mieux du monde, à la fois la vie de Mme de Coligny, celle de son père et celle de son mari. Ces trois études si fouillées complètent et souvent corrigent tout ce qui a été écrit — même par des auteurs comme Walckenaer, Fr. Ravaisson, Lud. Lalanne — sur la nièce de Mme de Sévigné et sur les deux personnages qui furent le plus mêlés à sa destinée. Certes, tout n'est pas nouveau dans le livre, mais M. Pignot a eu raison de penser que, même pour Bussy, le fameux Bussy, il restait bien des choses à dire au sujet de la dernière partie de sa vie, en ce qui concerne ses habitudes domestiques et ses relations de province. Ce n'est pas un mince mérite d'avoir ajouté de nouveaux traits à des physionomies que l'on croyait si bien connaître. L'excellent biographe se montre moins sévère pour la Rivière, que la plupart des critiques qui ont eu à s'occuper des querelles des deux époux, et, tout bien examiné, il nous semble qu'il n'est que juste pour « ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal. »

L'Appendice (tome II, p. 275-356) contient force curiosités, par exemple : *Fragment d'une lettre de Mme de Coligny à M. de la Rivière,* donné par M. H. Beaune (sans indication de source) dans l'*Histoire généalo-*

gique de la maison de Rabutin (Dijon, 1866); *Lettres supposées de M. de la Rivière à Mme de Coligny, avec les observations de Bussy; Mémoire de l'affaire de la marquise de Coligny contre le nommé Rivier,* par Bussy; *Lettre de Bussy à l'archevêque de Paris,* du 3 juillet 1684, d'après les manuscrits d'Autun et de Troyes; *Lettre de Bussy à Gaignières au sujet du procès de sa fille et de sa lettre à l'archevêque de Paris* (ancienne collection Gaignières, à la Bibliothèque nationale); *Des causes de la disgrâce de Bussy; Rondeau de Mme de Coligny au comte de Bussy; Vies abrégées de Mme de Chantal et de saint François de Sales,* par Mme de Coligny, etc.

Résumons notre appréciation en déclarant que nous souhaitons à la nouvelle collection formée par l'éditeur J. Ducher, beaucoup de livres aussi bien faits et aussi intéressants que *la Marquise de Coligny.*

T. de L.

Le Château de Versailles au temps de Marie-Antoinette, 1770-1789, par Pierre de Nolhac, des Musées nationaux. Versailles, Aubert, 1889, in-8 de 108 p.

Les appartements du château de Versailles ont été bien souvent remaniés depuis la Révolution et même sous l'ancien régime; non seulement il y a eu des reconstructions, mais aussi des modifications d'aménagement intérieur, si bien qu'il y a peu de parties ayant conservé sous Louis XVI les dispositions qu'elles avaient sous Louis XIV. En outre, les appartements changeaient fréquemment d'habitants, et il est difficile, au milieu des souvenirs souvent confus des contemporains, de reconstituer l'état vrai des lieux. M. Pierre de Nolhac l'a essayé cependant au moyen de trois séries de documents : les états de logements, les plans correspondants et les registres des magasins. Il a pu ainsi établir la situation des divers appartements de Versailles pendant la période qui s'étend de l'arrivée de la dauphine Marie-Antoinette en France jusqu'aux douloureuses journées d'octobre. Il n'est point toujours d'accord avec les historiens les plus accrédités de Versailles ou de Marie-Antoinette, comme MM. Dussieux, Le Roy, de Goncourt, Desjardins; mais les raisons qu'il donne à l'appui de ses déductions nous semblent vraiment concluantes. Nous citerons en particulier les chapitres sur les petits appartements et les cabinets de la Reine, et surtout celui sur les appartements de Mme de Polignac. Il montre que la célèbre favorite a occupé trois appartements successifs, d'abord au temps de son plus grand crédit, un appartement dans la vieille aile; puis, au commencement de 1783, l'appartement de la gouvernante des Enfants de France; enfin, en 1789, pendant quelques jours seulement, après la mort du premier dauphin, l'appartement du duc d'Harcourt, au rez-de-chaussée du château.

Nous remercions M. de Nolhac de ses érudites et précises restitutions. Elles seront singulièrement utiles à tous les historiens de cette brillante et émouvante époque. Le savant auteur a reproduit à la fin de son volume l'état de 1787, encore exact pour la plus grande partie de 1789, et un plan inédit de l'appartement des Polignac en 1781. Nous exprimons ici un vœu, c'est que, dans une nouvelle édition de son précieux ouvrage, il nous donne un plan général des appartements du Château en 1789, pour pouvoir y suivre le développement des grands événements de cette fatidique année.

Maxime de la Rocheterie.

La France avant et pendant la Révolution. *Les Classes, les droits féodaux, les services publics,* par Édouard Olivier. Paris, Guillaumin, 1889, in-18 de VIII-632 p. — Prix : 3 fr. 50.

J'exprimais dernièrement, et ici même, de nombreuses réserves à propos de l'ouvrage déjà ancien de M. Paul Boiteau sur l'état de la France en 1789. Le livre de M. Ed. Olivier est conçu dans un tout autre esprit. Il a bénéficié des nombreuses rectifications que les récents historiens ont apportées à des légendes menteuses, et, sur le clergé, la noblesse, les droits seigneuriaux, il offre des notions précises et qui ne sont pas entachées de ces erreurs dont les gens d'esprit eux-mêmes ne sont pas tous affranchis. M. Olivier ne s'est pas borné à l'ancien régime; il a passé en revue les actes de la Révolution, et, de même qu'il flétrit et la constitution civile du clergé et la confiscation des biens ecclésiastiques, de même il réduit à leur juste mesure les prétendus bienfaits de la Convention en matière d'instruction publique. Sur l'armée, les pensions militaires, les volontaires de 92, il montre comment la vénalité des grades était à peu près supprimée en 1789, les progrès qu'avait réalisés, sous Louis XVI, l'administration militaire, la sollicitude de l'ancien régime pour les militaires blessés ou infirmes; le peu de fond qu'on pouvait faire sur les volontaires, attesté non seulement par M. Camille Rousset, mais par Marceau, Billaud-Varennes, et bien d'autres. Enfin, il conclut que la plupart des institutions modernes sont, sous d'autres noms, des souvenirs et des legs de l'ancien régime.

M. Éd. Olivier dit modestement dans sa préface que son livre est « une compilation consciencieuse, un répertoire pratique. » Même en réduisant son œuvre à ces termes, elle n'en serait pas moins utile. Les exposés sont clairs, concluants, bien appuyés de leurs preuves; la lecture en est agréable et facile. Il cite souvent ses auteurs; il me permettra même, à propos d'une de ces citations (p. 608, lignes 6, 7, 8 et 9), une réserve formelle sur l'exagération et sur l'inexactitude des chiffres

allégués. En résumé, c'est un livre bien fait, dont les tendances sont excellentes, et qu'il serait utile de répandre.

VICTOR PIERRE.

Centenaire de 1789. *Histoire de la Révolution française,* par PAUL JANET, membre de l'Institut. Paris, Delagrave, 1889, in-18 de 287 p. — Prix : 3 fr. 50.

Comment M. Paul Janet, qui, toute sa vie, s'est occupé de philosophie, s'est-il un jour détourné de ses études pour aborder l'histoire de la Révolution française? C'est la faute du Centenaire : on n'y saurait voir d'autre raison. Il ne semble pas, en effet, quand on lit ce court et sommaire résumé, que M. Paul Janet ait jamais réfléchi avec sa rigueur de philosophe sur l'histoire qu'il esquisse, fait les lectures historiques nécessaires pour établir une opinion et un jugement, ou même qu'il se soit préoccupé d'exprimer ces jugements d'une façon un peu précise. Est-ce assez dire de Mirabeau que de le peindre comme « plein de vices et de génie, » et de dire que « la profondeur de ses vues et la sagacité de son esprit n'eurent d'égale que sa vénalité? » Même sans entrer dans le détail, un auteur qui se serait rendu compte par lui-même des actes de Mirabeau aurait dénoncé plus d'un discours où il n'y a qu'aveuglement et que haine. — L'auteur estime que la « dictature des Girondins eût été moins sanglante, qu'elle aurait respecté davantage le droit et la liberté. » Qu'en sait-il? Et la manière dont se sont conduits sous le Directoire les survivants de la Gironde, ne montre-t-elle pas autant de goût pour la terreur avec l'hypocrisie en sus? Mais partout, M. Paul Janet loue leur courage et leur générosité. »Il appelle Camille Desmoulins « un écrivain admirable; » comment M. Renan a-t-il pu, à l'Académie française, dénoncer ce même écrivain comme ennuyeux et pitoyable? — Ailleurs, il parle, à propos de Robespierre, de la dignité de ses mœurs, de son incorruptibilité, de son austérité : n'y a-t-il pas quelque témérité dans ces qualifications un peu usées? Enfin, pourquoi dire de ce même personnage qu'il eut « les vertus et les vices d'un moine fanatique du moyen âge, et qu'il était fait, dans un autre temps, pour être l'avocat de l'Inquisition! »

M. Janet attribue trop à la Convention, surtout en matière d'instruction publique; mais il juge sévèrement la Terreur. Il n'a que des paroles de respect pour le Roi et la Reine. C'est beaucoup pour un homme qui, à l'occasion des fusillades qui suivirent Quiberon, se borne à écrire : « Les émigrés pris les armes à la main furent fusillés conformément aux lois. » N'était-ce pas aussi « conformément aux lois » que les tribunaux révolutionnaires propagèrent la terreur par tout le pays?

Le livre de M. Janet termine par ces lignes : « Regardons devant nous et non en arrière. Alors la Révolution française ne sera plus que dans l'histoire comme la Révolution d'Angleterre ou celle des États-Unis. (Pourquoi celle des États-Unis? On ne voit guère la ressemblance ni même l'analogie.) Elle cessera d'être le jour où elle sera définitivement victorieuse. La combattre, c'est la perpétuer. » Il faut s'arrêter quand on cesse de comprendre. Après cette « obole au Centenaire, » — et ce n'est guère plus, en effet, — M. Paul Janet va retourner à ses chères études, je veux dire à la philosophie. VICTOR PIERRE.

Recueil des actes du Comité de salut public *avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire,* publié par F.-A. AULARD. Tome Ier. *10 août 1792-21 janvier 1793.* Paris, Imprimerie nationale et Hachette, 1889, in-4, LXXVII-512 p. — Prix : 10 fr.

Ce volume est le premier d'une publication qui en comptera bien d'autres. Le titre n'en donne pas une idée exacte; en effet, il n'y est pas et ne peut pas y être question des actes du Comité de salut public, puisque les pièces produites se renferment entre le 10 août 1792 et le 21 janvier 1793. L'ordre chronologique eût été : Registre du conseil exécutif provisoire et correspondance officielle des représentants en mission. Quant au Comité de salut public, c'est à peine s'il apparaîtra dans le prochain volume, puisqu'il n'a été établi que par un décret du 6 avril 1793. Il faut reconnaître pourtant que ces mots : *Recueil des actes du Comité de salut public,* font très bien comme titre et ont quelque chose d'alléchant; provisoirement, nous n'avons que l'étiquette, le reste viendra plus tard.

M. Aulard, qui dirige cette publication, y a joint une introduction et des notes.

Les notes sont surtout biographiques : elles sont empruntées aux biographies courantes, depuis le vieux recueil de Leipzig jusqu'à ceux de Michaud et de Didot, dont le présent éditeur « ne se dissimule pas, dit-il, les imperfections. » — « Peut-être arrivera-t-il, dit-il encore, qu'une partie de nos fautes proviendront de la défectuosité des instruments que nous ont fournis les historiens antérieurs et dont il fallait bien se servir, en plus d'un cas, sous peine de ne jamais aboutir. » Il est pourtant tel personnage sur lequel M. Aulard déclare « n'avoir aucun renseignement biographique » (p. 497) et qui est loin d'être un inconnu. MM. les étudiants de son cours qui, « sous sa direction, ont fait tant de recherches et transcrit tant de textes » (p. LXXVII), n'auraient-ils pu trouver soit dans les tables du *Moniteur*, soit même dans ces biographies un peu sévèrement critiquées, soit encore dans ces

« historiens antérieurs, » des renseignements précis sur cet Ysabeau (mais il fallait chercher à l'Y et non à l'I), qui fut oratorien ; qui, à Tours, joua dans les clubs un rôle si bruyant ; qui, tout prêtre qu'il fût, mérita de représenter le conseil exécutif à la mort du roi, et qui enfin, sans parler d'autre chose, joua pendant la Terreur, à Bordeaux, un rôle assez éclatant pour que l'éditeur de la correspondance des représentants en mission en gardât quelque souvenir. J'ajoute que si M. Aulard et les étudiants de son cours, au lieu de se cantonner dans la *Révolution française*, avaient jeté un regard soit dans la collection de la *Revue de la Révolution,* soit dans les ouvrages du R. P. Ingold, soit dans le dernier livre de M. H. Wallon, ou, s'il est trop récent, dans celui de Berriat Saint-Prix sur *la Justice révolutionnaire,* ils n'auraient pas risqué cet aveu d'ignorance sur un personnage trop connu. — S'agirait-il par hasard d'un autre Ysabeau, frère du représentant et qui, en 1793, fut secrétaire général du ministère des affaires étrangères ? Encore faudrait-il le dire et éclairer le lecteur.

Je signale au contraire avec reconnaissance la note des pages 463-464 sur l'abbé Grégoire. On connaît la triste lettre que ses collègues et lui écrivirent de Chambéry à la Convention, le 13 janvier 1793, et dans laquelle ils déclarent « que leur vœu est pour la condamnation de Louis Capet sans appel au peuple. » Il paraît, du moins Grégoire prétend, que, dans la première rédaction, on avait mis condamnation « à mort », ce que Grégoire aurait, dit-il, refusé de signer, que la preuve en est aux Archives, et que M. Camus lui en a donné certificat. Or, cet original, les Archives ne le possèdent pas et ne l'ont jamais possédé, par l'excellente raison qu'à l'original avec rature (si elle fut faite), les collègues de Grégoire substituèrent une autre lettre. Quant à cette opinion, que les *Annales de la Religion*, qui prétendaient justifier Grégoire, qualifiaient « digne d'un cannibale, » Grégoire est-il en droit de s'en défendre ? En 1793, il publiait son rapport à la Convention sur sa mission en Savoie (in-8, 49 p.) et il y écrivait ces lignes : « Législateurs, après avoir encore royalisé, en quelque manière, l'Europe par la longueur de ses discussions sur le compte d'un tyran qu'il fallait se hâter d'envoyer à l'échafaud. » N'y a-t-il pas lieu de se demander si, dans cette histoire de rature, Grégoire s'est inspiré de sa mémoire ou des circonstances ? Il a stigmatisé un jour la lâcheté des conventionnels ; mais n'a-t-il pas eu, lui aussi, ses heures de silence et de complicité ?

Dans l'introduction, M. Aulard donne la bibliographie des sources imprimées et inédites, le plan et le but de sa publication, les précédents du Comité de salut public dans la Constituante et dans la législative, de même que ceux des missions et du conseil exécutif. Parmi les sources imprimées, il cite le recueil de Legros, publié en 1837, et qui

renferme cent quatre-vingt-cinq pièces; ces pièces, on ne les rencontre ni aux Archives ni à la Bibliothèque nationale; elles n'en paraissent pas moins authentiques. Ce Legros est sans doute un pseudonyme. Pour les sources inédites, on a puisé soit aux Archives nationales, soit aux dépôts des ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. En ce qui touche les procès-verbaux du Conseil exécutif (c'est l'objet du présent volume), ils forment un registre en quatre volumes, qui va du 13 août 1792 au 19 avril 1794.

Quel en est l'intérêt? A cette question bien naturelle, M. Aulard fournit lui-même la réponse : c'est que « les ministres du 10 août répugnèrent autant que ceux de Louis XVI à fixer le souvenir de leurs discussions intimes, et il est quelques-uns de leurs actes qu'ils décidèrent de laisser secrets » (p. XXVII). Ainsi, pour les comptes de Danton et de Servan, on décida (6 octobre 1792) qu'ils ne pouvaient être que verbaux et ne devaient laisser aucune trace. Si l'on tient compte de la discrétion du secrétaire Gronvelle, ou de sa manie de se mêler aux débats, ce qui l'empêchait pendant ce temps de se livrer à sa besogne de secrétaire, on peut s'attendre à ne trouver dans ces procès-verbaux qu'une assez sèche nomenclature, et le principal intérêt qu'on espérait de leur sincérité s'en trouve volontairement banni.

Est-ce par discrétion, qu'en septembre 1792, il n'est question nulle part dans ces procès-verbaux des massacres commis à Paris et dans les départements? Pas un mot, pas une allusion. — « Tel qu'il est, » dit M. Aulard, en parlant de ce registre, « il offre un intérêt sérieux, une base solide à l'histoire, une authentique chronologie des actes du gouvernement » (p. XXVIII). Eh bien, si l'on s'en tenait à ces procès-verbaux, on ne se douterait pas que, dans l'espace de quelques jours, des bandes d'assassins soldés se jetèrent sur les prisons. Les ministres n'ont donc rien su, rien vu, rien fait? Ces procès-verbaux les accusent singulièrement, on l'avouera; mais il est permis de soupçonner que s'ils gardent le silence, c'est par ordre. Alors, pauvre document d'histoire.

Parallèlement aux procès-verbaux, on peut lire les lettres et rapports des représentants en mission. A partir du 4 janvier 1793, le comité de défense générale tient sa première séance : il y en a onze jusqu'au 21 janvier. C'est l'origine du Comité de salut public. On comprend que l'espace nous manque pour apprécier l'importance de ces divers procès-verbaux. Il nous appartient ici beaucoup moins de les juger à la hâte que de les signaler. Cette publication, qui sort des presses de l'Imprimerie nationale, a un bel aspect et l'éditeur a tenu sa promesse de se montrer « non seulement impartial, mais impassible » (p. XXXVIII). Grâce au grand nombre de volumes que promet d'avoir ce recueil, nous aurons plus d'une fois l'occasion d'y revenir ; il suffit pour cette

fois de constater le soin qui y préside et les garanties que paraît devoir y trouver le lecteur. VICTOR PIERRE.

Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française. publiée sous le patronage du Conseil municipal. — *L'État de Paris en 1789. Études et Documents sur l'ancien régime à Paris,* par H. MONIN. Paris, Jouaust, Noblet et Quantin, 1889, in-8 de IV-689 p. — Prix : 7 fr. 50.

Quelque sympathie qu'on doive éprouver pour l'exhumation de documents inédits, encore faut-il deux choses : d'abord que ces documents aient un autre intérêt que celui d'être inédits; puis, surtout lorsqu'il s'agit de six cent quatre-vingt-neuf pages en petit texte, que l'éditeur les ait choisis avec goût et qu'il mette entre les mains du lecteur un fil conducteur.

M. Monin a fait un gros livre et qui reste gros malgré les réductions qu'y a opérées la commission de contrôle ; mais, sur les diverses matières qu'il aborde, il donne des documents maigres, d'un intérêt trop mince, et qui effleurent à peine la matière ; de sorte que, même après son livre, on trouve mieux dans les ouvrages spéciaux et l'on sera forcé d'y recourir.

La variété des sujets est immense ; il n'en est pas un seul qui ne méritât ou qui n'ait été l'objet d'une monographie. Pourquoi embrasser tant à la fois ? On a voulu faire de ce volume comme une introduction à l'ensemble de documents dont le Conseil municipal patronne la publication. A vrai dire, il nous semble peu utile, et les grandes monographies commencées sous le second Empire et poursuivies depuis, paraissent mieux répondre aux désirs et aux besoins des hommes studieux.

C'est avec reconnaissance qu'en tête des grands inventaires publiés aux Archives nationales, nous lisons ces savantes introductions qui nous donnent la clef de ces immenses nomenclatures. Puisque le Conseil municipal de Paris veut nous faciliter l'accès des documents qui intéressent sa « commune, » il ne suffit pas qu'il les tire de leurs cartons ; il est indispensable qu'il nous en signale l'intérêt et qu'il nous en donne la clef. M. Monin le fera peut-être un jour. En attendant, sans s'arrêter à quelques citations ou à quelques phrases qui trahissent ou les sentiments de l'auteur ou ceux des magistrats municipaux qui l'ont inspiré, il faut louer l'étendue des recherches auxquelles il s'est livré, et lui tenir compte de ces quarante pages de table analytique qui, d'une certaine façon, aideront le lecteur et doivent servir à atténuer les réserves que nous avons cru devoir exprimer. VICTOR PIERRE.

Paris en 1789, par ALBERT BABEAU. Paris, Firmin-Didot, 1889, gr. in-18 de 532 p., illustré de 96 gravures sur bois et photogravures, d'après les estampes de l'époque. — Prix : 5 fr.

M. Albert Babeau est un grand liseur, mais un liseur qui prend des notes. Un jour, il les classe, les met en ordre, les partage en chapitres, et, tour à tour, cela s'appelle *la Ville sous l'ancien régime, le Village sous l'ancien régime, la Vie rurale* ou *la Vie militaire* dans l'ancienne France, etc. Ces condensations successives de ses lectures nous dispensent presque de les faire, et le public aime à trouver dans une dimension raisonnable et sous une forme plus accessible la matière de bien des livres, qu'il n'a ni le temps de lire ni souvent le moyen ou la facilité de se procurer.

Paris en 1789 est un ouvrage du genre des précédents. L'auteur n'y vise ni à l'érudition, ni à la nouveauté. Il a ouvert le Guide de Thiéry, l'Almanach de Paris, Germain Brice et Piganiol de la Force, Mercier, le Dictionnaire de la police ; il a puisé, suivant son usage, dans ces voyageurs qu'il connaît si bien, Anglais, Allemands, Italiens ; il a demandé d'utiles indications, soit à la Bibliographie parisienne de M. Paul Lacombe, soit au Musée Carnavalet ; puis, sans appareil scientifique, sans fatiguer son lecteur de notes continues, il donne, en les répartissant avec goût, les résultats de ses recherches.

Voici, car il serait difficile d'en donner l'analyse, les divisions de son livre : I. *La Vie extérieure.* — II. *La Vie intérieure.* — III. *La Vie intellectuelle.* — IV. *La Vie religieuse.* — V. *La Vie administrative.* — VI. *La Vie charitable.* — VII. *La Vie industrielle.* — VIII. *Statistiques et Comparaisons.* Une table alphabétique pour les gravures, très nombreuses ; une autre, des matières, terminent le volume. Ainsi, promenades, modes, boulevards, voitures, spectacles, hôtels, théâtres, passent d'abord sous nos yeux ; puis, les palais, les salons, les maisons particulières de princes, de nobles, de bourgeois, d'artisans ; nous entrons dans les académies et dans les cénacles ; nous admirons la richesse des églises ; nous parcourons les bibliothèques des couvents ; enfin, l'administration, la charité, l'industrie, nous ouvrent à leur tour leurs palais, leurs hospices, leurs ateliers. Lecture variée et qu'agrémentent encore des gravures sur bois ou des photogravures en grand nombre, telles que les riches portefeuilles de la maison Firmin-Didot en peuvent fournir, les unes que nous avons pu déjà voir dans les deux beaux volumes illustrés sur le XVIIIe siècle, les autres nouvelles et paraissant ici pour la première fois. En somme, très agréable volume et qui repose de compilations qui ont la prétention d'être savantes et qui ne sont qu'indigestes.

VICTOR PIERRE.

L'Année 1789 au Mans et dans le Haut-Maine, par Robert Triger. Mamers, Fleury et Dangin, 1889, gr. in-8 de VIII-310 p. — Prix : 6 fr.

Le *Polybiblion* (t. LIII, p. 358-360) a déjà rendu compte d'un ouvrage sur *les Premiers Troubles de la Révolution dans la Mayenne,* où M. Robert Triger avait édité et complété le travail préparé par le regretté M. Duchemin. Cette fois, il se présente seul, et c'est de la Sarthe ou du Haut-Maine qu'il est spécialement question dans son nouveau livre.

On n'a pas à craindre ici des banalités ou des répétitions de choses cent fois lues. M. Robert Triger travaille sur pièces et suivant une méthode strictement historique. C'est ainsi que sur le clergé et la noblesse du Maine, il donne des renseignements précis, bien plus intéressants que des éloges ou des critiques à outrance; qu'il nous montre la franc-maçonnerie ayant conquis dans cette région des nobles, des militaires, des prêtres même et y exerçant son influence dans tous les sens; que les élections nous apparaissent comme ayant été faites sous cette action et bien des cahiers s'en étant inspirés : on comprend mieux les dispositions révolutionnaires de l'Assemblée constituante lorsqu'on reconnaît, si j'ose dire, dans le menu de quels hommes trop compromis elle était composée et comment les procédés d'élection n'étaient pas moins révolutionnaires que les élus. Que de gens trompés alors par leurs illusions, et qui, comme ces prêtres du Haut-Maine, après s'être laissé entraîner, eurent du moins le mérite de s'arrêter à temps! Il y a, dans ces premiers chapitres, les éléments des réflexions que M. Robert Triger a résumées avec bonheur dans le dernier chapitre de son livre.

C'en est encore une des nouveautés que le récit détaillé des événements de Ballon, d'après les documents officiels et inédits récemment entrés aux Archives de la Sarthe. C'était le jeudi, 23 juillet 1789; pour la première fois, le sang coula dans le Maine. Il y eut comme une panique; elle se produisit à la suite de la prise de la Bastille et se répandit partout, encouragée et propagée par des bandes de meneurs. Elle dura du 23 au 28 juillet, marquée par des excès de tous genres. — « Ces meneurs ont existé, écrit M. Triger. Ce sont eux qui ont expédié sur tous les points de la province, la veille du *jeudi fou,* à la même heure et avec les mêmes instructions, les mystérieux courriers dont nous avons signalé la néfaste influence et dont plusieurs furent pendus après coup par les populations indignées. Ce sont eux qui ont formé par leurs criminelles doctrines les forcenés tels que les Francœur et les Barbier, rebuts de l'armée royale, déserteurs de leurs régiments, assassins de leurs officiers... Ce sont eux peut-être qui leur ont assuré l'impunité : comment expliquer que ce même Francœur, le chef incontesté des meurtriers de Ballon, le plus compromis et le plus connu

de tous, l'agent provocateur en un mot, n'ait pu être l'objet d'aucune poursuite sérieuse alors que plusieurs de ses complices seront roués ou pendus? » (P. 251.)

L'année 1789 ne gagnera pas en prestige à ces révélations. Je ne sais même si la division qu'établit l'auteur entre les premiers mois de cette année jusqu'au 5 mai et les suivants ne pourrait pas être contestée. Sans doute, les troubles, les émeutes, les excès, les massacres sont postérieurs au 5 mai ; mais le désordre des esprits, le laisser-aller de l'autorité, l'usurpation déjà réalisée ou tout près de l'être, les ambitions qui menacent d'éclater, tous ces symptômes n'annoncent-ils pas que la guerre est latente et n'attend qu'un signal pour se déchaîner? C'est à cette conclusion que nous a conduit la lecture attentive de l'ouvrage de M. Robert Triger : comme tous les ouvrages sincères, il provoque à la réflexion et permet soit de serrer de plus près la connaissance des faits, soit de pressentir et de poser des questions qu'au fur et à mesure des nouveaux témoignages, il sera bientôt permis d'élucider et de trancher.

VICTOR PIERRE.

Les Représentants du peuple en mission et la Justice révolutionnaire dans les départements en l'an II (1793-1794), par HENRI WALLON, membre de l'Institut. T. III. *Le Sud-Est, l'Est et la Région de Paris.* Paris, Hachette, 1889, in-8 de 450 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Wallon poursuit rapidement l'œuvre considérable qu'il a entreprise. Nous avons rendu compte ici même (t. LV, p. 347-351) des deux premiers volumes, et voici le troisième qui complète et termine l'histoire de toutes les régions envahies et désolées par la justice révolutionnaire.

Tragédies sanglantes et multipliées ! C'est Marseille, c'est Lyon, c'est Toulon ; c'est l'affaire de Bedoin et la commission d'Orange ; Collot d'Herbois, Fouché, Fréron, Barras, Couthon et bien d'autres sont les ordonnateurs de ces massacres. Quand la guillotine de telle ou telle ville est moins fournie de victimes, c'est que celles-ci ont été envoyées au tribunal révolutionnaire de Paris, de sorte que pour se rendre exactement compte de la justice politique de ce temps-là, il faut mettre ensemble les listes de condamnés de Paris et celles de province. Pour plusieurs de ces régions, en outre de ses recherches personnelles, M. Wallon a pu s'aider d'études approfondies et vraiment scientifiques faites dans les localités. Au fur et à mesure qu'il se rapprochait de Paris, ces études étaient moins complètes et le travail devenait plus difficile. Arrêtons-nous un instant sur ce que l'auteur appelle la région voisine de Paris.

C'est d'abord Seine-et-Oise : à Versailles, on démolit les grilles du

palais, on abat les arbres de ses avenues. Ailleurs, on supprime les signes du culte, non sans provoquer des révoltes chez les populations. Crassous épure, démolit, rase les clochers et les tourelles. Pas de tribunaux révolutionnaires : « la proximité de Paris, écrivait Crassous, a dispensé le département de Seine-et-Oise de ces établissements. »

Seine-et-Marne : Meaux, Melun, le château de Fontainebleau, étaient remplis de suspects, ce qui « sans-culottisait le département. » Pas au point d'y déraciner tout sentiment religieux ; on arrêta, pour ce fait, aux environs de la Ferté-Gaucher, cinq cents personnes. Fouquier-Tinville préleva sur ce département un certain nombre de victimes, particulièrement à Coulommiers.

Dans l'Aisne, le représentant se plaignait des magisters de village qui « succèdent aux curés et braillent tous les dimanches et fêtes catholiques dans les églises où ils rassemblent les habitants. » Les condamnations à mort d'émigrés et de prêtres y furent assez nombreuses. M. Wallon ne dépasse-t-il pas un peu les limites chronologiques de son livre en citant Louis Dantheny, chanoine de Laon, mis à mort le 26 décembre 1795, c'est-à-dire sous le Directoire ?

L'Eure-et-Loir n'eut qu'une seule condamnation à mort ; l'Oise en eut douze. Mais, là encore, le tribunal de Paris s'était fait la plus forte part, et il est nécessaire de se reporter au grand ouvrage de M. Wallon, aux tables et aux listes qui le terminent, pour se rendre un compte précis des ravages que la justice d'alors fit dans les départements voisins de Paris.

En outre des régions que nous avons citées, M. Wallon, qui n'omet rien, nous fait connaître les excès et les persécutions qui en ont signalé d'autres et que l'histoire générale n'a pas relevés. Ainsi, dans la Drôme et l'Isère ; en Auvergne et dans la Bresse ; dans le Cher et l'Allier ; en Bourgogne, en Champagne. Partout, prêtres et émigrés ; partout, gens du peuple de l'extraction la plus modeste ; partout, femmes et filles dévouées qui n'hésitent pas, au péril de leur liberté et de leur vie, de recéler des prêtres réfractaires.

Avant d'exprimer un jugement définitif sur ce grand ouvrage et sur les services qu'avec les deux autres qui l'ont précédé il est appelé à rendre, nous attendrons le quatrième volume qui, sous le titre de *Châtiments,* exposera sans doute l'ensemble des représailles que provoquèrent contre quelques-uns du moins de leurs auteurs les crimes qu'ils avaient commis. VICTOR PIERRE.

Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, par le général comte DE ROCHECHOUART, aide-de-camp du duc de Richelieu, aide-de-camp de l'empereur Alexandre I[er], commandant la place de Paris sous Louis XVIII. — *Mémoires inédits,* publiés par son fils ; ouvrage orné

de deux portraits. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-8 de xii-540 p. — Prix : 7 fr. 50.

« En livrant ce volume à la publicité, dit l'auteur dans sa préface, je désire avant tout faire apprécier les vertus du duc de Richelieu. » Le but a été atteint : la belle figure du duc de Richelieu ressort de ce volume avec un éclat de grandeur et de désintéressement incomparable. Mais quelle misérable conséquence des révolutions qui ont privé pendant vingt-cinq ans la France d'un tel serviteur, et quelle triste ingratitude des peuples qui n'ont pas même élevé une statue au libérateur du territoire, tandis qu'on en a dressé à tant de médiocrités brouillonnes et malfaisantes. Les mémoires du comte de Rochechouart mettent au grand jour les talents de l'administrateur habile qui a créé Odessa, civilisé la Crimée et qui, rendu à son pays par la chute de Napoléon, a usé de sa légitime influence sur l'empereur Alexandre pour sauver et délivrer sa patrie. Les témoignages formels cités par l'auteur réduisent à néant une fois de plus cette sotte calomnie des Bourbons ramenés dans les fourgons de l'étranger. Il est clairement démontré que les coalisés ne se souciaient nullement de la restauration des Bourbons ; ils sentaient parfaitement qu'en renouant l'alliance avec la vieille dynastie qui l'avait faite, la France retrouverait une force qu'ils ne lui souhaitaient pas. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche étaient nettement hostiles ; le prince royal de Suède, Bernadotte, voulait bien le relèvement du trône, mais à son profit. Seul, l'empereur de Russie, conseillé par Richelieu, était favorable à l'antique race royale et il profita du grand mouvement populaire qui, à la suite des revers de Napoléon, éclata en faveur des Bourbons, pour demander et imposer leur rétablissement. Les mémoires de M. de Rochechouart, très mêlé à toutes ces négociations par son intimité avec le duc et la faveur dont il jouissait près de l'Empereur, donnent sur ce point des détails irréfutables.

C'est d'ailleurs une figure attachante que celle du général de Rochechouart, et ses Mémoires, en faisant valoir Richelieu, le font bien valoir aussi lui-même. Jeté tout jeune dans le tourbillon de la Révolution — il était né en 1788 — abandonné par sa mère que sa participation au complot du baron de Batz, pour enlever la reine du Temple, avait forcée de se cacher, réduit à cinq ou six ans à être garçon de bains dans la maison à laquelle sa mère fugitive l'avait confié ; puis contraint de fuir à son tour, après avoir passé en Angleterre, en Portugal, en Allemagne, en Pologne, il avait trouvé un refuge en Crimée près du duc de Richelieu, dont il n'avait pas tardé à devenir le confident et l'aide-de-camp ; l'amitié de Richelieu avait fait sa fortune près du czar, et c'est comme aide-de-camp d'Alexandre qu'il fit la campagne de 1813 et 1814 et rentra en France avec les alliés. La Restauration des

Bourbons lui fit reprendre du service dans sa patrie et il occupa dès le début le poste important de commandant de place de Paris. Disgracié par le duc de Bellune, après la mort de son protecteur, il ne parut plus que dans la tentative de la duchesse de Berry et s'éteignit dans la retraite en 1858. Cédant à de vives instances, son fils vient aujourd'hui de publier ses Mémoires et nous l'en remercions. Les documents inédits qu'ils renferment, comme les lettres de Richelieu, leur ton de sincérité, de loyauté et de désintéressement, les rendra un des témoins les plus sûrs et les plus écoutés pour l'histoire de ces années troublées. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Jahresberichte der Geschichtswissenschaft im Auftrage der historischen Gesellschaft zu Berlin, herausgegeben von J. JASTROW. VIII. Jahrgang 1885. Berlin, R. Gaertner, 1889, in-8 de xv-195-342-400 p.

Faire connaître année par année tous les ouvrages qui contribuent ou qui prétendent contribuer au progrès des études historiques, en faire un exposé tout ensemble bref et complet, tel est le but que se propose la Société historique de Berlin dans l'Annuaire dont nous présentons la huitième année à nos lecteurs. M. le Dr Jastrow a pour collaborateurs dans cette œuvre des hommes dont la compétence est indiscutable, et toutes les mesures sont prises pour rendre ce tableau aussi utile, c'est-à-dire aussi complet que possible.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait rien à reprendre dans cet ouvrage. Dans chaque volume, on peut signaler des lacunes. Nous nous garderons bien d'en faire un reproche aux auteurs. D'abord M. Jastrow a répondu assez vertement à quelques critiques qui lui étaient adressées, montrant que ces lacunes étaient comblées soit dans des volumes antérieurs, soit dans ceux qui suivaient. L'inconvénient est donc amoindri, sans être supprimé, et il faut espérer que les rédacteurs redoubleront chaque année de vigilance et qu'ils auront soin de ne rien laisser échapper quand les volumes paraîtront — ce qui devrait avoir lieu — aussitôt finie l'année dont ils présentent le tableau.

Tout en regrettant aussi l'absence dans chaque volume de ce qui concerne tel ou tel pays (dans celui de 1885, par exemple, de l'Histoire grecque après Alexandre le Grand, de l'Histoire au moyen âge du Brandebourg, de la Suisse, de la Bohème, de celle de France tant à l'époque moderne qu'au moyen âge), nous croyons que ces lacunes, destinées à être comblées dans les volumes postérieurs, n'ont qu'une médiocre importance, parce que jusqu'à présent les volumes paraissent trop en retard pour servir à quelqu'un qui voudrait se tenir au courant de ce qui se publie. Il est bien difficile, d'ailleurs, quand on a tant de collaborateurs, d'obtenir d'eux qu'ils soient tous prêts à jour

fixe ; et les services que rendent les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* sont, malgré tout, trop grands pour qu'on ne soit pas porté à leur accorder beaucoup d'indulgence.

Quant au plan adopté pour le classement des divers articles, nous avouons que certaines choses nous y choquent. Il nous semble étrange d'être forcés d'aller chercher dans la division *Antiquité* ce qui se rapporte à l'histoire moderne, contemporaine de tel ou tel peuple. Il est vrai que cette division *Antiquité* contient également l'histoire générale, et qu'à ce titre peut-être l'histoire moderne des Juifs peut y être comprise ; mais nous ne pouvons admettre cela pour l'Inde, et moins encore pour la Grèce. D'autre part, il peut être très patriotique, mais il n'est assurément pas historique, de commencer le classement des divisions du moyen âge par l'histoire d'Allemagne et de ne placer l'histoire de la papauté et celle de Byzance qu'après la dernière division de l'histoire d'Allemagne, après l'histoire de la Hanse.

Mais, après tout, ce ne sont là que des défauts de forme et d'harmonie ; une œuvre d'érudition n'étant pas une œuvre d'art, tout cela a peu d'importance et ne saurait empêcher ces volumes d'être consultés sinon avec plaisir, du moins avec fruit. E. L.

BULLETIN

La Souveraineté du peuple, par HENRY MEYNERS D'ESTREY. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, in-12 de VIII-211 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Henry Meyners d'Estrey s'est inspiré du travail de M. Loder, couronné à l'Université de Leyde. En faisant toutes les réserves nécessaires sur la partie doctrinale, plutôt historique d'ailleurs que dogmatique, signalons les remèdes proposés par l'auteur aux catastrophes qui peuvent résulter de l'application du principe : vote obligatoire, instruction obligatoire, restriction de la qualité d'électeur à ceux qui ont profité de l'enseignement primaire, lequel « devrait comprendre les éléments de la science civique. » On peut voir dans ce livre l'une des manifestations de l'esprit qui, sous une forme ou sous une autre, ne fait que répéter le cri maçonnique : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » BERNON.

Essai sur le régime parlementaire, par X.-S. COMBOTHECRA. Paris, Larose et Forcel, 1889, in-8 de 158 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'essai de M. Combothecra se distingue par une connaissance positive du parlementarisme anglais : c'est le travail consciencieux d'un licencié en droit, sans doute élève de l'école des sciences politiques. Un chapitre consacré aux inconvénients de ce régime révèle une grande sagacité ; peut-être cependant l'auteur a-t-il trop foi dans le principe quand il écrit, à l'occasion de certains vices (p. 131) : « Ce n'est pas la faute du principe, c'est la faute de mœurs politiques fort peu recommandables. » Le livre II (mécanisme et fonctionnement) et le livre III (critique), sont la par-

tie la plus solide du travail; le livre I (historique), quoique remontant à l'antiquité où le parlementarisme n'existait pas, est fort écourté.

BERNON.

Nouvelles Études littéraires et artistiques, par AUGUSTE BARBIER, membre de l'Académie française. Paris, 1889, L. Sauvaître, in-18 de 311 p. — Prix : 3 fr. 50.

MM. Lacaussade et Grenier, deux poètes très délicats et justement estimés, viennent de faire paraître le cinquième et dernier volume des œuvres posthumes d'Auguste Barbier. Là se trouvent réunis les *Essais de théâtre.* Ce sont des scènes et scénarios ou comiques ou tragiques, empruntés à l'histoire ancienne et aux temps modernes : compositions dialoguées, esquisses rapides d'un intérêt aussi vif que varié. L'écrivain a mis en petits drames et en idylles les souvenirs du lecteur érudit, ceux du poète voyageur et de l'observateur contemporain. Le même livre contient, en outre, un morceau critique sur le *Salon de 1837,* une *Étude sur le roman moderne,* à propos de l'*Angélica Kauffmann,* de Léon de Wailly, la *Ballade du vieux marin,* traduite de Coleridge, un *Éloge de Ronsard,* et le Discours de réception de Barbier à l'Académie française. Ce recueil, où MM. Lacaussade et Édouard Grenier ont fait entrer aussi des pensées, des fragments, des ébauches et débris sans guère de liaison entre eux, offrirait plus d'intérêt si la matière en paraissait moins confuse. Mais on n'a voulu rien perdre des moindres parcelles d'écriture du poète des *Iambes*, et, pour remplir le volume, on a renfermé sous la même couverture des recoupes insignifiantes à côté de pages ayant une grande, une incontestable valeur.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Choix de lectures littéraires, avec notes et notices, par EUGÈNE BAUER et E. DE SAINT-ÉTIENNE, professeur à l'école alsacienne, à l'usage des classes élémentaires des lycées, des cours supérieurs des écoles primaires et des institutions de jeunes filles. Paris, G. Masson, in-12 de 304 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce livre a été inspiré par la pensée que l'on apprend bien mieux une langue en lisant des morceaux bien écrits qu'en étudiant la grammaire. D'où une gradation dans la disposition des fragments choisis, et dont les premiers conviennent aux petits enfants, tandis que les derniers supposent une culture un peu plus avancée. *Contes et Légendes, Récits et Fables, Pages d'histoire, Portraits et Caractères,* enfin *Scènes et Tableaux de la nature,* voilà la division du livre qui indique bien la gradation des sujets choisis. Évidemment ce recueil, comme beaucoup d'autres, peut rendre service à l'enseignement : je note, à l'adresse des écoles chrétiennes, qu'il est entièrement neutre et ne porte nulle trace d'une préoccupation religieuse quelconque. Le livre est agréable, je doute qu'il puisse exercer une bonne influence sur l'âme et sur le cœur de l'enfant. C'est dommage. P. TALON.

Conversazioni di Giovanni Rosini, par FELICE TRIBOLOTI. Pise, E. Spoezzi, 1889, in-16 de VIII-188 p. — Prix : 3 fr.

C'est une assez agréable lecture que nous offre ce petit volume. Il s'est formé des souvenirs que M. Felice Triboloti a recueillis dans ses conversa-

tions avec Giovanni Rosini. Celui-ci, né en 1776, professeur distingué, ayant eu, comme écrivain, son heure de célébrité, avait été en contact avec ses plus éminents compatriotes de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle. Sur eux les détails abondent ; si quelquefois ils n'ont pas pour nous l'intérêt qu'ils peuvent avoir pour l'Italie, assez souvent ils mettent en scène des personnages dont le nom a passé les Alpes : l'irritable Alfieri, le joyeux abbé Casti, qui voulait un jour tuer Napoléon ; Cesarotti, qui, après avoir souhaité tous les maux possibles à la France, se fit l'adulateur de son despote ; Cagliostro, avec ses jongleries, et Manzoni, avec sa belle ode *Il cinque maggio* et bien d'autres encore... Une singulière anecdote nous montre la comtesse d'Albany recevant de l'Angleterre une forte pension, à la condition qu'elle ne donnerait point d'héritier au prétendant Charles-Édouard, dont elle était devenue la femme. Rosini se rappelait aussi bien des faits de la domination française, bien des particularités sur la princesse Élisa Bacciochi, sur son illustre frère, et certaines de ces réminiscences nous transportent dans l'Italie telle qu'elle était avant de recevoir le contre-coup de notre révolution. Quant à nos commotions politiques, quoique libéral, Rosini n'en était pas l'admirateur. Avec les images mythologiques à la mode de son temps, il déclarait que des ruines, d'où l'on pensait voir sortir Pallas tenant un pacifique rameau d'olivier, on ne verrait sortir que la tête de Méduse, remplissant le monde d'effroi.

POGGIARIDO.

L'Ile de France légendaire, par le comte HERVÉ DE RAUVILLE. Paris, Challamel, 1889, in-18 de XXI-288 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage de M. le comte de Rauville comprend plusieurs parties bien différentes. D'abord, sous forme de préface, on trouve une savante dissertation sur la découverte de l'Ile de France ; puis ce sont trois curieuses légendes : les deux premières, analogues à l'histoire de Robinson Crusoé, sont relatives à des malheureux qui, par suite de naufrages, se trouvèrent abandonnés sur l'île ; la troisième, très émouvante, a pour héros le terrible Sacalavou, chef des nègres marrons réfugiés sur la montagne du Pouce, but favori d'excursions pour les colons mauriciens. Vient ensuite une critique sévère sur Bernardin de Saint-Pierre et son chef-d'œuvre *Paul et Virginie ;* l'auteur était peu digne de sympathie et son œuvre fourmille d'inexactitudes. Enfin les dernières pages sont consacrées aux récits de trois excursions aux sites les plus pittoresques de l'île. Ces divers morceaux détachés sont bien écrits, d'un excellent esprit religieux et, pour la plupart, amusants à lire. L'auteur n'y dissimule pas sa haine des Anglais, et son attachement pour la France, l'ancienne mère-patrie. C'est un excellent livre qu'on peut laisser entre toutes les mains. COMTE DE BIZEMONT.

Naples et la Sicile, par JULES GOURDAULT. Paris, Hachette, 1889, in-8 de 304 p., orné de nombreuses grav. (*Bibliothèque des écoles et des familles*). — Prix : 2 fr. 60.

M. Gourdault a déjà fait paraître plusieurs beaux ouvrages sur l'Italie : *Rome et la Campagne romaine, Venise et la Vénétie.* Partout, il se montre conteur agréable et peintre habile ; son style est correct et imagé ; il excelle à mettre chaque chose à son plan exact ; c'est un guide très sûr

pour le voyageur. Au point de vue des jeunes gens auxquels ses livres sont plus spécialement destinés comme étrennes ou comme prix, il y a lieu de reprocher à l'auteur une neutralité religieuse absolue et une tendance libérale et démocratique. Ces défauts sont d'autant plus regrettables que ces ouvrages ont une valeur réelle et sont édités avec un grand luxe de gravures. COMTE DE BIZEMONT.

L'Équivoque sur la Révolution française, *réponse à Mgr Freppel,* par ÉDOUARD TROGAN. Paris, Perrin, in-8 de 67 p. — Prix : 1 fr.

Il est douteux que Mgr Freppel ait songé à rivaliser avec l'*Histoire des variations,* de Bossuet, lorsqu'il publia, au début de cette année, sa célèbre brochure sur le Centenaire. M. Trogan semble le lui reprocher; à l'entendre, ce qui manque à la brochure de l'évêque d'Angers, c'est ce qui constituait le mérite et l'utilité des lettres de Mgr Dupanloup au Conseil municipal de Paris et qui firent échouer le centenaire de Voltaire : la précision, la clarté, et par suite l'autorité. — Ailleurs, l'auteur écrit : « L'école de M. de Falloux (est-il si vrai que M. de Falloux ait fait école?) dit : la Révolution a du bon et du mauvais ; mais c'est toujours la Révolution. Prenons le bien, laissons le mal. » Tous ces noms donnent à craindre que M. Ed. Trogan ne songe à réveiller de vieilles querelles. Sa brochure est élégamment écrite ; mais elle manque de décision. Être dans l'entre-deux, ce n'est pas toujours être dans la vérité. Je n'en citerai qu'un exemple. L'auteur, à la fin comme au début de sa brochure, revient sur l'*Histoire des variations :* « Empêche-t-elle, dit-il, qu'aujourd'hui, près de quatre siècles après la Réforme, nous n'ayons à compter avec les protestants? Ils ont conquis leur place dans le monde et le catholicisme les admet à ses côtés. La Révolution est comme la Réforme, etc. » N'insistons pas : M. Trogan s'est attardé et ses amis mêmes ne le suivent pas. V. P.

La Jeunesse de Frédéric Ozanam, par LÉONCE CURNIER, membre de l'Académie de Nîmes, membre correspondant de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier et de l'Académie d'Arras. Troisième édition, avec un portrait d'Ozanam dessiné par P. Lix et gravé par L. Rousseau. Paris, Hennuyer, 1889, in-8 de XIX-229 p. — Prix : 5 fr.

On a plusieurs fois écrit la vie d'Ozanam : le livre de M. Léonce Curnier ne contient que l'histoire de sa jeunesse. Peut-être pour cette raison intéressera-t-il davantage les jeunes gens chrétiens et leur sera-t-il plus profitable. Ils y verront comment se forme le chrétien, l'écrivain, l'homme, par la piété, par le travail, par la lutte; comment s'est préparé l'un des plus charmants écrivains et à coup sûr l'un des hommes les plus charitables et les plus dévoués de notre temps. Le livre de M. Curnier, écrit avec amour et foi, va de la naissance d'Ozanam à son mariage. Il est d'une lecture fortifiante, et j'en sais peu d'aussi propres à faire germer au cœur des jeunes gens les grandes pensées et les grandes vertus. P. TALON.

A. Thiers, par PAUL DE RÉMUSAT, sénateur. Paris, Hachette, 1889, in-12 de 218 p. — Prix : 2 fr.

La vie d'A. Thiers, par M. Paul de Rémusat, sénateur, c'est tout simplement

l'apologie à outrance du centre gauche par un survivant impénitent de ce groupe politique depuis longtemps sans importance. C'est vous dire que, dans ce portrait, beaucoup plus flatté que celui de Bonnat, on ne découvre à M. Thiers que des qualités et pas un défaut, que des rayons et pas une ombre. C'en est aveuglant et je n'aurais jamais cru que M. Thiers pût à ce point ressembler au soleil, et encore à un soleil sans tache. Le livre où s'étale ce rayonnant portrait n'est d'ailleurs pas dénué d'intérêt : il y a de l'esprit, bien qu'un peu cherché, de l'humour, avec un accent assez marqué de Joseph Prudhomme, mais je ne sais pas du tout par quel point il se rattache à la collection dont il fait partie et qui s'intitule : *Les Grands Écrivains Français*. C'est un volume exclusivement politique. P. TALON.

Paris, *ses vues, places, monuments, théâtres*, publié sous la direction de F.-G. DUMAS, avec introduction, par L. DE FOURCAUD. Paris, Librairie des Imprimeries réunies, Motteroz, directeur, 1889, in-8 de 238 p., contenant environ 300 reproductions d'après des dessins originaux, photographies instantanées, eaux-fortes, etc. — Prix : 3 fr. 50.

De tous les livres récents sur Paris qui me sont passés sous les yeux, celui-ci est assurément l'un des plus gracieux et des plus complets, tout en restant l'un des plus concis. L'illustration est d'une richesse inaccoutumée, d'une grande fidélité et d'une perfection rare. C'est un volume à consulter souvent. En passant, M. Dumas nous permettra de lui faire remarquer — chose de bien peu d'importance — que le socle qui supporte le monument érigé à Charlemagne, place du Parvis Notre-Dame, n'est pas en granit : c'est un simple échafaudage recouvert d'une toile peinte. Trompe-l'œil, misère.

J'aime beaucoup cette réflexion très juste (p. 109), à propos de Béranger : « Béranger, qui eut de son vivant tant d'action sur la foule, laisse la génération actuelle profondément indifférente et n'a pu trouver pour sa statue qu'un nombre de souscripteurs insuffisant. » La justice, toute boiteuse qu'elle est de nos jours, vient cependant quelquefois. Par contre, je ne prise pas du tout cette affirmation légèrement donnée, que la Bastille, prison où l'on mettait les prisonniers d'État, renfermait « le plus souvent les victimes du despotisme ou des intrigues de la cour. » — Mais, ce qui m'a ravi, c'est l'introduction spirituellement frondeuse de M. L. de Fourcaud, consacrée à la complexe personnalité du « Parisien. » Entre autres jolies choses, j'y relève (p. 7) ce bijou d'appréciation : « Profondément conservateur par instinct et par besoin, il (le Parisien) barbote dans les révolutions avec la joie d'un marmot qui patauge dans une mare pour faire pièce à ses parents. » N'est-ce pas que c'est joli, et vrai, et cinglant ! De tous les Français, c'est le Parisien qui a le plus intérêt, sous tous les rapports, à avoir des rois, et c'est lui seul, ou à peu près, qui a perpétré toutes les lugubres folies qui les ont fait disparaître. Quelle contradiction ! Voyons, Parisiens, mes frères d'élection, un peu plus de logique, s. v. p. E.-G. LA GRETTE.

La Chasse à la bécasse, par TRISTAN AUDEBERT (Henry Béraud). Paris, bureaux de l'*Acclimatation*, s. d. (1889), gr. in-8 de VIII-155 p. — Prix : 4 fr.

Livre posthume : l'auteur a été emporté à trente-huit ans ; il est publié par M. Deyrolle, directeur de l'*Acclimatation*, avec une préface de M. P.

Caillard, qui donne sur Henry Béraud d'intéressants détails biographiques. Béraud est mort victime de sa passion pour la chasse. Fonctionnaire public, il consacrait ses rares moments de loisirs, et parfois ses nuits mêmes, à la poursuite du gibier; c'est en chassant la bécasse qu'il contracta la maladie qui devait l'emporter. Ce n'est donc pas un livre comme un autre que celui que nous annonçons ; c'est l'œuvre d'un amateur passionné qui nous donne le fruit de son expérience personnelle, dans un style plein d'animation. Ouvrage instructif et amusant, où l'on regrette seulement des plaisanteries déplacées (p. 120-121), qu'on aurait dû supprimer par respect pour la tombe de l'auteur. Ajoutons que le volume est orné d'une foule de dessins qui ajoutent à son attrait. L. C.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Numa-Denis FUSTEL DE COULANGES, membre de l'Institut, est mort à Massy (Seine-et-Oise) le 12 septembre. Né à Paris le 18 mars 1830, il fut reçu à l'École normale supérieure en 1850. Après avoir professé quelque temps la rhétorique au lycée d'Amiens, il se fit recevoir docteur en 1857 avec deux thèses remarquables dont l'une était consacrée à Polybe, et dont l'autre contenait quelques-unes des idées que l'auteur devait développer plus tard dans sa *Cité antique*. De 1859 à 1861, M. Fustel de Coulanges enseigna l'histoire au lycée Saint-Louis ; puis il fut appelé à la chaire d'histoire de la Faculté des lettres de Strasbourg. Maître de conférences à l'École normale supérieure après mars 1870, il fut pendant quelque temps directeur de cette école ; puis il la quitta définitivement pour se consacrer exclusivement à l'enseignement de l'histoire à la Faculté des lettres de Paris. Il sut y conquérir l'admiration des nombreux auditeurs qui se pressaient à ses cours et l'estime et la sympathie de tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher de plus près. M. Fustel de Coulanges a écrit quelques ouvrages et divers articles qui suffisent pour le placer au premier rang des historiens français contemporains : l'étendue des informations, la sûreté de la méthode, la pénétration du sens critique, la lucidité de l'exposition distinguent tous ses écrits. Au moment où la mort l'a frappé, l'éminent érudit corrigeait les épreuves du quatrième volume de ses *Institutions politiques*. Le travail qu'il n'avait pu achever l'a été par les soins d'un de ses meilleurs élèves, M. Henri Froidevaux, et le volume paraîtra au commencement d'octobre à la maison Hachette. Voici la liste incomplète des différents travaux publiés par M. Fustel de Coulanges dans le cours de sa carrière scientifique : *Mémoire sur l'île de Chio* (Paris, Joubert, 1857, in-8) ; — *Quid Vestæ cultus in institutis veterum privatis publicisque valuerit* (Amiens, imp. Jeunet, 1858, in-8) ; — *Polybe, ou la Grèce conquise par les Romains* (Ibidem, 1858, in-8); — *Titi Livii res memorabiles et narrationes selectæ* (Paris, Belin, 1860, in-12); — *La Cité antique* (Paris, Durand, 1864, in-8. Les éditions postérieures, au nombre de onze, ont été publiées chez Hachette); — *Les Institutions militaires de la République romaine et leurs rapports avec les institutions politiques* (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1870) ; — *La Guerre d'envahissement. Louvois et M. de Bismarck* (*Ibidem*, 1er janvier 1871); — *Étude historique sur l'organisation de la justice dans l'antiquité et les temps modernes* (Ibidem, 15 février, 15 mars, 1er août et 1er octobre 1871); — *Les Libertés*

communales en France et en Europe (Ibidem, 1er juillet 1871) ; — *L'Invasion germanique au* v*e siècle; son caractère et ses effets* (Ibidem, 15 mai 1872) ; — *La Manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne* (Ibidem, 1er septembre 1872) ; — *Les Origines du régime féodal* (Ibidem, 15 mai 1873 et 1er août 1874); — *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France,* 1re partie (Paris, Hachette, 1875, in-8 ; 2e édition en 1878); 2e partie (Ibidem, 1888, in-8) ; 3e partie, sous presse ; — *Rapport sur le concours relatif à la noblesse en France et en Angleterre* (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques,* 1875, tome II, p. 417) ; — *Le Gouvernement de Charlemagne ; le pouvoir royal ; l'Empire romain* ; *les assemblées nationales* (*Revue des Deux Mondes,* 1er janvier 1876) ; — *Les Institutions politiques au temps de Charlemagne* (*Séances et travaux de l'Académie,* 1876, tome I, p. 460 et 612; tome II, p. 694) ; — *De l'Inégalité du wehrgeld dans les lois franques* (*Revue historique,* octobre 1876) ; — *De la Confection des lois au temps des Carolingiens* (Ibidem, janvier 1877) ; — *Rapport sur un ouvrage de M. Foncin intitulé : « Essai sur le ministère de Turgot »* (*Séances et travaux de l'Académie,* 1877, tome I, p. 425) ; — *Les Impôts au Moyen âge* (*Revue des Deux Mondes,* 1er février 1878) ; — *Recherches sur le tirage au sort appliqué à la nomination des archontes athéniens* (Paris, Larose, 1879, in-8. Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*) ; — *La Question de droit entre César et le sénat* (*Journal des Savants,* juil. 1879) ; — *L'Enseignement supérieur en Allemagne* (*Revue des Deux Mondes,* 15 août 1879); — *Comment le druidisme a disparu* (*Séances et travaux de l'Académie,* 1879, t. II, p. 413) ; — *Étude sur la propriété à Sparte* (Ibidem, 1880, tome I, p. 617 et 834 ; tome II, p. 181) ; — *Étude sur l'immunité mérovingienne* (*Revue historique,* juillet et septembre 1883) ; avec deux *Réponses à M. Prost* (Ibidem, mars et juillet 1884) ; — *L'École normale* (*Séances et travaux de l'Académie,* 1884, tome I, p. 833) ; — *Recherches sur cette question : Les Germains connaissaient-ils la propriété des terres ?* (Ibidem, 1885, tome I, p. 705 et tome II, p. 5) ; — *Recherches sur quelques problèmes d'histoire* (Paris, Hachette, 1885, in-8) ; — *Étude sur le titre de Migrantibus de la Loi salique* (Paris, Thorin, 1886, in-8) ; — *Observations sur un ouvrage de M. Émile de Laveleye, intitulé : « La Propriété collective du sol en divers pays »* (*Séances et travaux de l'Académie,* 1886, tome II, p. 262) ; — *Le Domaine rural chez les Romains* (*Revue des Deux Mondes,* 15 septembre et 15 octobre 1886) ; — *De la Loi dite des Francs Chamaves* (*Séances et travaux de l'Académie,* 1887, tome I, p. 100) ; — *De l'Analyse des textes historiques* (*Revue des questions historiques,* janvier 1887), suivie d'une réponse de M. Monod et d'une réplique de M. Fustel de Coulanges (1er avril 1887) ; — *Les Origines de la propriété foncière* (Ibidem, avril 1889). — On pourrait encore signaler de M. Fustel de Coulanges quelques articles parus dans divers recueils, notamment dans la *Nouvelle Biographie générale* de Didot, et dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines,* de Daremberg et Saglio (article *Attica respublica*). Il est à souhaiter que le vœu déjà formé par quelques amis de l'éminent historien soit réalisé, et qu'on réunisse en un ou plusieurs volumes les divers articles publiés ainsi par lui et ceux qu'il peut avoir rédigés en portefeuille.

— Dom Louis Paquelin, né le 14 octobre 1820 à Montmirail (Marne), est mort le 8 septembre 1889. Il fut d'abord curé dans le diocèse de Châlons, puis professeur à Mesnières et enfin bénédictin en l'abbaye de Solesmes, le 8 septembre 1875. Il a publié : *Observationes Gertrudianæ ac Mechtildiana.* (Paris et Poitiers, Oudin, 1875, 2 vol. in-4) ; — *Le Hérault de l'amour divin, révélations de sainte Gertrude, vierge de l'ordre de Saint-Benoît.* (Paris et Poitiers, Oudin, 1878, 2 vol. in-12) ; — *Le Livre de la grâce spéciale, révélations de sainte*

Mechtilde, vierge de l'ordre de Saint-Benoît. (Paris et Poitiers, Oudin, 1878, in-12); — *La Lumière de la Divinité, révélations de sainte Mechtilde* (*de Magdebourg*). (Ibidem, 1878, in-12); — *Vie et Souvenirs de Madame de Cossé-Brissac, en religion R. M. de Saint-Louis de Gonzague, prieure et fondatrice du monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement de Craon.* (Paris, Palmé, 1876, in-8); — *Vie de la sœur Marie de Saint-Pierre.* (Tours, Mame, 1879, in-12); — *Les Treize-Tilleuls* (*Dreizehnlinden*), par F.-W. Weber, traduit de l'allemand. (Paris, Lecoffre, 1883, in-12.)

— On annonce encore la mort : de M. Bouscatel qui, sous le pseudonyme d'Édouard de Sutil, s'était fait une place distinguée de reporter dans la presse parisienne, mort au mois d'août à l'âge de 65 ans ; — de M. le docteur Jules Carpentier-Méricourt, auteur de plusieurs ouvrages, — de M. Edmond Fuchs, ingénieur en chef des mines, professeur à l'École des mines, né à Strasbourg en 1837, auteur, entre autres ouvrages, d'un *Mémoire sur l'exploration des gîtes de combustibles et gîtes métallifères de l'Indo-Chine* (1882, in-8), mort à l'âge de 52 ans ; — de M. Wladimir Gagneur, député du Jura, né à Poligny (Jura), le 9 août 1807, auteur de divers écrits, entre autres *le Crédit à bon marché, ou Guerre à l'usure* (1849), *le Socialisme pratique* (1850, in-8), mort à l'âge de 82 ans ; — de M. le docteur Jean Martinelli, membre de la Société centrale des médecins de France; — de M. le contre-amiral Henri-Justinien-Léon Michaud, ancien major de la flotte à Cherbourg, né le 5 juillet 1828, mort à Toulon à l'âge de 65 ans ; — de M. le docteur Cyprien Oré, professeur de physiologie à l'École de médecine de Bordeaux, né à Bordeaux en 1828, auteur de travaux sur la médecine, mort à l'âge de 61 ans ; — de M. le docteur Maurice Perrin, président de l'Académie de médecine, médecin inspecteur d'armée, directeur et ancien professeur de médecine opératoire à l'École du Val-de-Grâce, né à Vézelise (Meurthe) en 1826, auteur de nombreux travaux, entre autres : *Atlas des maladies profondes de l'œil. L'Ophtalmoscopie,* 2e édition augmentée de 2 planches, et *l'Anatomie pathologique,* par F. Poncet (de Cluny) (1879, in-8 de 92 pl. en chromolithographie, avec explications en regard), mort à l'âge de 63 ans ; — de M. Louis Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences à l'École normale supérieure, né à Paris en 1841, auteur de nombreux ouvrages, entre autres : *Histoire littéraire; Leçons de littérature française ; Enseignement secondaire des jeunes filles* (1884, 2 vol. in-12) ; *Histoire du théâtre en France ; les Mystères* (1880, 2 vol. in-8), mort à l'âge de 48 ans ; — de M. Peyrot, ancien recteur d'Académie, mort à l'âge de 76 ans ; — de M. Jules Prével, littérateur et auteur dramatique, rédacteur du courrier des théâtres dans le *Figaro,* né à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) en 1835, mort à l'âge de 54 ans ; — de M. Félix Pyat, auteur dramatique et homme politique, l'un des chefs de l'insurrection de Paris en mars 1871, né à Vierzon en 1810, mort en août à Saint-Gratien à l'âge de 79 ans ; — de M. Ferdinand Rossignol, créateur de bibliothèques populaires, né à Paris le 7 mai 1829, mort à l'âge de 60 ans ; — de M. Maurice Sand, homme de lettres et dessinateur, membre des Sociétés entomologique et géologique de France, né à Paris en 1823, auteur d'un *Catalogue raisonné des lépidoptères du Berry et de l'Auvergne, Cher, Indre, Creuse, Puy-de-Dôme, Cantal* (*France centrale*) (1880, in-8), mort à l'âge de 66 ans.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. Samuel Beal, orientaliste anglais de renom, professeur de chinois à l'University College de Londres ; — du Dr Arthur Böttcher, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Dorpat, où il est mort à 58 ans, le 10 août ;—de M. Latham C. N. Percy Brick-

WOOD, rédacteur de la *Pall Mall Gazette,* mort à 48 ans, le 13 septembre; — de M. Adley H. CUMMINS, orientaliste, mort à San Francisco, au commencement de septembre; — du Dr Victor EGGERTZ, mort le 16 août à Stockholm, où il professait à l'école des mines; — du Dr Friedrich ENGELHARDT, professeur à l'Athénée d'Arlon, où il est mort à la fin d'août; — du Dr J.-G.-A. GEUTHER, professeur de chimie à l'Université d'Iéna, mort le 24 août à 57 ans; — de M. Ferdinand GRAVRAND, écrivain belge, collaborateur de la *Revue trimestrielle* et de la *Revue de Belgique,* auteur de pièces de théâtre, mort le 9 août; — de M. GRÜNERT, ex-directeur de l'Académie forestière d'Eberswald, mort le 30 août à Trèves; — de miss Amy LEVY, poète et nouvelliste, dont l'éditeur Fisher Unwin a sous presse un nouveau volume: *A London plane tree;* — de M. Elias LOOMIS, météorologue, professeur depuis 1860 à Yale College, mort à Newhaven le 16 août, âgé de 78 ans; — de M. le marquis DE MOLINS, poète populaire en Espagne et ancien ambassadeur de cette puissance à Londres et à Paris, mort à 77 ans; — de M. MURPHY, auteur d'ouvrages apologétiques, mort à Clifton le 11 septembre à 73 ans; — de M. le chanoine Karl-Alois OHLER, mort à Mayence le 24 août; — du R. P. Prosper VANDERSPEETEN, jésuite, collaborateur des *Précis historiques,* et auteur de travaux hagiologiques, mort le 5 août à Bruxelles, à 54 ans; — du Dr A. VOGEL, professeur de chimie agricole à l'Université de Munich, mort à 73 ans le 14 août, à Rosenheim; — du Dr Gustav WEIL, orientaliste, mort à Fribourg en Brisgau, à 82 ans, le 3 septembre; — du Dr Julius WEISZÄCKER, professeur d'histoire à l'Université de Berlin, mort à 62 ans à Kissingen.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 30 août, M. Pavet de Courteille a communiqué une note de M. Paul Kiraly sur l'écriture hunno-scythique. M. Émile Ruelle a ensuite terminé la lecture de son mémoire sur le *Traité des premiers principes,* de Damascius. — Le 6 septembre, M. Léopold Delisle a donné lecture d'une communication sur des fragments des registres des enquêteurs de saint Louis, découverts par M. Alfred Richard. — Le 13 septembre, M. Joachim Ménant a entretenu l'Académie de la situation de la ville antique de Karkemis, en Asie Mineure. M. Casati a ensuite communiqué divers objets provenant des fouilles d'Étrurie. — Dans la séance du 20 septembre, M. Ménant a lu une notice sur un cylindre en pierre gravée portant le nom d'un des plus anciens rois de la Chaldée. M. Terrien de la Couperie a communiqué un travail sur une monnaie du Ier siècle portant une légende bilingue bactro-chinoise.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Dans la séance du 31 août, M. le docteur Lagneau a commencé la lecture d'un mémoire sur diverses causes de la dépopulation de la France. M. Ch. Lévêque a ensuite communiqué un travail de M. Ch. Huit sur les banquets en Grèce. — La lecture de M. Lagneau a été continuée dans la séance du 7 septembre. M. Dareste a lu ensuite un travail sur le droit de représailles. — Le 21 septembre, M. Lagneau a terminé sa communication, et M. Glasson a commencé la lecture d'un important travail sur les rapports de l'Église et de l'État au moyen âge.

CONCOURS ET PRIX. — Un nouveau prix a été fondé en Russie par Engelhardt pour les meilleurs ouvrages sur l'astronomie ou astrophysique. Il sera décerné par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg tous les trois ans, et s'élèvera à 1,500 roubles.

— Le prix Cyrille et Méthode, fondé en 1885 par le Comité slave de Péters-

bourg, n'ayant pas été attribué, le concours a été prorogé au 11 mai 1890. Le premier prix est de 1,500 roubles, le second, de 500. Il n'est pas inutile de rappeler ici que le sujet à traiter se réduit en définitive à la question suivante : « L'unité littéraire des peuples slaves est-elle possible, est-elle nécessaire? » Les analogies historiques qu'offrent les langues littéraires des autres peuples civilisés, anciens et modernes, et que les concurrents doivent exposer en détail, indiquent assez le sens de la réponse à faire.

— Le même comité de la Société slave de bienfaisance a mis au concours, pour le prix Hilferding de 1,000 roubles, le thème suivant : « Faire une esquisse géographique et ethnographique de la Macédoine actuelle, en ayant spécialement en vue les dialectes de la population slave; exposer, d'après les sources, les destinées de la Macédoine depuis les VI-VII[e] siècles jusqu'au XV[e]; y joindre un index des localités et une courte description des monuments d'antiquité byzantine et slave datant de ladite époque. » Les ouvrages doivent être écrits en langue russe et présentés au Comité avant le 11 mai 1890. Le Comité se réserve le droit de la première édition de l'ouvrage couronné, en mettant à la disposition de l'auteur de 300 à 400 exemplaires. Le prix pourra être partagé en deux parties de 700 et 300 roubles à partager entre les auteurs qui n'auront pas entièrement rempli les conditions voulues.

— Le prix Pierre le Grand a été décerné : 1° à M. Polivanof, pour son édition des œuvres de Pouchkine, en 5 volumes, destinée aux familles et aux écoles, et accompagnée d'un triple commentaire historique, analytique et critique; — 2° aux éditeurs du *Cours d'histoire universelle de feu M. Petrof*, en 3 volumes, dont le premier (histoire ancienne), a été rédigée par Dérévitski, le second (moyen âge), par Nadler, et le troisième (temps modernes), par Bouzescoulu, professeurs à l'Université de Kharkof.

Publications relatives a l'histoire de l'enseignement primaire. — Cette branche des études historiques est assez peu féconde depuis quelque temps. Malgré l'attention avec laquelle nous avons suivi les publications relatives à la question, depuis notre dernière chronique remontant à deux ans déjà (t. L, p. 179-181), notre récolte est assez maigre cette fois. Le sujet est pourtant intéressant et il est loin d'être épuisé. — En 1886, M. l'abbé Solassol a publié la monographie scolaire d'une paroisse du Gers (*L'Instruction primaire à la Sauvetat de Gaure au* XVI[e] *et au* XVII[e] *siècle*. Auch, imprimerie Jules Philip, in-8 de 105 p.). La tentative du respectable ecclésiastique était d'autant plus digne d'intérêt que sa brochure se vendait au profit de l'école libre de la Sauvetat. Mais 105 pages, c'est beaucoup, pour donner, en dernière analyse, des extraits des ordonnances synodales d'Auch, et les preuves de l'existence d'écoles dans la paroisse, en 1585, 1589, 1701 et 1714. Il est vrai que le document de 1714 est vraiment important. C'est le testament par lequel un oratorien, Paul du Bouzet, dote l'école existante, intéressant en raison non seulement du chiffre de la dotation, mais aussi des recommandations pédagogiques qu'il renferme. Il est fâcheux que M. Solassol n'ait su se borner, et faire grâce à ses lecteurs des digressions et effusions oratoires qui déparent son travail. — Les numéros de janvier et avril 1887, (4[e] année, p. 7-24; 41-56) d'un petit recueil trimestriel qui se publie à Briquebec, la *Revue historique, biographique, littéraire et bibliographique de l'amateur manchois*, renferment deux articles anonymes fort curieux sur l'*Instruction dans la Manche avant 1789*. Ce travail fournit en abondance des renseignements précis et de première main, mais ce ne sont encore que des matériaux accumulés qu'il serait nécessaire de disposer méthodiquement et de

mettre en œuvre. Leur provenance n'est pas toujours exactement indiquée. Ces 33 pages donnent des notices sérieusement faites sur les écoles épiscopales et monastiques d'Avranches, de Coutances et du Mont Saint-Michel, sur les collèges de Mortain (fondé en 1082), d'Avranches, de Coutances, de Saint-Lô, de Barenton et de Valognes. Quant aux petites écoles, des mentions sont fournies pour cent quinze paroisses du diocèse d'Avranches, sur cent soixante-dix-sept qu'il comptait d'après la *France ecclésiastique*, de 1788; les noms de quatre-vingt-quatorze prêtres et six laïques instituteurs, de quatre-vingt-quinze institutrices sont relevés; de nombreuses fondations sont remises en lumière. Le travail de l'anonyme est beaucoup moins avancé pour l'ancien diocèse de Coutances, puisqu'il ne porte que sur quatre-vingt-une paroisses, toutes pourvues d'écoles. Nous ne savons s'il a tenu sa promesse de continuer la publication des notes précieuses qu'il a recueillies. Il a eu soin, pour les deux diocèses, de citer les passages les plus saillants des ordonnances synodales des XVIIe et XVIIIe siècles. — Notre collaborateur, M. Silvy, a rendu compte à nos lecteurs (t. LV, p. 527, 528), mais uniquement au point de vue de l'enseignement secondaire, de l'importante *Histoire de l'instruction publique avant 1789, dans le département de la Haute-Savoie et dans l'ancien diocèse de Genève*, par M. l'abbé J.-F. Gonthier (Annecy, Niérat, 1887, in-8 de 104 p.). Cette monographie devra être dépouillée soigneusement par quiconque s'intéresse à l'histoire de l'enseignement populaire. On y trouvera beaucoup de faits, de chiffres, de documents précieux qui prouvent la sollicitude du clergé et des classes riches pour l'établissement et le bon fonctionnement des petites écoles dans l'ancien diocèse de Genève. — Le mémoire de M. l'abbé Borrel (*L'Instruction en Tarentaise avant la Révolution*, Moutiers, imp. Cane, 1888, in-8 de 16 p.) est très instructif dans sa brièveté ; il démontre que, dans « la seule province de Tarentaise, peuplée de quarante à quarante-cinq mille habitants seulement, il a été établi au XVIIIe siècle, dans l'espace de soixante-dix ans, trente-huit écoles diverses. » L'auteur donne d'intéressants extraits des contrats de fondation, et mentionne les stipulations des fondateurs en faveur des pauvres. Il rappelle aussi l'existence de dix-sept petits collèges, fondés dans ce coin de la Savoie de 1728 à 1756. Le travail court mais plein, de M. Borrel est vraiment digne d'être proposé en modèle. — M. l'abbé Gillant a retracé avec beaucoup d'érudition l'histoire de *l'Instruction publique à Clermont-en-Argonne avant la Révolution* (Verdun, imp. Laurent, 1888, in-8 de 57 p.). Cette commune, qui compte aujourd'hui 1303 habitants, avait avant 1789, « pour l'instruction des garçons une école que l'on pourrait appeler primaire et qui était dirigée par un régent et un sous-régent, plus un petit collège ecclésiastique; pour l'instruction des jeunes filles, une école ordinaire longtemps gratuite et un pensionnat chez les Annonciades. En outre, à Vraincourt, qui dépendait, comme aujoud'hui, de Clermont pour le temporel, il y avait une école mixte. » L'érudit curé d'Auzéville donne de chacun de ces établissements des monographies fort bien écrites dont tous les détails sont fournis par les documents originaux. — La brochure de M. l'abbé Rouquette, *les Écoles publiques de Millau sous l'ancien régime* (Millau, imp. Artières, 1888, in-12, 54 p.) est aussi une œuvre sérieuse, abondante en faits sérieusement contrôlés, et exposés avec intérêt. Les éléments en ont été surtout empruntés aux registres consulaires, que l'auteur a soigneusement dépouillés depuis le XIVe siècle jusqu'à la Révolution. En le suivant dans son récit, on arrive aisément à se convaincre de l'inexactitude ou plutôt de la fausseté des renseignements fournis par

Chabot à Grégoire, pour son enquête sur les patois de France. A toutes les époques, les consuls de Millau s'occupèrent avec zèle et dévouement de leurs grandes et de leurs petites écoles, pour les garçons, et ne négligèrent pas davantage l'instruction des filles. Au cours de son travail, M. l'abbé Rouquette a pu renseigner ses lecteurs sur l'organisation de l'enseignement primaire dans cinq autres communes de la région. — On savait déjà par un mémoire de feu l'abbé Portaguier, que le diocèse de Reims était abondamment pourvu d'écoles au XVIII[e] siècle. M. Jadart a repris la question (*Les Écoles de Reims et de son arrondissement en 1774. Documents originaux des archives de Reims.* Reims, 1888, in-8 de 67 p.). Il lui a suffi de transcrire les réponses des curés au questionnaire qui leur fut adressé, en 1774, par l'autorité ecclésiastique, pour donner une preuve sans réplique de ce fait que les plus petites paroisses de cette partie de la Champagne étaient pourvues de maîtres et souvent de maîtresses. Pourquoi l'excellent érudit ne publierait-il pas les documents qui se rapportent aux autres parties du diocèse ? C'est le seul desideratum qu'on puisse formuler après avoir lu son travail. — *L'Historique de l'instruction publique dans les Vosges avant et après 1789,* par L. Maggiolo (Épinal, imp. Busy, 1889, in-8 de 48 p.) n'est pas autre chose qu'un résumé, bref et précis, des ouvrages antérieurs du vénérable auteur, qui ont jeté une si vive lumière sur l'état vrai de l'enseignement primaire en diverses provinces et surtout en Lorraine. — Nous avons mentionné avec éloges, ici même (t. L, p. 180), une intéressante brochure de M. l'abbé Métais, sur les petites écoles du Vendômois avant la Révolution. Le public sérieux accueillera avec la même sympathie son *Instruction publique à Vendôme pendant la Révolution* (Vendôme, impr. Lemercier, 1887). Ici encore, nous avons affaire à un auteur qui a su recourir directement aux sources, s'abstenir de toute déclamation et laisser parler les faits. La place nous manque pour analyser en détail cet instructif mémoire qui devra être consulté par tous les historiens de l'enseignement primaire et secondaire pendant la Révolution. — La brochure de M. Pingaud, *l'Instruction publique à Besançon avant 1789* (Besançon, impr. Dodivers, 1889, in-8 de 19 p.) ne consacre guère qu'une page aux petites écoles, mais cette page est pleine et fort précise. — L'édition monumentale du livre de M. Ravelet, *le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes* (Tours, Mame, 1888) fournira à l'histoire de l'enseignement populaire une très précieuse contribution. La première partie (*Avant le Bienheureux*) reprise et mise au courant par un érudit consommé qui s'est caché modestement sous le voile de l'anonyme, classe dans un ordre parfait et met à la portée du grand public les notions éparses dans plus de deux cents publications sur l'histoire de l'instruction primaire en France au moyen âge, à la Renaissance, et dans la première moitié du XVII[e] siècle. Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, que ces cent pages sont absolument remarquables, et que rien de plus complet, de plus accessible et de plus concluant n'a été jusqu'ici publié sur la question. — Nous indiquerons, à titre de renseignements bibliographiques, les travaux suivants : *Essai sur l'instruction primaire avant 1789 dans le doyenné de Grez-en-Bouère (diocèse de Laval),* par M. l'abbé A. Angot (Mamers, Fleury et Dangin, 1889, in-8 de 23 p.). — Veuclin, *Les Fondateurs d'écoles au XVII[e] siècle. Les Châtelains de Courpébine et les Sœurs Jouen, de Saint-Martin le Vieil* (Bernay, impr. Veuclin, 1889, in-8 de 16 p.). — Le même, *Nouvelles Glanes historiques sur l'instruction publique avant et pendant la Révolution* (Bernay, impr. Veuclin, 1889, in-8 de 60 p.). — Parfouru, *L'Instruction publique à Fleurance avant 1789*

(Auch, Cocharaux, 1887, in-8 de 16 p.). — Beaurain, *Contribution à l'histoire de l'instruction publique dans les Landes* (*Revue de Gascogne,* janvier et février 1888). — A. Plieux, *Étude sur l'instruction publique à Lectoure* (Ibid., mars 1889 et numéros suivants). — Ch. Roy, *L'Obligation et la gratuité de l'instruction primaire en France et dans le pays de Montbéliard en particulier* (*Revue d'Alsace,* février 1887). — Tisserand, *Les Petites Écoles de Paris avant 1789. Études sur les origines de l'enseignement primaire en France* (*Revue des sciences et des lettres,* octobre 1888). — H. Daussy, *Les Écoles d'Albert au* XVIIe *siècle* (Amiens, impr. Jeunet, 1889, in-18 de 80 p.).

Paris. — Sous ce titre : *Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies. Exposition universelle internationale de 1889. Direction générale de l'exploitation. Congrès international de photographie. Rapports sommaires sur les questions proposées par le comité d'organisation* (Paris, Imprimerie nationale, in-8 de 4 et 23 p.), ont été publiés avec le Règlement du congrès, qui s'est tenu à Paris du 6 au 17 août, des rapports sur les questions suivantes : *Introduction dans la photographie d'une unité fixe de lumière; Uniformité dans le mode de mesure de la longueur focale des objectifs; Uniformité dans l'indication de l'effet photométrique des diaphragmes de l'objectif; Uniformité dans le mode de mesure du temps d'admission de la lumière réglé par les obturateurs; Uniformité dans les dimensions des plaques; Uniformité dans les dénominations des procédés photographiques; Formalités de douanes pour la circulation des préparations sensibles; Protection de la propriété artistique des œuvres photographiques.*

— En éditant avec le sous-titre de : *Souvenir de l'Exposition universelle de 1889* un numéro spécial de sa belle publication enfantine *Saint-Nicolas* (in-8 de 80 p. Prix : 1 fr.), la maison Delagrave a voulu attirer l'attention sur ce journal qui jouit déjà d'une grande vogue. Ce numéro est imprimé sur papier de luxe avec le plus grand soin, et les gravures sont remarquables. Ce serait parfait si l'idée religieuse s'affirmait plus nettement dans quelques-uns des petits sujets traités.

— M. Charles Monnoyer a publié récemment des *Recherches sur les origines de l'imprimerie avant Gutenberg* (Le Mans, Edmond Monnoyer, in-8 de 16 p.). A qui connaît les importants ouvrages des Werdet, des Paul Lacroix, des Egger et de quelques autres, l'opuscule de M. Ch. Monnoyer n'apprendra pas grand' chose ; mais ce court travail a le mérite de résumer en quelques pages l'histoire des essais divers d'impression ayant précédé, chez les peuples anciens et modernes, l'emploi, par Gutenberg, des caractères mobiles. Et ce mérite n'est pas le seul : simplement écrite, sans montre d'érudition rébarbative, la « conférence » de M. Ch. Monnoyer sera lue avec profit par ceux qui ignorent, et avec plaisir par ceux qui savent.

— La Société de Saint-Augustin vient d'enrichir sa jolie *Petite Bibliothèque des classiques* de la *Lettre de Fénelon à l'Académie,* avec préface et notes par le R. P. V. Delaporte, S. J. (Lille, Desclée et de Brouwer, in-16 de IV-107 p.). Le P. Delaporte rappelle d'abord le jugement porté sur la *Lettre* par Sainte-Beuve : « C'est une charmante suite de questions et de projets. Chacun, là-dessus, peut rêver et bâtir à son gré, sur la parole du moins dogmatique des maîtres. » Ce n'est pas que le P. Delaporte soit, en toutes circonstances, de l'avis de l'illustre auteur de *Télémaque :* sa préface et ses nombreuses notes le montrent assez, et fort judicieusement. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître que « dans ces pages qu'il écrivait trois mois avant de mourir, Fénelon se montre tour à tour ce qu'il était tout à la fois : littérateur et critique, gentilhomme, prêtre, prosateur, et, pour parler de lui comme Louis XIV, mais dans un autre sens et avec tout le respect dû à

ce grand prélat, « bel esprit chimérique. » Un peu plus loin, le P. Delaporte ajoute : « La *Lettre*, qui n'était point destinée au public, est écrite au courant de la plume et des idées. Ce chef-d'œuvre de critique, qui est presque, par ordre de date, le premier modèle de la critique française, n'est qu'une causerie. » Ce que nous prisons particulièrement dans cette édition, ce sont les notes intéressantes dont elle est accompagnée.

— Vient de paraître chez Retaux-Bray : *Papes et Tsars, d'après des documents nouveaux*, par le P. Pierling, S. J. Ouvrage de première main, composé d'après les documents des Archives secrètes du Vatican et les sources slaves peu connues en Occident.

— Le R. P. Chauvin, de l'Oratoire, préfet des études au collège de Juilly, a été fort bien inspiré en faisant tirer à part un article qu'il a publié récemment dans un recueil spécial (*Les Oratoriens instituteurs, à propos de deux ouvrages récents*. Paris, aux bureaux de l'*Instruction publique*, in-8 de 38 p.). Les deux ouvrages dont il rend compte sont : l'*Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, du P. Lallemand, et *l'Enseignement secondaire à Troyes du moyen âge à la Révolution*, de M. Carré. Il ne s'agit pas ici d'une simple et sèche analyse, mais d'une discussion critique approfondie où les renseignements nouveaux et les rectifications ne manquent pas. Le P. Chauvin a très heureusement mis en lumière les caractéristiques du système pédagogique de l'ancien Oratoire de France, au double point de vue du programme d'enseignement et de l'éducation.

— Dans les *Quelques pages intimes sur M. Chevreul* qu'il vient de publier (Paris, Ch. Poussielgue, in-8 de 75 p.), M. l'abbé Riche nous a fait un récit touchant et intéressant de la conversion et des derniers moments de l'illustre savant. M. l'abbé Riche, qui avait déjà ramené à la religion plusieurs hommes de science, fut chargé en 1883 de faire une tentative analogue auprès du grand chimiste. C'est le récit de ces démarches couronnées de succès qu'il nous donne ici. Quelques lettres à lui adressées par la famille de M. Chevreul et quelques extraits des écrits ou discours du savant académicien, forment les pièces justificatives de ce petit opuscule.

— M. Julien Havet a fait imprimer pour le mariage de M. Henri-Auguste Omont et de M[lle] Marie-Fernande de Fresquet (23 juillet 1889), une élégante plaquette (Pâris, in-8 carré de 30 p.). tirée à cent exemplaires, qui contient les *Miracles de sainte Geneviève à Paris*, XII[e]-XIV[e] *siècle. Rédaction française attribuée à Thomas Benoist*. Le texte est tiré du manuscrit latin 5667 de la Bibliothèque nationale, volume qui fut volé après 1845, découpé en huit morceaux, lesquels furent vendus à Joseph Barrois, revendus par lui, en 1849, au comte de Ashburnham, et recouvrés par M. Delisle en février 1888. M. Havet a choisi ceux des récits de Th. Benoist qui concernent les miracles accomplis à Paris du XII[e] au XIV[e] siècle. La plaquette est dédiée en termes charmants à M. Omont, collègue, camarade et intime ami du savant éditeur.

— Un nouvel extrait des *Annales du Midi*, t. I, 1889, p. 397-405, nous apporte *Deux Lettres bénédictines inédites de Dom Germain et Dom Devic*, puisées par notre collaborateur M. Tamizey de Larroque, dans la collection de M. Henri Wilhelm. Dom Germain parle du fameux théologien Michel Molinos, et Dom Devic des nouvelles de Rome; l'une est de 1691, l'autre de 1705.

— M. André Joubert nous donne d'un seul coup trois nouvelles brochures : *Notes inédites sur Château-Gontier au* XVIII[e] *siècle* (Château-Gontier, imp. Leclerc, gr. in-8 de 16 p.) ; — *Les Réparations faites à divers édifices du*

Mans. Les Recettes et les Gages des officiers de Louis II, duc d'Anjou et comte de du Maine de 1368 à 1379, d'après un document inédit du British Museum (Mamers, Fleury et Dangin, gr. in-8 de 13 p.); — *Documents inédits sur l'histoire de la Révolution en Bretagne et Vendée* (Vannes, E. Lafolye, gr. in-8 de 7 p.). Il y a des choses intéressantes dans chacune des trois brochures, mais celle qu'on lira avec le plus de plaisir est certainement la dernière, qui renferme une lettre du marquis de la Rouerie écrite de Bretagne le 12 juin 1792, à M. de Fontenay, rédacteur du *Journal général de France;* un ordre inédit de Hoche, du 21 vendémiaire, 4e année républicaine (quartier général de Machecoul); diverses pièces relatives à la prise de Charette (lettre du général Grigny au général Hoche, du 23 mars 1796; lettre de l'adjudant-général Valentin au général Grigny, du 3 germinal an IV, lettre qui débute ainsi : « Vive la République, mon cher général, le scélérat Charette est au pouvoir des républicains. Travot l'a arrêté à la Chabottrie sur l'heure de midi. »

— Le *Précis historique et chronologique de la littérature française,* de M. Bougeault, vient d'atteindre sa onzième édition (Paris, Delagrave, in-12).

Auvergne. — Le volume que MM. Tardieu et Boyer ont consacré aux petites villes d'Anzances et de Crocq (*Histoire illustrée des villes d'Auzances et de Crocq, dans le pays de Combraille;* chez les auteurs), n'est pas considérable, si on l'envisage au point de vue du format et du nombre de pages; mais il est plein des indications les plus utiles sur ces deux cantons du département de la Creuse. Nous n'avons pas là, à proprement parler, une histoire; mais plutôt une sorte de chronique. En tête de chaque paragraphe, en effet, dans la partie purement historique, est placée une date; vient ensuite le récit de l'événement. On a ainsi un exposé chronologique des faits les plus importants qui se sont passés, soit dans cette contrée en général, soit dans chacune de ces deux villes en particulier. Ce qui rendra ce petit ouvrage précieux, surtout pour les érudits de l'Auvergne et du Limousin, ce sont les renseignements généalogiques donnés sur les grandes familles des deux cantons d'Auzances et de Crocq. Quiconque voudra s'occuper de l'histoire de ces provinces, devra souvent le consulter. Un grand nombre de gravures, dont beaucoup malheureusement sont plus que médiocres, vient encore ajouter de l'intérêt à cet opuscule qui doit être le fruit de longues recherches et d'un travail considérable.

Dauphiné. — Il y a peu de temps, dans Grenoble même, des travaux de terrassement mirent à découvert une quantité considérable de squelettes humains. Cela fit du bruit. A quels temps préhistoriques ou plus récents faire remonter ce cimetière ignoré? Il ne fallait pas, en vérité, s'égarer bien loin dans la nuit des âges; car on se trouvait simplement en présence des restes de cinq cents Austro-Sardes qui succombèrent devant Grenoble en 1815 et furent ensevelis méthodiquement dans les glacis des remparts. Les habitants avaient déjà perdu le souvenir du fait, et le hasard seul mit M. le docteur Charvet sur la voie. Dans un *Mémoire sur le lieu de sépulture des Austro-Sardes tués devant Grenoble en juillet 1815* (Grenoble, Allier, in-8 de 12 p.), l'auteur expose les circonstances historiques, l'état actuel de l'ossuaire et enfin les recherches qui lui ont permis de faire la lumière complète. Un superbe plan de Grenoble est joint à l'intéressant travail de M. Charvet.

— M. Pierre Lory a été à bonne école : il est le fils de l'éminent géologue Charles Lory, mort il y a quelques mois, dont les travaux sur la géologie des Alpes font autorité. En publiant *les Grandes Alpes du Dauphiné* (Gre-

noble, Drevet, in-16 de 16 p.), M. Pierre Lory étudie à grands traits la structure si compliquée de la région et s'attache à rendre bien compréhensibles les dislocations, les failles qui ont autrefois tant préoccupé les savants.

— Deux aimables bluettes patoises, qui continuent une intéressante collection, viennent de paraître à Grenoble, chez l'éditeur Drevet, en une brochure in-16 de 32 pages. Voici leurs titres : *Dialogo de le quatro comare ; Bleze lou Savati, coumeidi.*

— A la conférence faite au théâtre de Crest, le 20 juillet 1889 par M. Brun-Durand, président du comité formé en vue d'élever un monument au poète Crestois (*Le Poète patois Roch Grivel et son œuvre.* Valence, imp. Jules Céas, gr. in-8 de 16 p.), nous empruntons la brève et spirituelle notice biographique que voici (p. 2) sur le héros de la fête : « Né à Crest, le 30 décembre 1816, Roch Grivel y vécut jusqu'à sa mort, à l'âge de soixante-douze ans, tissant du drap, rimant des vers et se faisant aimer de tous. » M. Brun-Durand a loué sans exagération le talent poétique de son compatriote, justifiant ses éloges par des citations bien choisies. Espérons que l'appel de M. Brun-Durand sera entendu et que bientôt s'élèvera en l'honneur de l'auteur de *Flours d'hyver,* sur la parcelle de terrain concédée pour sa tombe par le conseil municipal de Crest, un modeste monument qu'a bien mérité celui qui ne fut pas seulement un aimable poète, mais aussi un parfait honnête homme.

— M. l'abbé Benoît va publier une *Vie de la Rév. Mère Marie-Augustin, première supérieure générale de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph d'Aubenas.*

— Lors des fêtes du centenaire de la révolution dauphinoise, les instituteurs de l'Isère reçurent l'étonnante mission d'écrire l'histoire de leurs communes respectives un peu avant et pendant la période révolutionnaire. A cette occasion, de singuliers manuscrits ont dû venir égayer les fonctionnaires de l'Académie : un historien ne s'improvise pas comme cela, par ordre, du jour au lendemain. Aussi, n'est-ce pas sans un sourire que nous avons ouvert l'*Étude historique sur le pays de Seplème depuis ses origines jusqu'à nos jours, avec détails sur les événements de la Révolution,* par M. J.-B. Bardin (Vienne, Girard, in-16 de 298 p.). Or, M. Bardin nous a assez agréablement surpris : sa monographie, écrite tout simplement et consciencieusement, sera volontiers consultée. L'auteur, qui a fouillé des archives particulières, a eu le bon esprit de glisser discrètement sur les questions politiques et sociales, réserve qui, dans les conditions où il s'est trouvé placé, n'était point commode à observer. A la vérité, l'ouvrage manque bien un peu de proportions et d'harmonie ; la partie géographique et pittoresque est à peine ébauchée ; les renseignements bibliographiques font défaut : nous voyons, par exemple, MM. Mayoud et Charvet cités sans les indications d'usage ; enfin, une carte eût été utile. Malgré ces défauts que M. Bardin pourra corriger facilement, son modeste travail ne manque pas de valeur.

Franche-Comté. — Sous ce titre : *La Citadelle de Besançon, prison d'État au* XVIIe *siècle, ou Épilogue de l'affaire des poisons* (Gray, Bouffaut frères, in-8 de 36 p.), M. G. Jourdy, conservateur de la bibliothèque de la ville de Gray, a publié, en une plaquette luxueuse, une série de lettres datées de 1679 à 1692, toutes adressées par Louvois (sauf une émanant de Barbesieux) au gouverneur de la citadelle de Besançon, M. de Montcault, au sujet de divers prisonniers confiés à sa garde. Parmi ceux-ci se trouvaient un certain M. de Bachimont et sa femme, arrêtés, ainsi que

leurs co-détenus, comme empoisonneurs et faux-monnayeurs. Les instructions minutieuses envoyées par Louvois établissent « que rien n'était laissé à l'arbitraire du gouverneur, et que le traitement variait selon le caractère, la condition, la conduite du prisonnier, aussi bien qu'en raison du danger social qu'il était supposé présenter. » M. G. Jourdy, qui a trouvé les intéressantes lettres en question aux archives de Gray, pense que la publication de la correspondance, déposée aux Archives nationales, de M. de Montcault avec les ministres Louvois et Barbesieux révélerait d'intéressants détails sur les prisonniers de la citadelle de Besançon, impliqués dans l'affaire des poisons. C'est aussi notre avis. A quel érudit franc-comtois devrons-nous ce travail qu'appelle forcément l'opuscule de M. G. Jourdy ?

— Dans un court récit historique intitulé : *Aux temps de Lacuzon* (XVIIe *siècle*). *La Fin de deux héros* (Besançon, imp. Cariage, in-8 de 57 p.), M. Célien Chevassus fait revivre un instant les deux figures, si connues en Franche-Comté, du curé Marquis et du capitaine Lacuzon. Il semble, à certaines inexpériences, que cet opuscule, qui tient à la fois de la biographie, du roman, et de l'esquisse de mœurs, soit l'œuvre d'un débutant. Mais M. Célien Chevassus promet, s'il sait éviter les hors-d'œuvre et les déclamations superflues, de devenir un écrivain dramatique et original. Cela dit, nous n'hésiterons pas à lui déclarer que les prolixes adieux adressés par Lacuzon à son pays conquis par la France nous paraissent mal placés dans la bouche d'un personnage qui, comme tous les hommes d'action, devait être médiocrement loquace. La poésie seule peut se permettre de ces invraisemblances.

GASCOGNE ET GUYENNE. — Signalons l'excellente publication sur l'*Instruction publique à Condom sous l'ancien régime*, de M. Joseph Gardère, bibliothécaire de la ville de Condom, membre de la Société historique de Gascogne (Auch, gr. in-8 de 224 p.). Le consciencieux travailleur s'occupe successivement des *Écoles avant le collège*, du *Collège sous les principaux laïques et sous les oratoriens*, des *Régents abécédaires* et des *Maîtres écrivains*, du *Séminaire diocésain*. Tous les renseignements donnés sont puisés aux meilleures sources, et presque toujours aux sources originales. M. Gardère a surtout tiré un habile parti des documents conservés dans les archives communales de Condom. Dès la première page de son volume il cite un passage de l'ancien cartulaire de l'abbaye de Condom et les notes des pages suivantes sont presque toutes émaillées de citations tirées de manuscrits inédits. Judicieux critique autant que zélé chercheur, M. Gardère a écrit des anciens établissements d'instruction publique une histoire à laquelle il ne manque rien et qui mérite d'être placée en première ligne parmi les monographies de plus en plus nombreuses que l'on consacre aux écoles et collèges d'autrefois.

— M. le professeur Barckausen, auteur de travaux extrêmement remarquables sur l'histoire et les institutions de la ville de Bordeaux, prépare depuis longtemps la publication du *Livre de la coutume* qui, avec de nombreux documents annexes, formera le cinquième tome de la magnifique collection des *Archives municipales de Bordeaux*. Parmi les pièces qu'il doit mettre en lumière, s'en trouve une non datée, mais sûrement des premières années du XIIIe siècle, intitulée tantôt *los Establimens*, tantôt *lo Rolle de la Villa*. Dans une *Note sur le texte et l'origine des statuts primitifs de la commune de Bordeaux* (Bordeaux, impr. Cadoret, in-8 de 8 p.), l'érudit professeur, par la comparaison du manuscrit de Bordeaux avec un très important manuscrit de Libourne, le *Livre velu*, démontre que celui-ci

« nous a conservé la version la plus ancienne des plus anciens établissements de Bordeaux. » Dans la seconde partie de son travail, il prouve que la proposition de M. Giry, affirmant que « Bordeaux ne doit pas être classé parmi les cités qui reçurent la charte généralement désignée sous le nom d'*Établissement de Rouen* » est trop absolue. Il lui suffit pour cela de rapprocher les plus anciens statuts de Bordeaux, de ceux de Rouen, de Poitiers ou de Bayonne, des deux derniers surtout dont nous possédons une traduction romane. Les similitudes et les divergences des textes mis en présence, amènent M. Barckausen à cette conclusion : « Il est très probable que le roi d'Angleterre (Jean Sans Terre ou un autre) entreprit de soumettre notre cité au régime dont Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Poitiers, Niort, La Rochelle, Saintes, Angoulême, Bayonne et d'autres encore avaient dû ou durent se contenter. Mais les Bordelais, forts de l'importance de leur ville, surent obtenir des modifications favorables et même firent confirmer incidemment certains de leurs anciens usages. Ce dernier fait explique que dans certains manuscrits, le *Rolle de la Villa* est intitulé : *Las Costumas et los Establimens de la villa de Bordeu.* »

— M. A. Communay, ancien président de la Société des Archives historiques du département de la Gironde, vient de publier un *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne, suivi de pièces justificatives* (Bordeaux, veuve Mocquet, in-4 de LXXVII-195 p. Tiré à cent exemplaires). L'ouvrage est dédié « à la mémoire d'un maître bon et dévoué, M. A. Gouget, mort archiviste du département de la Gironde. » Ce beau recueil se compose d'un *Avertissement,* de la *Généalogie des diverses branches de la maison de Montferrand* (I. Barons de Montferrand ; II. Vicomtes d'Uza ; III. Vicomtes de Foncaude ; IV. Marquis de Montferrand), de *Pieces justificatives,* au nombre de cinquante-cinq, toutes inédites et la plupart très importantes, dont les dates extrêmes sont : 1160-1716, enfin d'une *Table alphabétique des noms de lieux et de personnes.* L'auteur fait remarquer avec raison que la généalogie des Montferrand de Guyenne n'avait jamais été publiée et que La Chesnaye-Desbois s'est seulement occupé des Montferrand en Bugey et en Franche-Comté, et Saint-Allais, des Faubournet, dits de Montferrand du Périgord. Le travail de M. Communay est solide autant que nouveau. L'auteur a puisé presque tous ses renseignements et documents à la Bibliothèque nationale et aux Archives départementales de la Gironde. L'ouvrage, indispensable à tous ceux qui voudront sérieusement étudier l'histoire de la Guyenne, province dont les Montferrand s'intitulaient « premiers barons, » est enrichi d'un excellent *Tableau généalogique des diverses branches de la maison de Montferrand* et du fac-similé des trois sceaux de Jehan (1368), de Bertrand (1457) et de Gaston (1491).

— L'*Étude sur l'Institution nationale des sourdes-muettes de Bordeaux, 1786-1889,* par M. Adrien Cornié (Bordeaux, imp. Cousseau et Coustalat, in-8 de 110 p., avec une planche) n'est pas seulement une monographie très bien faite d'un grand établissement d'instruction et de charité, c'est encore une contribution considérable à l'histoire de l'enseignement des sourds-muets en France. Fondée en 1786, grâce à l'initiative de l'archevêque Champion de Cicé, l'institution de Bordeaux eut pour premiers directeurs l'abbé Sicard et un modeste maître de pension, Saint-Sernin, qui dépensa en faveur des déshérités qui lui étaient confiés, et auxquels il avait sacrifié sa position, des trésors d'intelligence et de dévouement. Il réussit à la maintenir pendant la Révolution et la gouverna jusqu'en 1814. M. Cornié a su réunir de précieux renseignements sur la vie, les œuvres et la méthode

de cet instituteur vénérable. Il a su aussi exposer, en un style fort net et en termes accessibles à tout le monde, les divers systèmes d'enseignement usités dans l'école depuis les premiers essais de l'abbé de l'Épée et de Sicard jusqu'à nos jours. Tout ce qui concerne l'administration de l'établissement, où furent appelées dès l'an XIII les Dames de Nevers, est très clairement exposé dans un récit continu et intéressant, accompagné de tableaux statistiques. Cette notice est écrite dans un très bon esprit et l'auteur a su rendre également hommage aux administrateurs distingués, aux excellents maitres laïques et aux religieuses dévouées autant qu'instruites qui ont conjointement présidé aux destinées du magnifique établissement auquel il est lui-même attaché.

— Un critique d'art distingué, M. Ch. Marionneau, correspondant de l'Institut, vient de publier à Bordeaux, chez Gounouilhou (7 p. in-8), le cordial et charmant *Discours* qu'il a *prononcé à l'inauguration du monument Paul Baudry, au musée de la Roche-sur-Yon, le 28 avril 1889*. Ces quelques paroles d' « un ancien camarade de l'atelier Drölling » sont uniquement consacrées aux premières années du grand artiste et à ses premiers succès. Elles font honneur à la fois au héros et au panégyriste.

— La *Revue catholique de Bordeaux* a publié en tête de son numéro du 20 septembre (p. 521-541) le magnifique *Discours prononcé, le 24 août 1889, aux obsèques du cardinal Guilbert, par S. G. Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches.*

— Le R. P. Libercier vient de réunir dans une plaquette les discours prononcés par lui à la distribution des prix de l'École Saint-Elme à Arcachon le 26 juillet 1888 et le 25 juillet 1889. Dans le premier discours, le P. Libercier s'étend sur la nécessité d'une éducation religieuse et nationale; d'une éducation qui enseigne tout ensemble aux jeunes élèves la foi et le patriotisme; dans le second, il démontre que s'il est nécessaire de développer le physique, il ne faut pas donner à ce développement une prépondérance exagérée sur le développement intellectuel (Bordeaux, imp. A. de Lanefranque, in-8 de 45 p.).

Languedoc.— M. l'abbé Clerval nous donne sous ce titre : *Deux Manuscrits de Toulouse* un remarquable travail extrait du tome IX des *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* (Chartres, imp. Garnier, in-8 de 23 p.). Les manuscrits décrits par le savant professeur au grand séminaire de Chartres sont conservés dans la bibliothèque municipale de Toulouse sous les n°s 482 et 590 : le premier est un *Recueil de miracles de Notre-Dame,* contenant plusieurs faits merveilleux attribués au sanctuaire de Chartres; le second est intitulé : *Regestrum privilegiorum papalium ecclesiæ Carnotensi concessorum :* on y rencontre des pièces importantes dont plusieurs sont inédites, concernant la cathédrale et l'ancien chapitre. La description et l'analyse des deux manuscrits ont été faites par le docte critique d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Signalons une objection adressée à Du Cange au sujet du mot *Scrutarii* (p. 7), une objection adressée à M. A. Molinier, au sujet de l'attribution à Wirkerus Nigellus du *Recueil des miracles de Notre-Dame* (p. 10), plusieurs documents reproduits in extenso (p. 18-23), enfin la gravure, due à un excellent artiste, M. Paul Gillard, d'une miniature d'un manuscrit du xve siècle, de Jean Miélot, conservé à la Bibliothèque nationale (F. F. 9199), laquelle représente le siège de Chartres en 911.

— M. Henri Omont, en tête de sa notice sur *les Manuscrits et les Livres annotés de Fabri de Peiresc* (Toulouse, Édouard Privat, gr. in-8 de 27 p.),

rappelle que la bibliothèque de l'illustre conseiller au parlement de Provence comptait plus de cinq mille volumes, parmi lesquels devaient se trouver environ deux cents manuscrits. Le plus grand nombre de ces manuscrits fut acheté par Gabriel Naudé pour Mazarin et entra, en 1668, dans la bibliothèque du roi avec les autres manuscrits du cardinal. Le savant paléographe nous donne, dans sa brochure : 1° la liste des manuscrits de Peiresc, au nombre de 152; la liste des livres imprimés annotés de la main de l'éminent bibliophile, au nombre de 44, et à l'appendice, deux notes de la main de ce dernier tirées, l'une, des papiers de Libri, « que M. Delisle vient de faire si heureusement rentrer en France, » l'autre, du registre II de la collection des papiers de Peiresc, conservés en la bibliothèque de Carpentras, notes qui ajoutent de remarquables témoignages « aux témoignages déjà connus » de sa libéralité. L'excellent travail de M. Omont sera utilement rapproché par les travailleurs, de la mémorable notice de M. Delisle sur *Un Grand Amateur français du* XVIIe *siècle*.

Lorraine. — L'origine de l'hôpital de Remiremont que nous retrace M. l'abbé E. Buisson dans son *Essai historique sur l'hôpital de Remiremont* (Remiremont, imp. de E. Guillemin, in-16, VIII-164 p.) est bien incertaine. Des documents du XVIIe siècle font remonter cet établissement au VIIe ou au VIIIe siècle; mais on n'a rien de précis là-dessus. Quoique les ducs de Lorraine l'eussent pris sous leur protection et souvent comblé de privilèges, ce furent surtout les dames de l'abbaye de Remiremont qui assurèrent son existence. Cet hôpital avait des possessions assez considérables qui, pour la plupart, lui venaient des abbesses ou des chanoinesses. L'administration de tous ces biens appartenait au « maître de l'hôpital ; » il en prenait une partie pour sa subsistance, et disposait du reste dans l'intérêt des pauvres. Des infirmiers, sur lesquels l'auteur ne donne guère de détails, le secondaient dans sa tâche. Vers la fin du XVIIe siècle, à côté de l'hôpital, s'établit une charité pour secourir les pauvres à domicile ; cette institution ne subsista par elle-même que jusqu'à la construction du nouvel hôpital. Au commencement du XVIIIe siècle, en effet, les anciens bâtiments tombaient en ruines et ne pouvaient plus suffire aux besoins qui augmentaient chaque jour. L'abbesse Béatrix de Lorraine-Lillebonne donna le terrain pour construire le nouvel édifice et passa un traité avec la congrégation de Saint-Charles de Nancy qui devait fournir quatre religieuses pour soigner les malades. Lorsque la Révolution éclata, elle commença par supprimer le chapitre, puis elle obligea le maître de l'hôpital et les religieuses à céder leur place à un personnel laïque. L'administration de ce nouveau personnel fut telle, que les revenus qui, en 1785, montaient à plus de 26,000 livres, tombèrent en 1799 à 6,000 francs, et il fallut aller jusqu'en 1835 pour réparer tout le gaspillage des révolutionnaires. Une école avait été établie dans l'hôpital par Béatrix de Lorraine ; elle en subit toutes les vicissitudes pendant la Révolution et en fut séparée au XIXe siècle. Ce petit ouvrage, fait surtout d'après les archives de l'hôpital, est un bon chapitre ajouté à l'histoire de Remiremont. L'auteur, qui a bien su grouper les documents qu'il avait sous la main et en tirer bon parti, nous a donné ainsi un opuscule qui joint l'intérêt à une réelle valeur historique.

Lyonnais. — Nous avons reçu le discours de réception prononcé dans la séance publique du 25 juin 1889, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, par M. le comte de Charpin Feugerolles, publié à Lyon, à l'Association typographique (in-8 de 48 p.) et intitulé : *Les Florentins à Lyon*. L'auteur a recherché l'organisation, décrit la « Loge, » retrouvé les

noms célèbres de ces exilés volontaires ou non, « qui ont exercé durant plus de deux siècles une influence considérable sur la prospérité et les destinées de la ville de Lyon » (p. 4). Citons en tête les Médicis, dès 1455, les Pazzi, les Ricci, les Gadagne, les Pitti, les d'Elbène, enfin et surtout les Gondi, les Strozzi et les Capponi, auxquels une notice importante est consacrée. La plupart des documents sur lesquels est basée cette notice sont renfermés dans les riches archives de Lyon.

Maine. — La commission historique et archéologique de la Mayenne a fait paraître dernièrement le 3e fascicule du *Bulletin* pour 1889. Il contient, comme de coutume, plusieurs articles dignes de remarque : *Histoire de l'Église réformée de Laval* (fin), par M. André Joubert. — *Les Fausses Mailles brabançonnes dans le Bas-Maine*, par M. l'abbé Angot. — *Deux Monuments du faux-monnayage dans le Bas-Maine au* XVIe *siècle*, par M. A. d'Hauterive. — *Notes sur l'ancien Laval*, par M. J.-M. Richard. — *La Famille Fouveau et Jérome Gaulthier des Coyers*, par M. de la Baluère. — *Note sur les inégalités de Brécé*, par M. A. Faucon. — *Le Château de Mayenne au* XVe *siècle*, par M. le comte A. de Beauchêne. — *Documents relatifs à l'histoire du comté de Laval*, par M. l'abbé A. Ledru (révélations importantes pour la Mayenne durant les années 1615-1619). — *L'Abbé Donjon; le P. Majeune, cordelier; Rufin*, par M. E. Quernau-Lamerie (addition à l'histoire littéraire du Maine). — *Notes sur une esquisse peinte de la bataille de Constantin, de Lebrun*, par M. T. Abraham (notice sur une œuvre inconnue d'une grande artiste, par un artiste). Ajoutons, en finissant, que ce fascicule est orné de onze gravures historiques.

Normandie. — Parmi les nouvelles publications, nous signalerons : *Jugements de l'échiquier de Normandie au* XIIIe *siècle (1244-1248)*, titres d'un manuscrit du Vatican, par M. L. Auvray (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, in-8 de 10 p.) (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIX); — *Notice biographique sur M. Denis-Dumont, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen*, par M. Eug. de Beaurepaire (Caen, Delesques, in-8 de 20 p.) (extrait de l'*Annuaire normand* pour 1888); — *Les Plages de la France; Villers, Houlgate, Beuzeval, Dives, Cabourg*, par M. Bertall (Paris, Marpon et Flammarion, in-8 de 16 p.); — *Note sur la Station paléographique Mont-Roty et sur un type nouveau d'instrument en silex « le disque-racloir, »* par M. l'abbé Blanquet (Paris, Hennuyer, in-8 de 3 p., fig.) (extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 15 novembre 1888); — *Essai sur la charité de Caumont (Eure)*, par M. le comte R. des Maisons (Évreux, imp. Odieuvre, in-8 de 162 p.); — *Appendice à la Notice de M. L. Carol, avocat, sur les médecins et chirurgiens de Caen avant la Révolution*, par le Dr Ch. Favel-Deslenchais (Caen, Delesques, in-8 de 31 p.); — *L'Amiral Malet de Graville et ses procès; additions à sa biographie*, par M. Hello (Paris, Dumont; Rouen, Lestringant (in-8 de 13 p.); — *Notice sur les reliques de saint François de Sales à la Visitation de Caen* (Caen, Ve Douin, in-8 de 8 p.); — *Les Compagnons du Vau-de-Vire*, par M. Gaston Lavalley (Paris, Dentu; Falaise, Régnault-Trolong, in-18 de 358 p.); — *Notice biographique sur Pierre-Gilles Morière, président honoraire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen*, par M. de Saint-Quentin (Caen, Delesques, in-8 de 27 p.) (extrait du Bulletin de cette société); enfin, *A travers le pays d'Auge*, par M. Henri Magneux (Paris, Dentu, in-12 de 246 p.).

— La Société de l'histoire de Normandie va publier un *Bulletin*, qui contient des *Lettres inédites du cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen*, de 1780 à 1784.

Picardie. — Les *Proverbes et Dictons picards*, de M. A. Dubois (Amiens,

imp. Douillet, in-8 de 32 p., extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*) comprennent deux parties très distinctes. Dans la première, l'auteur mentionne sinon tous les proverbes usités dans le patois de Picardie, du moins un assez bon nombre. Nous pouvons donner à M. A. Dubois l'assurance que plusieurs de ces proverbes sont connus et cités en français et en patois dans diverses régions de la France, notamment en Bourgogne et en Franche-Comté. Mais ce qui appartient indiscutablement en propre à la Picardie, ce sont les *dictons* locaux rappelés pages 26-32, lesquels auraient gagné à être commentés et expliqués. Nous conseillons vivement aux chercheurs de toutes nos provinces d'imiter M. A. Dubois, surtout en la dernière partie de son opuscule. Si un grand travail d'ensemble et de comparaison pouvait être fait ensuite, avec notes historiques à l'appui, il en résulterait certainement, entre autres choses, que les proverbes et surtout les dictons ne sont pas seulement des preuves de la sagesse humaine, mais aussi de sa méchanceté et de sa sottise aiguisées souvent d'une pointe d'esprit. Il suffirait pour cela, à quelques érudits, dans chaque région, de faire causer nos La Bruyère et nos La Rochefoucauld en sabots.

POITOU. — *Les Cloches de Luçon*, par M. A. Ingold (Vannes, Eugène Lafolye, gr. in-8 de 10 p.). Courte, mais excellente notice. L'auteur donne sur l'histoire des anciennes cloches de Luçon des renseignements tirés pour la plupart de documents manuscrits, par exemple, en ce qui concerne l'époque des guerres de religion, d'un procès-verbal des dévastations commises par les Huguenots en 1622, lequel n'a été publié qu'en partie par La Fontenelle et se trouve aux Archives nationales (L. 735). M. Ingold a reproduit toutes les inscriptions qui ornent les cloches de la ville de Luçon. Il a été sur le point d'être victime de son zèle et c'est avec sympathie que tous liront ces lignes (p. 9) : « La lecture de cette inscription (chapelle de l'Hôpital) a failli me coûter cher. Pendant que j'étais occupé à examiner la cloche, elle fut accidentellement mise en branle et j'ai manqué recevoir en pleine poitrine le choc violent de cette énorme masse de 200 kilos. »

PROVENCE. — L'Académie des sciences morales et politiques a décerné une médaille d'or à M. Eugène Rostand, pour une étude sur les *Questions d'économie sociale dans une grande ville populaire.*

— Les grandes sociétés de Marseille profitent des vacances pour publier le compte rendu de leurs travaux. C'est ainsi que vont paraitre : une étude statistique sur *la Chambre de Commerce et le Port de Marseille,* par M. Guérard (Marseille, imp. Cayer, in-8 de 92 p.) ; — le compte rendu par le Dr Rampal des *travaux du Conseil d'hygiène en 1888* (Cayer, in-8 de 128 p.); — les délibérations du *Conseil Municipal en 1887* (Imp. méridionale, in-8, 602 p.), le *Bulletin annuel de la Commission météorologique du département des Bouches-du-Rhône* (imp. Barlatier, in-4, 107 p.).

— Une curieuse plaquette de 32 pages in-8 publiée à Aix chez Makaire est intitulée : *Affiches offrant un intérêt historique ou de curiosité de 1600 à 1789.*

— Un prêtre distingué, M. l'abbé Édouard Méchin, va publier chez un libraire d'Aix, M. Remondet Aubin, un manuscrit contenant les annales du collège royal Bourbon de cette ville depuis les premières démarches pour la fondation de l'établissement, en 1583, jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus en France (1762). C'est le récit, écrit par chacun des Pères recteurs de ce collège, des faits qui se sont passés pendant son rectorat. Dans ces annales, tenues au jour le jour, abondent les plus in-

téressantes particularités. Tous les vieux noms de la Provence y sont mentionnés : noblesse, bourgeoisie, clergé (surtout les membres du chapitre de la cathédrale et les archevêques d'Aix) figurent à chaque page du précieux recueil. M. l'abbé Méchin ajoute au texte des Pères d'abondantes et savantes notes, des plans, des vues, des portraits, notamment ceux des prélats qui, pendant près de deux cents ans, de la fin du XVIe siècle à la fin du XVIIe, ont occupé le siège d'Aix. Mgr Gouthe-Soulard lui a gracieusement accordé l'autorisation de photographier les portraits de ses prédécesseurs conservés dans les salons de l'Archevêché. Il ne néglige rien, en un mot, pour faire de l'*Histoire du collège Bourbon* un bon et beau livre qui soit à la fois une joie pour les yeux et pour l'esprit non seulement en Provence, mais encore partout où l'on apprécie les travaux accomplis avec conscience et ornés avec goût. Un seul mot encore, mais qui dit tout : l'ouvrage est honoré de l'approbation et de la recommandation de Monseigneur l'archevêque d'Aix.

— On parle d'une révélation importante pour l'histoire diplomatico-religieuse pendant la Révolution et l'Empire, qui résulterait de la mise au jour prochaine des papiers du célèbre cardinal Maury. Nous croyons savoir qu'il s'agit des dépêches adressées à Pie VI pendant la diète de Francfort, de la correspondance du cardinal avec Louis XVIII pendant et après le conclave de 1800, relativement à l'élection de Pie VII, au concordat de 1801 et au sacre de l'Empereur.

— M. Félix Chavernac vient de commencer la publication, en fascicules, de l'*Histoire de l'Université d'Aix* (Aix, Makaire, in-8 de 140 p.).

— La *Gerbe-Revue*, qui inaugure sa 2e série, publie son 72e bulletin (Marseille, Doucet, in-8 de 36 p.).

— Le R. P. Dom Bérengier continue sa série de biographies sur *Nos Évêques*. La dernière raconte brièvement la vie de *Mgr Brancas, archevêque d'Aix, 1693*. Il y a là de curieux documents utiles à recueillir (Aix, Makaire, in-8 de 89 p.).

— On annonce comme très prochaine la publication du tome II de l'*Histoire de la ville d'Aubagne*, par le savant Dr Barthélemy.

SAINTONGE. — Le tome XVII de la précieuse collection des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (Paris, Picard ; Saintes, Mortreuil, gr. in-8 de XXIV-381 p.) renferme la suite et la fin de l'*Histoire de la Rochelle*, par M. Amos Barbot, dont la première partie avait paru en 1886. On sait que cette histoire s'étend depuis l'an 1199 jusqu'en 1575. La seconde partie, qui est la plus intéressante des deux, commence à l'année 1534 avec la *Réforme*. On a trouvé le style du chroniqueur quelque peu indigeste, mais avec une bonne petite dose de courage on s'en tire et l'on ne regrette pas trop la peine prise, car il y a pas mal de curieuses particularités cachées sous ces interminables périodes et il suffit de briser une rude écorce pour trouver une bonne amande. Du reste, les notes très bien faites du savant éditeur aident beaucoup à faire passer le texte, et M. Denys d'Aussy n'a pas seulement éclairé son auteur : on peut dire qu'il l'a sauvé. Il a été fort secondé, dans cette bonne œuvre, par l'habile typographe Noël Texier, qui semble avoir voulu donner à l'impression toute la netteté qui manque au langage du chroniqueur protestant.

ALLEMAGNE. — La prise et le sac de Worms par les Français, le 31 mai 1689, tel est le sujet d'un travail de M. O. Canstatt.

— La commission pour l'étude de l'histoire des juifs en Allemagne publie deux écrits à la fois : les *Regesten zur Geschichte der Juden im frän-*

kischen und im deutschen Reiche bis zum Jahr 1273 sont préparés par M. J. Aronius (Prix par feuille d'impression : 40 pfen.) ; — les *Quellen zur Geschichte der Juden in Deutschland* sont éditées par M. R. Höniger (Prix par feuille d'impression : 50 pfen.).

— La revue mensuelle des traditions populaires fondée en 1881 sous le titre de : *Am Urdsbrunnen* vient de changer cette dénomination contre celle de *Am Urquell.* Le prix d'abonnement a été porté à 4 marks. Les deux livraisons parues de la nouvelle série contiennent la traduction et l'annotation de chants bosniens et herzégoviens, une notice sur les *externsteine* de Westphalie, des renseignements sur les usages mortuaires chez les Dithmarses, sur les croyances et usages populaires dans la Prusse orientale, une notice sur le bourgoensch, ancien patois de Zele en Flandre.

— Le bibliothécaire de l'Université de Goettingen, le professeur Ch. Dziatzko, tâche d'éclaircir la question de l'invention de l'imprimerie. Après Hessels, van der Linde, Wyss, Faulmann, on admettait généralement que l'inventeur de cet art fut Gutenberg. Un document pourtant faisait défaut, que Dziatzko a découvert en original. L'ordre donné par Charles VII à Nic. Jenson à propos de cette invention s'y trouve discuté de même.

— On peut recommander le *Deutscher Litteratur-Kalender auf das Jahr 1889*, par le Dr Kürschner. Il donne les noms et les adresses de vingt mille écrivains allemands et leurs ouvrages principaux. La même recommandation se peut donner au *Staats-, Hof- und Kommunal-Handbuch des Reichs und der Einzelstaaten,* du même auteur, et enfin à son *Quart-Lexicon.* C'est une encyclopédie en un volume contenant soixante mille articles. Le petit *Taschen-Conversations-Lexicon* ne mérite pas les mêmes louanges : il est un peu trop court pour être assez intelligible.

— L'histoire de l'art s'est enrichie d'un ouvrage de valeur : *Der Bilderkreis der karolingischen Malerei. Seine Umgrenzung und seine Quellen,* par M. F.-F. Leitschuh (Bamberg, Büchner). Les *libri Carolini* s'y trouvent bien traités.

— L'année liturgique de dom Prosp. Guéranger est bien goûtée en Allemagne. A peine a-t-on commencé d'imprimer le dernier volume (treizième) de la traduction, que déjà une seconde édition des premiers est devenue nécessaire.

— *Der Einfluss Frankreichs auf die deutsche Politik und die Entwicklung des preussischen staates,* tel est le titre d'un « registre de péchés, » que Bruno Bauer vient de présenter à la Prusse. La vérité historique longtemps supprimée y a trouvé un bon defenseur, quoique peu flatteur pour la Prusse.

— Les mémoires du duc Antoine de Gramont sont l'objet d'une étude critique de M. C. Troeger. L'auteur divise son ouvrage (*Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte,* Heft XXIV.) en deux parties : I. Partie militaire : jeunesse (1604-1631), service militaire sous Richelieu (1635-1643), fin de l'activité militaire (1644-1648), Gramont et la Fronde ; II. Partie diplomatique : ambassade de Francfort (1657-1658), ambassade de Madrid (1659), dernières années; suit enfin un supplément relatif à l'histoire des campagnes du duc d'Enghien en 1644 et 1645.

— Les inscriptions cunéiformes les plus importantes doivent être réunies en ordre chronologique dans un ouvrage que M. E. Schrader va éditer. Il aura comme collaborateurs, les docteurs Abel, Bezold, Jensen, Peiser, Winckler. Les dessins seront composés par Henri Kiepert. La *Keilinschriftliche Bibliothek* formera quatre volumes, dont le premier vient de paraître à Berlin. L'histoire babylonienne-assyrienne de Tiele (Gotha) et l'histoire de l'As-

syrie et de Babylone, par F. Hommel, peuvent être considérées comme en formant des compléments historiques.

— L'histoire des temps de Napoléon s'est enrichie par la publication de la *Politische und militärische Correspondenz König Friedrichs von Würtemberg mit Kaiser Napoleon I, 1805-1813.* L'auteur, le Dr de Schlossberger, a pu puiser dans les archives d'État, grâce à sa fonction de vice-directeur des archives de Stuttgart. On y trouve cent cinquante-neuf lettres de Frédéric à Napoleon, quatre-vingt-huit lettres de l'Empereur au Roi, et vingt-neuf autres lettres. L'introduction et les notes ont aussi leur valeur. Ce qui interessera le plus, ce sont les cinquante-cinq lettres de l'année 1809.

— On ne lira pas sans un vif intérêt un livre d'une grande valeur historique : *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter. Untersuchungen auf Grund der Quellen zunächst des Mosellandes,* par le Dr Charles Lamprecht (Stuttgart, Cotta). L'auteur a examiné plus de 30,000 documents pour nous fournir cette œuvre d'importance extraordinaire.

— La production littéraire de l'Allemagne qui, en 1887, était de 15,972 ouvrages, est montée en 1888 à 17,000 pièces, ainsi réparties : théologie, 1,623 (1887, 1,456) ; jurisprudence, 1,490 (1,369) ; médecine, 1,108 (1,082) ; sciences naturelles, 876 (867) ; histoire, 842 (722) ; langues anciennes, 588 (585) ; philosophie, 156 (126) ; belles-lettres, 1,423 (1,402).

— Quoique la *Bibliotheca biographica,* de Neubner (Cologne), compte 7,102 numéros et qu'elle ait une grande valeur, il y a pourtant des lacunes et l'ordre y fait un peu défaut.

— Le principe qui guide M. Mahrenholz dans sa *Geschichte der französischen Revolution* est assez étrange. « Tant que j'aurai, dit-il, à parler des conflits de la République française avec les puissances allemandes, je me placerai au point de vue national. » L'auteur veut dire au point de vue prussien. De plus, il ne cite point ses sources françaises.

ANGLETERRE. — Nous apprenons la fondation de deux nouveaux périodiques ; l'un, dévoué aux intérêts agricoles, sera intitulé : *The Farmer's Magazine ;* l'autre, dont le premier numéro a déjà paru, et qui se publie sous la direction de la romancière Mme Mary C. Rowoell, est intitulé : *St Paul's* (28-30 Paternoster Row, E. C.).

AUTRICHE-HONGRIE. — Le libraire-éditeur Ch.-D. Lippe, à Vienne, nous donne un *Bibliographisches Lexicon der gesammten Literatur der Gegenwart,* qui comprend les années 1880-1889. Le second volume, qui vient de paraître, renferme les années 1887-1889 en 19 p. La Bibliographie commence par ABARBANEL et s'arrête à MGALE-TMURIN.

— Il n'y avait pas eu jusqu'à présent d'ouvrage en langue allemande traitant à fond la littérature hongroise. Nous devons au Dr Schwicker d'avoir comblé cette lacune.

BELGIQUE. — La *Nécessité sociale,* c'est-à-dire la nécessité de résoudre la question sociale, tel est l'objet de la courte brochure que vient de publier M. J. Putsage (Bruxelles, imp. Ve Monnom, in-8 de 18 p.). Ignorance et paupérisme, voilà la double misère morale et matérielle de notre époque. Nécessité de « l'ordre, condition essentielle de la vie des sociétés » qui peut seule en assurer la permanence ; liaison indissoluble de la question sociale et de la question morale, nécessité de résoudre d'abord la question morale, tels sont les points que traite M. Putsage. Il croit qu'à la période actuelle, caractérisée par la souveraineté du peuple et dans laquelle « la force brutale se dissimule à peine sous le sophisme du droit des majorités, » succé-

dera une époque plus heureuse « caractérisée par la connaissance du droit réel, la souveraineté de la raison. » Il ne nous appartient pas de juger ici les hypothèses de M. Putsage.

Espagne. — Don Francisco de Cárdenas vient d'extraire du *Boletin de la Real Academia de la historia,* de Madrid, l'article qu'il y a publié sur une loi de Theudis (531-548), inconnue jusqu'ici, et qui ne se trouve que dans un palimpseste de la Bibliothèque cathédrale de Léon. Il a fallu employer les réactifs les plus énergiques pour lire la date de promulgation de cette loi que le manuscrit de Léon présente intercalée au milieu des lois romaines du *Breviarium Alarici : data sub die VIII Kal. decembrias anno XV regni domini nostri gloriosissimi Theudis regis.* Comme on n'est pas d'accord sur la chronologie de ce règne, il n'était pas facile de préciser cette date. M. Cardenas la fixe au 24 novembre 546. L'objet de la loi, dont le texte est ici publié, est de réprimer les abus commis par les fonctionnaires royaux dans la levée des frais de justice. Il ne nous reste plus qu'à transcrire le titre de cette intéressante brochure : *Una ley de Teudis desconocida recientemente descubierta en un palimpsesto de la catedral de Léon* (Madrid, imp. Fornatet, in-8 de 24 p.).

— Le *Resumen de las conferencias mensuales* (Séville, imp. de Dias y Carballo, in-8 de 8 p.) lu le 1er juin 1889 par don Jose Moreno Fernandez, à l'École de médecine de Séville, donne la liste des diverses conférences faites dans l'année 1888-1889, et dont quelques-unes ont été analysées ici-même (*Polyb.*, t. LVI, p. 212-213).

Italie. — La Députation royale pour l'histoire de la patrie, qui a déjà si bien mérité de l'érudition, ajoute à ses nombreux travaux trois importantes publications nouvelles : *Miscellanea di storia italiana edita per cura della regia Deputazione di storia patria,* tome XVII, le XIIe de la seconde série (Turin, chez les frères Bocca, gr. in-8 de XLVIII-578 p.). Les auteurs des mémoires réunis dans ce volume sont MM. Manuel di San Giovanni (mémoire posthume), Giovanni Vidari, Alessandro Vesme, Carlo Cipolla, Jules Vuy, Antonio Ceruti, Cornelio di Simoni, Pietro Vayra. Le mémoire de M. Vuy est rédigé en français (*Ademar Fabri, prince-évêque de Genève*). Un des plus intéressants morceaux du recueil est l'étude de M. Vesme sur Torquato Tasso et le Piémont. — *Biblioteca storica italiana publicata per cura della R. Deputazione di storia patria. V. Regesta comitum Sabaudiæ Marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MCCLIII curante Dominico Carutti* (Turin, mêmes libraires, gr. in-8 de x-413 p.). Le volume, dédié à la princesse Marguerite, reine d'Italie, est terminé par un index très bien fait et très ample où l'on trouve l'énumération de tous les documents du recueil, le plus ancien étant daté du 21 avril 902. Le docte éditeur a fait suivre les innombrables pièces qu'il reproduit ou qu'il analyse, de diverses dissertations (*excursus*) parmi lesquelles on remarque l'étude sur la *Croix blanche de Savoie* (p. 346-358). — *Indices chronologici ad antiquit. ital. M. Æ. et ad opera minora Lud. Ant. Muratorii scripserunt Joannes Maria Battaglino et Joseph Calligaris operis moderamen sibi susceperunt Carolus Cepolla et Antonius Manno, curatores Taurinenses studiis historiæ patriæ promovendis. Fasciculus I.* (Turin, mêmes libraires, in-fol. de 60 p. à deux colonnes).

— M. Domenico Perrero, dans un volume publié à Turin, chez Casanova, sous ce titre : *Gli ultimi reali di Savoia del ramo primogenito ed il principe Carlo Alberto di Carignano,* s'efforce de corriger les inexactitudes du livre de M. le marquis Costa de Beauregard dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (*Polybiblion,* LV, p. 447).

— F. X. Haberl, rédacteur d'un journal de musique ecclésiastique, a profité de la permission du Souverain Pontife pour composer un catalogue bibliographique des pièces de musique contenues dans les archives de la chapelle pontificale. Le manuscrit le plus ancien date de 1460. L'éditeur donne la description de 269 manuscrits.

— Le *Bollettino di bibliografia veneta,* pour 1887-1888 (Extrait de l'*Archivio Veneto,* tomes XXXV-XXXVI. Venezia, tip. Fr. Visentini, in-8 de 91 p.), renferme 885 numéros. Nous ne pouvons que regretter que l'auteur, M. Antonio Bertoldi, n'ait pas donné à la table des matières de plus amples développements. Elle reste cette année comme l'année précédente extrêmement incomplete. En outre, les épreuves typographiques ont sans doute été revues avec peu de soin, car le nombre de fautes d'impression fatigue le lecteur. Un *errata* en relève dix seulement, alors qu'il y en a presque à chaque page. Enfin, un autre défaut de forme que nous devons relever est le manque d'uniformité dans la disposition typographique des notes que M. Bertoldi joint à quelques articles, soit pour en indiquer le contenu, soit pour faire connaître les périodiques d'où ils sont extraits.

— M. Adriano Capelli publie dans le fascicule 40-41 du *Giornale storico della letteratura italiana,* un très intéressant inventaire des livres possédés en 1436, par le marquis d'Este dans la grande tour de Castelvecchio à Ferrare. Cet inventaire ne comprend pas moins de 279 numéros. La notice dont M. A. Capelli a fait précéder cet inventaire contient, entre autres renseignements curieux, la liste des ouvrages, au nombre de vingt, confisqués en 1434 sur Giacomo Giglioli de Ferrare, premier secrétaire du marquis d'Este. Malgré le maigre développement consacré par l'auteur du catalogue à chacun des ouvrages, M. Capelli a pu en identifier quelques-uns.

Pologne. — La première histoire littéraire de la Ruthénie, tant par la valeur que par l'abondance des matières, est l'ouvrage de Omelan Ogonowski (*Istorija literaturi ruskoj Lwiw*). Il est vrai que Pypin a donné un abrégé de la littérature ruthène dans son *Histoire des littératures slaves.* Mais Pypin y a omis la première période commune aux Russes et aux Ruthéniens. L'auteur divise la littérature ruthène en cinq périodes : 1° du xie siècle jusqu'à l'invasion des Tartares. Nous citons de cette période, surtout la *Prawda ruska,* la chronique de Nestor, le pèlerinage de Daniel en Terre Sainte (*Palomnik*), enfin *Slowo o pulku Igorowym;* 2° depuis l'invasion des Tartares jusqu'à l'union de la Ruthénie avec la Pologne (1386). C'est le temps de la décadence. Une chronique volhynienne-halicienne, voilà presque le seul monument littéraire de cette époque ; 3° jusqu'à la fondation de l'Académie de Kiew en 1632 ; 4° jusqu'au temps de Kotlarewski ; 5° jusqu'à nos jours. Il faut avouer que cette division a un fondement historique, mais non point dans des considérations littéraires. Peut-être l'avis d'un critique polonais est-il à préférer, d'après quoi il aurait mieux valu ne faire que trois divisions. Les notes bibliographiques de cette œuvre sont un véritable trésor.

— Il est bien à regretter que l'auteur de l'histoire de l'imprimerie de Czenstochow n'ait pas profité des avis donnés par le Dr Wislocki lors de la première édition de cet ouvrage. Si on trouve, en effet, dans la seconde edition, revue avec soin par H. Siennicki, plusieurs livres dont on n'avait qu'une connaissance bien incomplète, l'œuvre ne satisfait pourtant point.

— Les archives des princes Sanguszko ont fourni un volume de documents qui sera suivi de toute une série d'autres. M. Z.-L. Radzieminski a le

mérite de les avoir mis au jour. Le *Trimestre historique* indique plusieurs défauts à corriger dans les volumes suivants.

— La bibliographie lithuanienne de 1547 jusqu'en 1701 est étudiée par M. Stankiewicz. La première livraison de son œuvre avait donné quelques renseignements sur une Écriture sainte lithuanienne, imprimée à Londres en 1663. La seconde livraison passe d'abord en revue les sources de l'histoire de la littérature lithuanienne, puis suit le catalogue de cinquante-neuf ouvrages, vingt-quatre protestants et édités en Prusse ; trente-cinq, dont vingt-sept catholiques, ont paru à Vilne, Kiejdane et Londres.

Portugal. — Nous avons eu une revue consacrée à Molière. Le Portugal en a une consacrée à Camoës : *Circulo Camoniano* (Porto, rua Santa Catharina, 656). Le premier numéro en a paru récemment. Ce recueil mensuel a pour directeur un poète, M. Joaquim de Araujo, l'auteur des *Poetas mortos* et des *Occidentaes*. La première livraison, qui nous offre un portrait de Camoës, est composée d'une introduction par le directeur de la revue, du rôle poétique de Camoës en Allemagne, par M. de Reinharstoettner, de contributions à la biographie camoniane par Mme Michaelis de Vasconcellos, de notes biographiques sur les éditions allemandes, des œuvres de l'auteur des *Lusiades* par W. Wilhem Storck, de recherches sur des poésies attribuées à tort à Camoës et de quelques communications qui le concernent, par M. de Carvalho Monteiro. Nous souhaitons plein succès au *Circulo Camoniano* et nous espérons que le directeur de ce périodique se souviendra que la France n'est pas restée indifférente au grand poète portugais. Voltaire, à la suite de *la Henriade,* dans son *Essai sur la poésie épique,* n'a pas oublié les *Lusiades* (p. 275 de l'édition de Londres, 1733). Châteaubriand en a parlé, mais non comme il aurait dû le faire, dans le *Génie du christianisme* (seconde partie, livre I, ch. IV). Laharpe en a donné une traduction (Paris, Verdière, 1820). Elle a été précédée d'une autre de Duperron de Castera et suivie de celle de J.-B. Millié. Cette dernière, la meilleure, a été publiée de nouveau par M. Clovis Lamarre, qui l'a modifiée en quelques-unes de ses parties et y a joint d'amples notes et commentaires (Paris, Didier, 1878). Enfin en 1877, nous avons rendu compte ici même d'une paraphrase en vers, qui fut une malheureuse tentative. En fait de traduction en vers, n'oublions pas celle que Florian a donnée de l'épisode d'Inès de Castro. Elle est écrite dans le style poétique de l'époque, mais non indigne d'estime ; n'oublions pas de rappeler non plus la tragédie de La Motte. Nous n'avons pas la prétention d'indiquer à M. de Araujo tout ce qui chez nous a pu être dit de Camoës, nous nous bornons à lui citer quelques œuvres dont nous retrouvons les titres dans notre mémoire. Il en complètera la liste et se souviendra des travaux qu'un de nos collaborateurs, M. Maxime Formont, a fait paraître dans l'*Instruction publique* et la *Revue du Monde latin.*

Russie. — Le journal du ministère de l'instruction, de Saint-Pétersbourg, publie un travail assez curieux : *Zapiski o postavlenii russkich episkopow v Vatikanskom greczeskom sbornikie,* par Wasilewski. M. Regel, fonctionnaire de l'Université de Saint-Pétersbourg, a trouvé dans les archives du Vatican un manuscrit grec (Cod. Vat. Graec. 840 fol.) qui, à son avis, est originaire du XVe siècle. On y lit la description de l'élection et du sacre de quelques évêques russes au temps du métropolite Théognoste (1328-1347, et non comme le veut Mgr Pelesz, 1328-1353). On trouve dans cette liste quelques évêques absolument inconnus.

— Les relations de la Pologne avec la Russie au temps du tsar Féodor II forment le sujet d'une étude de E. Łamysłowski : *Snoszenija Rossii z Polszej*

w carstvovanije Feodora Aleksiejevicza. Ces articles ont paru dans le *Journal du ministère de l'instruction.* Les documents dont l'auteur s'est servi étaient tous inconnus jusqu'ici. Il éclaircit surtout la question d'un traité de la Pologne avec la Turquie.

PERSE. — L'histoire de la dynastie par Ibn Abd-al-Kerim Ali Rizâ, natif de Shirâz, vient de paraître dans une édition critique. M. E. Beer y a ajouté une introduction (Leide, Brill).

AFRIQUE. — L'un de nos collaborateurs assidus a publié dans la *Revue française* de M. Marbeau (Paris, Chaix), une notice historique sur la Côte des Esclaves et particulièrement sur le Dahomey. Il avait déjà inséré dans le même recueil un travail intitulé : *Le Sahara, Tombouctou,* les *Touareg* (15 mai). Nous savons que M. d'Avril continuera cette série de monographies particulièrement intéressantes dans les circonstances actuelles. Des croquis spéciaux permettent de suivre sur le terrain les descriptions et les dissertations de l'auteur.

ÉTATS-UNIS. — Le mois de septembre a vu naître à Boston une nouvelle revue : le *New England Magazine,* publié sous la direction de MM. Edward Everett Hale et Edwin D. Meal, est surtout, mais non exclusivement, consacré au passé de la Nouvelle Angleterre.

— Une autre revue, *No Name Magazine,* que la compagnie de la presse américaine de Baltimore publie à partir du mois d'octobre, ne recevra les articles qui lui seront envoyés que sur le mérite qu'ils présenteront et non sur le nom d'un auteur connu. Elle fait ainsi appel à tous les talents ignorés qu'elle se propose de produire au grand jour.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Bible maternelle, entretiens familiers d'une mère avec ses enfants sur la Genèse* (*1re époque*), par la tante Marguerite (in-32, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Meditationes de præcipuis fidei nostræ mysteriis,* auctore P. L. de Ponte (2 vol. petit in-18, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Politique et Vérité. Conférences sur les questions fondamentales de la religion,* par Un missionnaire (in-18, Delhomme et Briguet). — *Petit Dictionnaire de jurisprudence à l'usage des chasseurs,* par R. Lajoye (in-18, cart., Plon et Nourrit ; Chevalier-Marescq). — *Histoire du communisme et du socialisme,* par J.-G. Bouctot (in-18, Ghio). — *La Locomotive, le matériel roulant et l'exploitation,* par M. de Meulen (in-4, Firmin-Didot). — *Madère, station médicale fixe,* par le Dr A. Mourão Pitta (in-8, cart. anglais, F. Alcan). — *Les Catacombes de Rome. Guide du pèlerin au cimetière de Calliste,* par l'abbé A. Pillet (petit in-18, carton. anglais. Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Harmonies chrétiennes,* par J. Casier (petit in-8 carré, Siffer, à Gand; Société belge de librairie, à Bruxelles ; Baltenweck, à Paris). — *Causeries littéraires,* par E. Biré (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon ; Vic et Amat, à Paris). — *Les Contes d'animaux dans les Romans du Renard,* par H. Carnoy (petit in-18, Maisonneuve ; Lechevallier). — *Madame d'Épone,* par Brada (in-18, Plon et Nourrit). — *Mon oncle et mon curé,* par J. de la Brète (in-18, Plon et Nourrit). — *Les Mirages du bonheur,* par M. de Besneray (in-18, Plon et Nourrit). — *Dans les Pampas, les Émigrants,* par G. Henty (in-8, Firmin-Didot). — *Dans les Pampas, les Jeunes Colons,* par G. Henty (in-8, Firmin-Didot) — *La Fille du Notaire,* par lady G. Fullerton, trad. par W. Fitz-Gérald (in-8, Mame, à Tours). — *Les Derniers Peaux-Rouges,* par V. Tissot et C. Améro (in-8, Firmin-Didot). — *Un Français dans la Floride, notes de voyage,* par E. Johanet (in-8, Mame, à Tours). — *Précis d'histoire juive depuis les origines jusqu'à l'époque persane,* par M. Vernes (in-16, Hachette). — *Ausfürliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie,* herausgegeben von W.-H. Roscher (fasc. I à XIV, gr. in-8, Druck,

à Leipzig). — *Histoire de saint François d'Assise,* par l'abbé L. Lemonnier (2 vol. in-8, Lecoffre). — *Le Baptême de la France, tableau historique du mouvement social et religieux dans les Gaules au* ve *siècle,* par l'abbé Périgaud (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon ; Vic et Amat, à Paris). — *Les Apparitions et la Mission divine de Jeanne d'Arc devant la critique rationaliste*, par l'abbé Hatte in-8, Herluison, à Orléans). — *Louis XI et Charles le Téméraire*, par E. Asse (in-8, Firmin-Didot). — *François de Lorraine*, *duc de Guise*, par C. Buet (in-8, Société de Saint-Augustin, à Lille). — *La Réforme à Saint-Omer et en Artois jusqu'au traité d'Arras* (*1577-1579*), par l'abbé O. Bled (in-8, d'Homont, à Saint-Omer). — *Un Homme, cent ans de Révolution,* par J.-E. de Conny (H. Champion, à Paris ; Durand à Moulins). — *La Question conservatrice et la Question républicaine jusqu'aux conventions*, *1872-1885,* par Amagat (in-8, Plon et Nourrit). — *Cahiers coloniaux de 1889,* réunis et présentés par H. Mager (in-18, A. Colin). — *Cours d'épigraphie latine,* par R. Cagnat (in-8, Thorin). — *Les Maisons de la Compagnie de Jésus à Tournai,* par E. Soil (in-8, Société de Saint-Augustin, à Bruges). — *L'Alsace, ses idées, ses hommes et ses œuvres,* par Mgr S. Herscher (in-18, Haton). — *Gui Patin, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique* (*1601-1672*), par F. Larrieu (gr. in-8, Picard). — *Washington et son Œuvre,* par E. Masseras (in-18, Plon et Nourrit). — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. VII, Grenoble* (gr. in-8, Plon et Nourrit). VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imprimeur breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-88 sont en vente, et forment cinquante-quatre volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.